



Société Anonyme au capital de 12 519 869,35 euros
Siège social : 19, Rue des Bretons 93210 La Plaine Saint Denis
381 178 797 RCS Bobigny

DOCUMENT DE REFERENCE



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 8 mars 2010 sous le numéro R. 10 - 011. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du Code monétaire financier, a été effectué après que l'Autorité des marchés financiers a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège social de la société César, 19, Rue des Bretons 93210 La Plaine Saint Denis, et sur les sites Internet de César (www.cesar-group.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org)

REMARQUE GENERALE

Dans le présent document de référence, sauf indication contraire, les expressions « César » ou la « Société » désignent la société César S.A. L'expression le « Groupe » ou « Groupe César » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble de ses filiales.

TABLE DES MATIERES

I - PERSONNES RESPONSABLES.....	9
1.1. Nom et fonctions des personnes responsables du document de reference.....	9
1.2. Attestation des personnes responsables du document de reference	9
1.3. Personne responsable de l'information financiere	10
II - CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	11
2.1. Commissaires aux comptes titulaires.....	11
2.2. Commissaires aux comptes suppléants	11
2.3. Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés	11
III - INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	12
3.1 Comptes consolidés annuels de cesar	12
3.2 Comptes sociaux annuels de cesar.....	13
IV - FACTEURS DE RISQUE	14
4.1 Risque de liquidité, risque de taux, risque de change	14
4.1.1 Risque de liquidité	14
4.1.2 Risque de taux	14
4.1.3 Risque de change	15
4.2 Risques liés à la structure financière	17
4.3 Risque sur actions / gestion de liquidités et des valeurs mobilières de placement.....	17
4.4 Risques politiques.....	17
4.5 Risques industriels	17
4.6 Risques technologiques.....	17
4.7 Risques clients	18
4.8 Saisonnalité du chiffre d'affaires	18
4.9 Risques liés à l'environnement économique général.....	18
4.10 Risques liés aux licences	19
4.11 Risques de hausse des coûts.....	19
4.12 Risques de propriété intellectuelle	19
4.13 Risques sur les assurances.....	19
4.14 Autres risques juridiques	19
4.15 Risques liés à l'environnement concurrentiel.....	19
4.16 Risque de marché	19

V - INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	20
5.1. Histoire et évolution de la société	20
5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	20
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	20
5.1.3. Date de constitution et durée de l'émetteur	20
5.1.4. Siège social et forme juridique de la société, législation régissant ses activités	20
5.1.5. Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	20
5.2. Principaux investissements	20
5.2.1 Principaux investissements réalisés	20
5.2.2 Principaux investissements en cours	20
5.2.3 Principaux investissements planifiés.....	20
VI - APERÇU DES ACTIVITES	21
6.1. Principales activités	21
6.1.1. Les produits	21
6.1.2. Les événements festifs et les occasions permanentes.....	21
6.1.3 La commercialisation des produits César	22
6.1.4. Les réseaux de distribution	23
6.2. Principaux marchés	23
6.2.1. Le marché des articles de fête.....	23
6.2.2. Le positionnement du Groupe César	24
6.3. Évènements exceptionnels ayant influencé les activités et les marchés.....	25
6.4. Degré de dépendance à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.....	25
VII-ORGANIGRAMME.....	26
7.1. Descriptif du Groupe et place de l'émetteur	26
7.2. Liste des filiales importantes	26
VIII - PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS.....	27
8.1. Immobilisations corporelles et toutes charges majeures pesant sur celles-ci.....	27
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	27

IX-EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT.....	28
9.1. Examen de la Situation financière de cesar	28
9.2. Résultat d'exploitation au 31 mars 2009.....	30
9.2.1. Comptes de résultats consolidés de César.....	30
9.2.2. Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation.....	31
9.2.3. Facteurs ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur.....	31
X-TRESORERIE ET CAPITAUX.....	32
10.1. Capitaux de l'émetteur	32
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de la société cesar	32
10.2.1. SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRESORERIE DE CESAR.....	32
10.2.2. EVOLUTION DE LA TRESORERIE DE CESAR.....	33
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	34
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux.....	34
10.5. Sources de financement attendues pour les investissements futurs	34
XI - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	35
XII - INFORMATION SUR LES TENDANCES 2009/2010	36
12.1. Principales tendances récentes	36
12.2. Elément s susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives	37
XIII - PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE.....	38
XIV - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE.....	39
14.1. Dirigeants et administrateurs de la société.....	39
14.1.1. Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs.....	39
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance de la direction générale.....	42
XV - REMUNERATION ET AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET HONORAIRES DES	

COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	44
15.1 Directoire.....	44
15.1.1 Tableau de synthèse des remunerations et des options et actions attribuées a chaque dirigeant mandataire social	44
15.1.2 Tableau récapitulatif des remunerations de chaque dirigeant mandataire social	44
15.2 Conseil de Surveillance :	46
15.3 Option de souscription d'actions :	46
15.4 Régime complémentaires de retraite, contrat de travail	46
15.5 Honoraires versés aux commissaires aux comptes au cours des deux derniers exercices	47
XVI - FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	48
16.1. Mandats des membres du directoire et du conseil de surveillance	48
16.2. Contrats entre les administrateurs et la société	48
16.3. Fonctionnement du directoire et du conseil de surveillance.....	48
16.3.1. Fonctionnement du Directoire.	48
16.3.2. Fonctionnement du conseil de surveillance.	48
16.4. Comités d'audit et de rémunération	48
16.5. Gouvernement d'entreprise.....	48
XVII - SALARIES.....	54
17.1. Effectif du Groupe.....	54
17.2. Participations et stock options.....	54
XVIII - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	55
18.1. Actionnaires	55
18.2. Droits de vote des principaux actionnaires	55
18.3. Contrôle de la société	55
18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle.....	56
XIX - OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	57
XX - INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE	58
20.1 Informations financières historiques.....	58
20.1.1. Informations financières sur les comptes semestriels au 30	

septembre 2009.....	58
20.1.2. Informations financières pour l'exercice clos le 31 mars 2009	77
20.1.3 Informations financières pour l'exercice clos le 31 mars 2008	107
20.1.4 Informations financières pour l'exercice clos le 31 mars 2007	138
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles.....	160
20.5 Date des dernières informations financières.....	160
20.6 Informations financières intermédiaires et autres.....	160
20.7. Politique de distribution des dividendes	160
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	161
20.9. Changements Significatifs de la Situation Financière ou Commerciale.....	161

XXI - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES162

21.1. Capital social	162
21.1.1. Montant du capital social.....	162
21.1.2. Titres non représentatifs du capital.....	162
21.1.3. Actions détenues par la société ou pour son compte.....	162
21.1.4. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription.	162
21.1.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital.	162
21.1.6. Capital de la société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option.....	162
21.1.7. Evolution du capital social.....	162
21.1.8. Marché des instruments financiers de la société	163
21.2. Actes constitutifs et statuts.....	163
21.2.1. Objet social (article 2 des statuts)	163
21.2.2. Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction.....	164
21.2.3. Modalités de modification des droits des actionnaires.....	165
21.2.4. Assemblées Générales d'Actionnaires (articles 33 et suivants des statuts).....	166
21.2.5. Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.....	166
21.2.6. Franchissements de seuils statutaires	166

21.2.7. Conditions particulières régissant les modifications du capital	167
XXII - CONTRATS IMPORTANTS.....	168
XXIII - INFORMATION PROVENANT DES TIERS, DECLARATION D'EXPERT ET DECLARATION D'INTERETS.....	169
XXIV – DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	170
XXV - INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	171

I - PERSONNES RESPONSABLES

1.1. NOM ET FONCTIONS DES PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE
Président du Directoire de César

Monsieur Gilles MARTOCQ
Membre du Directoire de César

1.2. ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Nous attestons que, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent prospectus ainsi qu'à la lecture d'ensemble du prospectus.

Cette lettre ne contient pas d'observations.

Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant au chapitre 20 du présent document de référence.

Le rapport des cabinets Mazars et Wolff et Associés sur l'information financière semestrielle au 30 septembre 2009, figurant au paragraphe 20.1.1 du présent document contient les observations suivantes :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 6.1.2 des notes explicatives aux états financiers semestriels, qui expose les conditions de mise en œuvre du plan de restructuration financière devant permettre au groupe d'assurer le financement de la saison 2010-2011. Le principe de continuité de l'exploitation, qui a été retenu pour l'établissement des états financiers semestriels repose sur la mise en œuvre de ce plan. »

Le rapport des cabinets Constantin Associés et Wolff et Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009, figurant au paragraphe 20.1.2 du présent document contient les observations suivantes :

« Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans les notes annexes aux comptes consolidés, relatives à la situation de trésorerie :

- *VII.3.J. « Instruments financiers - risque de liquidité » ;*
- *IX. « Evénements postérieurs à la clôture des comptes annuels » ; »*

Le rapport complémentaire des cabinets Constantin Associés et Wolff et Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008, figurant au paragraphe 20.1.3 du présent document contient les observations suivantes :

« Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans les notes annexes aux comptes consolidés :

*Partie introductive (I) « Evénements significatifs de l'exercice »,
Paragraphe VII.A.3.J. « Risque de liquidité »,
Partie IX « Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes annuels »,*

relative à la situation financière du Groupe, et sur les conséquences sur la continuité de l'exploitation qui résulteraient d'un échec des négociations évoquées. »

Le rapport des cabinets Constantin Associés et Patrick Wolff sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2007, figurant au paragraphe 20.1.4 ne contient pas d'observations

La Plaine Saint Denis, le 8 mars 2010

Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE
Président du Directoire de César

Monsieur Gilles MARTOCQ
Membre du Directoire de César

1.3. PERSONNE RESPONSABLE DE L INFORMATION FINANCIERE

Monsieur Gilles Martocq
Directeur général adjoint - finances
19, rue des Bretons
93200 La Plaine Saint Denis
Tel : 01 49 98 16 10
Email : comfi@cesar-group.com

II - CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1. Commissaires aux comptes titulaires

Mazars, représenté par Monsieur Gilles RAINAUT

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Adresse : 61 rue Henri Regnault, 92075 Paris-La Défense

Date de premier mandat : nommé à l'occasion de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2009.

Date de fin de mandat : assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015

SAS WOLFF et Associés par Monsieur Jean-Philippe PERONNY

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Riom

Adresse : Centre Beaulieu, 19, boulevard Berthelot, 63400 Chamalières

Date de premier mandat : assemblée générale mixte du 28 septembre 2007

Date de fin de mandat : assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013

2.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Philippe CASTAGNAC

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris

Adresse : 44, rue de la Faisanderie 75116 Paris

Date de premier mandat : assemblée générale ordinaire du 30 Septembre 2009

Date de fin de mandat : assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015

Monsieur Grégory WOLFF

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Riom

Adresse : Centre Beaulieu, 19, boulevard Berthelot, 63400 Chamalières

Date de premier mandat : assemblée générale mixte du 28 septembre 2007

Date de fin de mandat : assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013

2.3. Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés

Les mandats du cabinet CONSTANTIN ASSOCIES représenté par Monsieur Jean-Paul SEGURET, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Gilles CART-TANNEUR, Commissaire aux Comptes suppléant, n'ont pas été renouvelés à l'expiration de leur mandat légal le 30 Septembre 2009, date de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009.

III - INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

3.1 COMPTES CONSOLIDES ANNUELS DE CESAR

Les comptes présentés sont consolidés et établis en application du référentiel IFRS.

Comptes Proforma :

Suite à la cession du périmètre US fin 2008, le Groupe a publié des comptes proforma relatifs au périmètre Européen restant :

(Comptes Proforma) En M€	30-sept-09 6 mois	31-mars-09 12 mois	30-sept-08 6 mois	31-mars-08 12 mois
Chiffre d'affaires	9,4	39,5	13,3	42,7
Résultat Opérationnel Courant	(5,2)	(4,2)	(6,3)	(2,1)
Résultat Net	(8,1)	(5,8)	(24,5)	(19,5)
Actif immobilisé	6,7	7,2	7,1	27,0
Disponibilités + VMP	1,9	2,7	1,7	1,6
Capitaux Propres	8,4	17,8	(2,7)	19,3
Dette financière	11,6	10,9	48,0	47,7
Total Bilan	45,1	53,0	137,0	107,6

Sources : Comptes consolidés audités

Cession du Périmètre Américain

Le groupe César a cédé ses activités américaines au groupe Jakks Pacific, le 29 décembre 2008. A l'issue de cette opération, le groupe César, outre son siège situé à La Plaine Saint Denis (93), reste constitué de ses filiales européennes de distribution (France, Italie, Espagne, Allemagne, UK) et de son unité de production de Madagascar, principal fournisseur historique de la zone européenne.

En application de la norme IFRS 5 traitant des activités abandonnées, les comptes présentés dans le présent Document de Référence au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2009 reprennent et permettent d'appréhender les résultats, actifs, passifs et la trésorerie du groupe correspondant à ce nouveau périmètre. Les périodes antérieures présentées ont également fait l'objet d'un retraitement pro-forma.

Des explications détaillées sur la cession et les comptes pro-forma sont présentées dans les comptes annuels au 31 mars 2009, figurant au chapitre « Evénements significatifs de l'exercice » et « Informations permettant la comparabilité des comptes » et au 30 septembre 2009 (note 6.4.1) du présent document de référence.

Comptes historiques :

Avant la cession du périmètre américain en décembre 2008, les comptes publiés pour le périmètre historique du Groupe, pour les trois derniers exercices de 2006/07 à 2008/09 étaient les suivants :

En M€	31-mars-09	31-mars-08	31-mars-07
Chiffre d'affaires	109,0	130,4	120,7
Résultat Opérationnel Courant	0,7	8,3	10,4
Résultat Net	(5,8)	(19,5)	1,5
Actif immobilisé	7,4	50,3	62,7
Disponibilités + VMP	4,3	2,0	4,0
Capitaux Propres	17,8	19,3	42,4
Dette financière	10,2	58,2	56,0
Total Bilan	53,0	109,4	124,7

Sources : Comptes consolidés

Ces consolidés historiques sont présentés au paragraphe 20 du présent document de référence.

3.2 COMPTES SOCIAUX ANNUELS DE CESAR

En M€	30-sept-09	31-mars-09	30-sept-08	31-mars-08
Chiffre d'affaires	0,9	5,2	2,9	5,5
Résultat Opérationnel Courant	(3,8)	(0,5)	(0,9)	1,3
Résultat Net	(4,9)	31,4	(6,4)	(34,5)
Actif immobilisé	20,0	20,0	28,7	28,4
Disponibilités + VMP	0,1	0,5	0,3	0,1
Capitaux Propres	14,8	19,8	(12,9)	(6,4)
Dette financière	1,7	-	0,8	1,7
Total Bilan	36,2	35,8	47,0	47,2

Sources : Comptes sociaux Cesar SA

IV - FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs, avant de prendre leur décision d'investissement, et les actionnaires sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent document de référence y compris les risques décrits ci-dessous.

L'attention des investisseurs et des actionnaires est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée à la présente section n'est pas exhaustive et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date d'enregistrement du présent document de référence comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe César, son activité, sa situation financière et/ou ses résultats, peuvent exister.

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

D'autres risques ou incertitudes, dont la Société n'a pas connaissance ou qui sont actuellement non significatif, pourraient néanmoins avoir dans le futur un impact sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe César.

Les difficultés rencontrées par le Groupe ont conduit la société à engager en 2009 et en 2010 des actions visant à permettre de disposer des moyens financiers nécessaires à assurer la continuité de son exploitation et répondre aux besoins de financement de sa stratégie, notamment le financement partiel de la saison 2010/2011.

Les risques auxquels doit faire face ordinairement le Groupe sont accentués par l'incertitude pesant sur les conditions de réussite du plan de restructuration financière. Dans le contexte actuel, le directoire et le conseil de surveillance ont examiné avec attention les perspectives d'exploitation pour les 12 prochains mois, et ont arrêté les comptes semestriels au 30 septembre 2009 selon le principe de continuité d'exploitation.

Ces incertitudes dépendent principalement d'un engagement ferme des partenaires bancaires à accompagner le groupe dans le financement de son besoin en fonds de roulement. Le Groupe considère, après examen des prévisions de trésorerie, que celle-ci sera suffisante pour répondre aux besoins du Groupe, sous réserve de la mise en œuvre du plan de restructuration financière avec notamment la réalisation de l'augmentation de capital visée au paragraphe 4.1.1 ci-après et l'obtention de financements bancaires.

4.1 Risque de liquidité, risque de taux, risque de change

4.1.1 Risque de liquidité

Au 31 décembre 2009, les liquidités du Groupe César s'élèvent à 1 940 K€, dont 68 K€ de valeurs mobilières de placement et 1 872 K€ de disponibilités.

Le financement de la saison 2009-2010 a été réalisé grâce en particulier aux opérations suivantes :

- Au déblocage d'une partie des fonds placés sur un compte séquestre au titre de la garantie de passif sur la cession du périmètre américain, pour 1 million de dollars US.
- A l'obtention de deux crédits court terme pour un montant total de 1.7 million d'euros arrivant à échéance en février 2010.
- Une amélioration du besoin en fonds de roulement.

Cependant, le financement de la saisonnalité de l'exercice 2010-2011 n'est aujourd'hui pas totalement assuré, et en particulier les achats de marchandises ne pourront être réalisés qu'à la condition d'obtenir des financements complémentaires à court terme

C'est la raison pour laquelle la société recherche activement de nouveaux moyens de financement pour assurer la saison 2010-2011. Le Directoire a convoqué une Assemblée Générale Mixte afin de notamment mettre en œuvre une réduction de capital suivie d'une augmentation de capital au cours du premier semestre 2010.

Cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre du plan de restructuration tant opérationnel que financier, et permettrait également la recherche d'un financement complémentaire du Besoin en Fonds de Roulement auprès d'un partenaire actionnaire ou financier. A ce titre, la société a fait appel au Médiateur du Crédit, et le dossier fait actuellement l'objet d'une analyse en vue de la mise en place d'un financement.

Dans le cadre de ses financements actuels, le Groupe César n'est pas soumis à l'application de covenants particuliers.

4.1.2 Risque de taux

L'exposition au risque de taux du Groupe César est corrélée aux taux du marché monétaire (EURIBOR, LIBOR, principalement) pour la plupart des crédits du Groupe.

En millions d'euros :

31/03/09	Actifs financier (a)		Passifs financiers (b)		Exposition nette avant couverture (c) = (a) - (b)		Instrument de couverture de taux (d)		Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d)	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	NA	2,7	0,1	9,9	-0,1	-7,20	NA	NA	-0,1	-7,20
De 1 an à 5 ans	NA	NA	0,4	0,3	-0,4	-0,3	NA	NA	-0,4	-0,3
Plus de 5 ans	NA	NA	0,2	NA	-0,2	NA	NA	NA	-0,2	NA
TOTAL	NA	2,7	0,7	10,2	-0,7	-7,5	NA	NA	-0,7	-7,5

Source : reporting 2008/2009

31 mars 2009 - en M€	< 1 an	de 1 à 5ans	> 5 ans	TOTAL
Passifs financiers	10,0	0,7	0,2	10,9
Actifs financiers	2,7			2,7
Position nette avant gestion	7,3	0,7	0,2	8,2
Hors Bilan				-
Position nette après gestion	7,3	0,7	0,2	8,2

Source : Plaqueette Comptes 2008/09

Au cours de l'exercice 2009-2010 les taux d'intérêts à court terme ont évolué fortement à la baisse portant la moyenne annuelle de l'Euribor 3 mois de 4,038% sur l'exercice 2008-2009 à 0,963% sur l'exercice 2009-2010.

	Exercice 2008-2009 (en millions d'euros)	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôt
Impact d'une variation de +20% des taux d'intérêt	+0,1	OS
Impact d'une variation de - 20% des taux d'intérêt	-0,1	OS

Source : reporting 2008/2009

Par ailleurs, le Groupe César a mis en place en décembre 2007 deux nouveaux contrats de couverture pour couvrir son risque de taux dans le cadre du contrat de refinancement conclu le 20 juin 2007 avec le pool bancaire, portant sur un montant nominal total de 25.000.000 €, à ce jour il reste un seul contrat d'un montant de 18 M€ jusqu'au 20/09/2010, à savoir :

- Option de type CAP sur une durée de 33 mois au taux d'intérêt d'exercice de 4,70% pour l'Euribor 3 mois sur un nominal de 18.000.000 €, conclu avec Natixis et KBC. Le montant résiduel de prime à verser s'élève à 30.000€.

4.1.3 Risque de change

En millions d'euros :

Exercice 2008-2009	Actifs (a)	Passifs (b)	Engagements en devises (c)	Position nette avant couverture (d) = (a) - (b) +/- (c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f) = (d) + (e)
Dollar US	0,5	7	NA	-6,5	NA	-6,5
Livre Sterling	4,2	4,6	NA	-0,4	NA	-0,4
Dollar Hong Kong	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Exercice 2008-2009	Actifs (a)	Passifs (b)	Engagements en devises (c)	Position nette avant couverture (d) = (a) - (b) +/- (c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f) = (d) + (e)
Ariary Malgache	6	3,3	NA	2,7	NA	2,7
Roupie Mauricienne	NA	NA	NA	NA	NA	NA
TOTAL	10,2	7,9	NA	2,3	NA	2,3

Source : reporting 2008/2009

Le Groupe César n'utilise pas d'instrument de couverture de change, sa situation financière ne lui ayant pas permis en 2008 et 2009 de régler les avances de primes. Le Groupe César s'approvisionne majoritairement en Asie et à Madagascar. Les devises utilisées pour ces transactions d'achat sont l'US\$ (pour la partie en provenance de Chine) et l'euro pour la partie en provenance de Madagascar.

Sensibilité au taux de change

Exercice 2008 - 2009	Impact en résultat avant impôt (en millions d'euros)	
	Hausse de 10%	Baisse de 10%
Dollar US	-0,9	+0,9
Livre Sterling	-0	+0
Dollar Hong Kong	NA	NA
Ariary Malgache	+0,2	-0,1
Roupie Mauricienne	NA	NA
TOTAL	-0.7	+0.8

Source : reporting 2008/2009

L'exposition du Groupe au risque de change porte principalement sur la parité euro/dollar américain qui a un impact sur le coût de revient des marchandises.

La part des monnaies fluctuantes (Ariary Malgache, Dollar HongKong) représente historiquement moins de 5% du chiffre d'affaires du Groupe. En outre, les mouvements du dollar hongkongais sont généralement corrélés à ceux du dollar américain.

En raison de la forte saisonnalité de l'activité, l'estimation de l'exposition au risque de change à la date du 31 mars 2009 n'est pas représentative de l'exposition sur l'ensemble de l'année. En effet, à cette période la saison d'achat et de vente est terminée, et les seuls risques significatifs portent sur la conversion du bilan, et non pas sur des risques opérationnels.

Suivi des risques

Le suivi du risque de change est effectué au niveau de la direction financière du Groupe César pour le compte des filiales concernées.

Le Groupe César n'utilise pas d'instrument de couverture de change, sa situation financière ne lui ayant pas permis en 2008 et 2009 de régler les avances de primes.

Une convention d'assistance dans la gestion des risques de taux d'intérêt et de change a été signée avec la société STRAFI CONSEIL en mai 2008, afin de doter le Groupe des outils nécessaires à la mise en place d'une couverture de change.

Pour l'exercice 2010-2011, le Groupe mettra en place une politique de couverture de change adaptée à ses besoins nouveaux.

4.2 Risques liés à la structure financière

Au 30 Septembre 2009, le montant des emprunts et dettes financières bruts s'élève à 11.5 millions d'euros. Le niveau du ratio endettement/fonds propres peut représenter un risque en cours d'exercice.

La dette à moyen et long terme qui s'élevait avant la cession du périmètre américain à 35.0 m€, se trouve ramenée à 1.8 m€ postérieurement à l'accord de conciliation conclu avec le pool bancaire en décembre 2008. Cette dette à moyen terme ne fait pas l'objet de covenants particuliers.

Le Groupe conserve néanmoins une dette d'exploitation court terme finançant sa saisonnalité principalement sous la forme de mobilisation de créances.

En K€	30-sept-09	31-mars-09
Capitaux propres consolidés	8 404	17 800
Dette moyen terme	1 774	937
Dette financière nette	9 724	8 257
Gearing	1,2	0,5

Source : Comptes Consolidés

4.3 Risque sur actions / gestion de liquidités et des valeurs mobilières de placement

Aucune action ou titre de société extérieur au Groupe ne figure à l'actif de son bilan. Les valeurs mobilières de placement ne sont que des liquidités, purement saisonnières sur plusieurs jours ou quelques semaines seulement. Les placements correspondants ne sont que ponctuels et de courte durée, seulement dans des SICAV monétaires sans risque en capital.

Les moyens mis en place pour le contrôle et le suivi des liquidités sont ceux relatifs à une gestion de trésorerie courante : en particulier, rapprochement bancaire, élaboration et coordination des prévisions mensuelles des flux et soldes de trésorerie par les sociétés du Groupe.

4.4 Risques politiques

Il existe des incertitudes liées au risque politique pesant sur la filiale de production de Madagascar, qui représente environ 60% des approvisionnements du Groupe César. La filiale de Madagascar a réalisé au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 un chiffre d'affaires de 7.218k€ et une perte nette de 17k€. La réalisation de ce risque politique pourrait conduire à une éventuelle fermeture du site, ou à des risques de rupture d'approvisionnement pendant une durée déterminée, le temps de mettre en place un éventuel approvisionnement de substitution en Chine, et pourrait avoir un impact sur le chiffre d'affaires et les résultats du Groupe César.

Néanmoins, le Groupe César tente de diversifier ses sources d'approvisionnement (Chine, Asie du Sud Est, ...).

4.5 Risques industriels

Le Groupe s'est doté de plusieurs sources de production pour la fabrication de ses produits.

Les contraintes de sécurité et d'hygiène nécessaires pour éviter des contentieux avec les consommateurs et assurer en permanence la qualité des produits vendus, font l'objet d'une surveillance constante notamment de la part de contrôleurs externes nommés par le Groupe César et d'auditeurs envoyés chez les fournisseurs par les clients ou les licenciés.

Le renforcement des contrôles éthiques (réglementation du travail, antipollution, antiterroriste), qui certes constituent un avantage concurrentiel pour le Groupe César qui les respecte, a entraîné des surcoûts à court terme

Le renforcement régulier de ces contrôles, de même que le renforcement des contrôles éthiques (réglementation du travail, antipollution, antiterroriste), en raison de réglementations plus restrictives et d'une pression accrue des clients et des consommateurs finaux, pourraient entraîner un alourdissement des procédures de fabrication et des surcoûts liés aux procédures de test.

En outre, il se peut qu'en dépit de ces contrôles, un problème de qualité survienne. Celui-ci ou la défaillance d'un fournisseur pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats ou sa situation financière, du fait d'une annulation de commande ou d'une augmentation des charges à supporter par le Groupe.

4.6 Risques technologiques

Dans le cadre des métiers exercés par César, les évolutions technologiques portent essentiellement sur les

équipements de transformation et de conditionnement, et peu sur les produits eux-mêmes. La plupart des investissements technologiques sont réalisés par les fournisseurs externes du Groupe, et font partie des critères de sélection de ces fournisseurs.

Néanmoins, d'autres technologies pourraient apparaître sur le marché et le Groupe ne peut pas être certain que la protection de ses technologies sera efficace ou que des tiers ne pourront pas les contrefaire, ce qui pourrait affecter négativement l'activité du Groupe, ses résultats et sa situation financière.

4.7 Risques clients

Le Groupe César bénéficie d'une implantation européenne répartie entre 5 pays principaux, et d'une distribution partagée sur plusieurs canaux (grandes surfaces généralistes, grandes surfaces spécialisées, détaillants, grands magasins, autres), lui permettant de lisser relativement les risques éventuels de marché. Ainsi, au 31 mars 2009, le premier client représentait 12.4% du chiffre d'affaires du Groupe, les 5 premiers clients du Groupe environ 33% et les dix premiers 45% (se reporter au paragraphe 6.1. 4 du présent document de référence pour le détail du chiffre d'affaires de la Société réalisé auprès de ses dix principaux clients). La perte d'un ou plusieurs de ces clients affecterait les résultats, le chiffre d'affaires du Groupe César et sa situation financière. Il convient toutefois de signaler que les trois premiers clients du Groupe sont des enseignes non centralisées, dont plusieurs acheteurs différents sont en contact avec César dans chacun des pays où le Groupe opère, ce qui limite le risque.

En France et en Espagne les créances sont affacturées. Dans les autres filiales de distribution, les principaux clients font l'objet de procédures d'encaissement diverses (Daily, escompte, invoice discounting...), le risque n'étant pas supporté par l'organisme de financement. Pour les principaux clients hors France et Espagne, le Groupe César a contracté une police d'assurance-crédit Eurexel (SFAC + Coface) qui couvre les ventes pour chaque filiale.

4.8 Saisonnalité du chiffre d'affaires

Le Groupe César réalise 43.4% de son chiffre d'affaires annuel durant le quatrième trimestre civil.

2008/09	M€	%
Q1 - 06/08	2,9	7,4%
Q2 - 09/08	11,3	28,7%
Q3 - 12/08	17,1	43,4%
Q4 - 03/09	8,1	20,5%
Chiffre d'affaires Net	39,5	100%

Source : Reporting 2008/09

Cette saisonnalité du chiffre d'affaires est due au fait que :

- la prise de commande de l'activité européenne s'effectue tout au long de l'exercice tandis que les livraisons ont essentiellement lieu d'août à janvier, couvrant les événements d'Halloween, Noël et Carnaval.
- l'activité industrielle du Groupe César est importante pendant huit mois, de février à octobre.

En raison de ce qui précède, la saisonnalité de l'activité a un impact fort sur le besoin de financement (fonds de roulement) du Groupe, ainsi que sur son résultat. Schématiquement, le premier semestre est essentiellement consacré à la mise en place et aux achats des collections, tandis que la facturation et l'encaissement interviennent au second semestre. Les achats sont réalisés avant de recevoir les commandes des clients, ce qui fait porter à la société un risque sur ses stocks.

Le Groupe César a entamé une politique visant à élargir son portefeuille d'évènements notamment à travers des fêtes populaires qui avaient été peu à peu abandonnées et qui bénéficient d'un retour en grâce auprès d'une population souvent en manque d'évènements festifs (par exemple : Carnaval des Quartiers de Paris, Saint Valentin, mariages, communions et barbecues essentiellement en mai/juin).

4.9 Risques liés à l'environnement économique général

Le Groupe est présent sur des marchés dépendants d'un certain nombre de facteurs, dont les changements comportementaux et les évolutions de la conjoncture économique.

Ainsi, la dégradation économique en Europe depuis 2008 a eu des effets sur l'activité du Groupe, au travers notamment de retards dans la prise de commandes des clients, ou de l'augmentation du taux de retours, se traduisant par un impact négatif sur la situation financière et les résultats du Groupe. L'incertitude liée à la situation économique perdue au jour de l'émission du présent document de référence.

4.10 Risques liés aux licences

Le Groupe César détient à ce jour environ 35 contrats de licence en Europe. Les droits d'utilisation de l'image d'une licence varient entre 2 et 5 ans. 56% du chiffre d'affaires du Groupe César au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 est réalisé par la vente de produits sous licence. La première licence du Groupe représente environ 18% du chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009.

En outre, les principaux contrats de licence prévoient la possibilité pour le propriétaire d'une licence de mettre un terme au contrat de licence conclu avec des sociétés du Groupe au cas où la Société ou sa filiale concernée deviendrait insolvable.

César ne peut pas exclure le risque de perdre une ou plusieurs licences, ce qui pourrait affecter défavorablement le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière du Groupe.

4.11 Risques de hausse des coûts

Le contexte de hausse des coûts de revient consécutif à l'augmentation (i) des cours du pétrole (impactant le prix de revient du textile utilisé), (ii) des coûts de main d'œuvre dans le Sud de la Chine où le Groupe produit une part importante de ses produits, mais également (iii) des coûts de transport pourrait perdurer, ce qui pourrait affecter défavorablement le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière du Groupe.

4.12 Risques de propriété intellectuelle

Le Groupe César dispose de peu de brevets à son nom.

Pour prévenir des risques de contrefaçon, César procède aux dépôts nationaux et internationaux de ses brevets, marques, dessins et modèles et assure une surveillance régulière des brevets, marques, dessins et modèles similaires pour avoir la possibilité de s'opposer à leur dépôt. De plus, le Groupe César travaille en étroite collaboration avec les donneurs de licence afin de protéger les droits de copyright.

Malgré les moyens mis en œuvre, César ne peut toutefois pas garantir qu'il ne sera pas porté atteinte à ses droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait affaiblir sa position concurrentielle, ses résultats, son chiffre d'affaires et sa situation financière.

4.13 Risques sur les assurances

Chaque société du Groupe César est assurée en fonction de l'existence des risques identifiés. Il est possible que certains risques non identifiés ne fassent l'objet d'aucune police d'assurance au niveau du Groupe César ou des filiales elles-mêmes.

4.14 Autres risques juridiques

Les charges qui peuvent résulter de procédures judiciaires, arbitrales ou administratives pouvant intervenir dans le cours normal de l'activité de César ne sont provisionnées que lorsque lesdites charges sont probables et que leur montant peut être estimé ou quantifié. A la connaissance de César, aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse connue non provisionnée n'est susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine de César et du Groupe César.

Les litiges ou les procédures d'arbitrage en cours sont mentionnées au paragraphe 20.8 du présent document de référence.

4.15 Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le développement des ventes directes depuis la Chine induit une modification du marché, à laquelle César répond en développant ses capacités de ventes FOB (*Free On Board*) depuis l'Asie à travers le renforcement de sa filiale César Asia. Ces ventes directes produisent un effet déflationniste sur les prix, ce qui pourrait affecter le chiffre d'affaires en valeur du Groupe, ses résultats et sa situation financière.

4.16 Risque de marché

Instruments Financiers dérivés

Un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-Out au nom de la société JOSMAN. Le risque maximum est évalué à la date d'arrêt des comptes semestriels du 30 septembre 2009 à 666 milliers d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et les analyses juridiques en cours indiquent que la position de la société devrait prévaloir. En conséquence, il n'a été procédé à aucun enregistrement comptable au titre des engagements pris par le biais de ce contrat

V - INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1. Histoire et évolution de la société

5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur

César

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Numéro R.C.S. : 381 178 797 BOBIGNY

5.1.3. Date de constitution et durée de l'émetteur

La société a été constituée le 25 janvier 1991 et sa durée est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 13 mars 2090, sauf en cas de prorogation ou de dissolution anticipée de la société.

5.1.4. Siège social et forme juridique de la société, législation régissant ses activités

Siège social : 19, rue des Bretons, 93200 La Plaine Saint Denis
Téléphone : 01 49 98 16 10

Forme juridique et législation applicable : Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce.

5.1.5. Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Plusieurs dates clés ont marqué le développement du Groupe :

1994/1995	acquisition de Dekkertoys (Grande-Bretagne) et Josman (Espagne)
1997/1998	acquisition de Disguise (Etats-Unis) et France Cotillons (France)
1999/2000	acquisition de Joker (Italie) et Hilka (Allemagne)
2005	acquisition de Nounours (France)
2008	cession du périmètre américain, constitué des principaux actifs et passifs de Disguise (USA) et Disguise Hong Kong
2009	acquisition de 60% du capital de Festivéo, site de vente de costumes et mascottes sur internet

5.2. Principaux investissements

5.2.1 Principaux investissements réalisés

Le Groupe César a poursuivi au cours de l'exercice 2009-2010 son effort de développement et d'adaptation des catalogues et des produits distribués conformément au plan stratégique.

Par référence à la norme IAS 38, et en raison notamment d'une probabilité raisonnable d'avantages économiques futurs liés à cette phase de développement, les frais de création et de collection relatifs à ces nouveaux produits sous licence ont été inscrits à l'actif du bilan, pour être amortis sur la durée de vie estimée des dites collections à compter de la date de leur commercialisation. Au titre de l'exercice 2008-2009, ces investissements se sont élevés à 711 milliers d'euros.

Ces frais comprennent l'ensemble des frais directement attribuables à la création.

5.2.2 Principaux investissements en cours

En dehors des investissements de création décrits au paragraphe 5.2.1, il n'existe pas d'investissements en cours significatifs, c'est-à-dire représentant :

- pour les immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisition, 20% de la valeur d'immobilisation inscrite au bilan,
- pour les immobilisations corporelles, 20% de la valeur brute des immobilisations inscrite au bilan ou 10% des capitaux propres consolidés.

5.2.3 Principaux investissements planifiés

La société a prévu de moderniser au cours des deux prochains exercices le parc de machines utilisé à Madagascar. Il s'agit essentiellement d'investissements de renouvellement, non de capacité, et ils ne devraient pas excéder les seuils mentionnés ci-dessus.

VI - APERCU DES ACTIVITES

6.1. Principales activités

6.1.1. Les produits

César produit et commercialise une gamme complète de produits pour toutes les occasions festives de l'année :

- Déguisements : César vend plus de 3 millions de costumes par an ainsi que des accessoires (masques, perruques, épées, baguettes magiques, bijoux etc..)
- Jouets, cartables, peluches et autres articles : cette catégorie comprend des cartables et sacs à dos fabriqués par la filiale espagnole Josman, des tentes et maisons en textile non tissé ainsi que des peluches.

César bénéficie d'atouts pour assurer la pérennité de son portefeuille de licences et, au travers de son équipe de développement de licences et de son département création, continue de s'assurer un flux de licences à fort potentiel pour l'avenir.

Le savoir-faire du Groupe César, son ancienneté sur le marché et son implantation géographique européenne sont reconnus et appréciés par le monde de la licence, ce qui lui a été témoigné en 2008 par une nomination aux « Licensing Award ».

6.1.2. Les événements festifs et les occasions permanentes

Le marché de César se décompose en deux catégories d'événements :

- Les événements festifs de l'année : Halloween, Carnaval, Noël et Fin d'année.
- Les occasions permanentes : mariages, anniversaires ou goûters qui ont lieu tout au long de l'année.

Pour chacune de ces catégories, les gammes de produits sont élaborées selon une logique de collection (événements festifs), ou sur le mode d'un assortiment de produits génériques (occasions permanentes).

- Le marché d'Halloween : sous l'impulsion de César dans les années 90, cette fête d'origine celte s'est implantée sur le vieux continent. Aujourd'hui, le marché mature en France, la fête des Sorcières est toujours un marché en croissance en Allemagne et en Angleterre. En Europe et en France, le volume des ventes est resté stable au cours des trois derniers exercices.
- Le marché du Carnaval : Carnaval est très populaire en Europe continentale (Allemagne, Suisse, Autriche, Italie et Espagne) ainsi qu'en Scandinavie. Il est aussi un événement incontournable pour se déguiser pour les petits français, notamment dans les écoles. Grâce à quelques villes françaises comme Dunkerque, Nice ou Angoulême qui ont su perpétuer cette coutume, le Carnaval devient aussi de plus en plus une fête pour adultes au niveau national.
- Le marché de Noël : jeu traditionnel par excellence, le déguisement s'impose de plus en plus dans les linéaires de la distribution européenne comme un incontournable. Il est souvent un cadeau refuge pour des parents et grands-parents qui se retrouvent facilement dans un jeu traditionnel.
- Le Nouvel An : souvent cité par le consommateur comme le jour pour faire la fête, le réveillon du 31 Décembre est sans aucun doute la date où l'on consomme le plus de cotillons et décorations papiers dans le monde.

Evolution du chiffre d'affaires mensuel du Groupe César :

2008/09	M€	%
avril	2,4	5%
mai	1,7	3%
juin	2,2	4%
juillet	3,9	8%
août	2,7	5%
septembre	6,5	13%
octobre	8,6	17%
novembre	5,7	11%
décembre	5,2	10%
janvier	8,0	16%
février	2,7	5%
mars	1,8	3%
Chiffre d'affaires Brut	51,2	100%

Source : Reporting 2008/09

Passage du Chiffre d'affaire Brut à Net :

M€	2007/08	2008/09
Gross Sales	55,6	51,2
Retours sur ventes	(7,0)	(7,9)
Produits annexes	0,5	(0,0)
Remise fin d'année	(2,8)	(1,5)
Autres remises	(1,2)	(0,0)
Part pub variables	(2,4)	(2,3)
Net Sales	42,7	39,5

Source : Reporting 2008/09

6.1.3 La commercialisation des produits César

Le Groupe César a une couverture internationale équilibrée, le premier pays de destination des ventes (France) représentant 31% de l'activité.

En M€	2007/08		2008/09	
France	14,6	34,2%	12,2	30,8%
Allemagne	4,6	10,9%	4,7	12,0%
Grande-Bretagne	7,8	18,3%	8,1	20,5%
Italie	4,9	11,6%	4,5	11,4%
Espagne	8,5	19,9%	7,8	19,6%
Festiveo	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Festival (*)	2,2	5,1%	2,2	5,6%
Chiffre d'affaires Net	42,7	100,0%	39,5	100,0%

(*) FOB & Local Madagascar Sales

Source : Reporting 2008/09

Intégrée au Groupe en 1998, la filiale de Hong Kong, César Asia, permettait à César de bénéficier d'une entité de sourcing en Asie, recherchant de nouveaux produits et matières premières aux meilleures conditions. Cette filiale est restée sans activité en 2009-2010, ses actifs ayant été transférés à Jakks Pacifique dans le cadre de la cession du périmètre américain. La société Jakks Pacific, liée à César par un contrat de prestation de services, a fourni à César au cours de l'exercice l'ensemble des prestations de ventes FOB et de sourcing antérieurement réalisées par la filiale.

Le Groupe envisage d'utiliser à nouveau, à partir de 2010-2011, la filiale César Asia, afin notamment de bénéficier des meilleurs prix de sourcing et de proposer à ses clients des produits FOB directement des usines

chinoises, se plaçant ainsi de façon compétitive sur ses gammes premier prix.

6.1.4. Les réseaux de distribution

Les réseaux de distribution du Groupe sont variés et concernent tous les modes de distribution : hypermarchés, grands magasins, grossistes et détaillants.

La distribution des produits repose sur deux modes :

- Le mode indirect, constitué de grossistes (wholesalers) qui distribuent ensuite aux magasins spécialisés (festifs ou jouets) et aux supermarchés.
- Le mode direct regroupant les Grandes et Moyennes Surfaces (Mass Market), les Grandes Surfaces Spécialisées (Toy Chains et Party Chains), les Grands Magasins (High End) et la Vente Par Correspondance, ou par internet (Other).

2008/09	M€	%
Mass Market	23,2	45%
High End	3,3	6%
Party Chain	1,1	2%
Toys Chain	11,3	22%
Wholesalers	3,3	6%
Hard Discount	0,6	1%
Other	8,5	17%
TOTAL	51,2	100%

Source : Reporting 2008/09

Les gammes de produits sont indifféremment réparties dans les circuits de distribution. Néanmoins, les grandes surfaces commandent généralement des assortiments de produits « phares », les plus représentatifs des thèmes de fête qu'elles souhaitent promouvoir.

Compte tenu de sa taille et de sa position sur le marché du festif, César bénéficie d'une clientèle diversifiée. Les dix premiers clients, leaders du secteur de la distribution, représentent 45% du chiffre d'affaires du Groupe en 2008/2009.

Dix premiers clients pour 2008/2009 (Source : César)

2008/09	M€	%
Client 1	6,3	12,4%
Client 2	4,0	7,8%
Client 3	3,1	6,0%
Client 4	2,1	4,1%
Client 5	1,5	2,9%
Client 6	1,2	2,3%
Client 7	2,1	4,1%
Client 8	0,3	0,6%
Client 9	1,5	2,9%
Client 10	1,1	2,1%
Client 11	1,0	2,0%
Client 12	1,1	2,2%
Other	25,9	50,6%
Chiffre d'affaires Brut	51,2	100%

6.2. Principaux marchés

6.2.1. Le marché des articles de fête

Le marché du festif se diversifie car, depuis quelques années, les occasions de faire la fête se multiplient, phénomène amplifié par l'intérêt des grandes marques pour ce marché. En effet, la fête présente l'avantage de provoquer un mouvement de mobilisation collective qui induit, de façon accélérée, le passage à l'acte d'achat.

De plus, chaque personne n'étant pas concernée de la même façon, il n'existe pas de risque de lasser le consommateur du fait de la multiplication des événements.

De nouveaux marchés pour les articles de fête s'ouvrent dans des régions autres que l'Europe continentale. Ainsi, la Scandinavie, l'Asie et l'Europe de l'Est représentent des relais de croissance importants.

6.2.2. Le positionnement du Groupe César

Le marché sur lequel le Groupe opère ne faisant pas l'objet d'un suivi régulier par un organisme spécialisé, les informations concernant le positionnement concurrentiel du Groupe César reposent sur des estimations faites par le Groupe.

En France :

Noël reste l'événement phare pour la consommation française du déguisement avec des produits vendus plus chers et dans tous les circuits de distribution.

Pour Carnaval et Halloween, César présente une offre globale qui lui permet de tirer profit de la largeur de sa gamme festive (grimaces, déguisements, masques, etc.).

Leader du marché festif, César ne trouve à ses côtés que de plus petites entreprises, souvent familiales et spécialisées sur des niches spécifiques. Corolle, le Panache Blanc, Caritan rejoignent Rubie's dans la liste des concurrents du Groupe.

L'intégration de Nounours au 1^{er} Avril 2005 a permis à César d'accroître son offre (peluches). La prise de participation majoritaire dans Festivéo (2009) a pour sa part permis au groupe de compléter ses réseaux de distribution, les ventes sur internet prenant une part de plus en plus significative ces dernières années et constituant un relais de croissance.

Reste de l'Europe :

César dispose d'une position forte sur tous les segments du festif dans la plupart des pays industrialisés.

Le marché européen est très atomisé tant au niveau géographique qu'au niveau des gammes.

Allemagne

Le marché est marqué par une forte prépondérance de l'événement Carnaval (67% du chiffre d'affaires Allemagne de César). Halloween, 12% des ventes César, dispose d'un potentiel de développement important.

Au 31 mars 2009, près de 95% des produits vendus sont issus des gammes de déguisements, masques, accessoires et grimaces, mais seulement 25% sont des produits sous licences, niche de marché en progression.

Sur le segment des costumes et des masques, à côté de César on trouve des entreprises de taille moyenne comme les sociétés Fries ou Andrea Modem. RiethMuller en Allemagne reste le leader incontesté du marché de la gamme papier malgré la concurrence des importateurs.

Espagne

La répartition entre les événements Carnaval, Fin d'année et les occasions permanentes est relativement bien équilibrée (représentant chacune environ un tiers des ventes du Groupe en Espagne). A l'inverse et pour des raisons culturelles, Halloween n'est pratiquement pas célébré. César à travers sa filiale Josman est leader sur le marché du festif en Espagne (64% de son chiffre d'affaires 2008-2009, le solde étant essentiellement obtenu par la vente de près de 600.000 cartables et sacs à dos haut de gamme qui représentent 27% du CA). Ses concurrents sont essentiellement des entreprises de petite taille.

Italie

De la même façon qu'en Allemagne, le marché italien se caractérise par une prépondérance de Carnaval (69% des ventes de César en Italie). Les costumes et masques y tiennent une part significative (72% des ventes en 2008-2009).

Les concurrents sont essentiellement des entreprises de taille moyenne comme Fiori Paoli.

Royaume Uni

Carnaval n'est pas célébré en Grande-Bretagne. Les fêtes de déguisement sont concentrées sur la fin d'année et les occasions permanentes. Les costumes, accessoires et masques représentent 95 % des ventes de la filiale pour l'exercice clos au 31 mars 2009. Parmi ceux-ci, les ventes de costumes sur le marché textile, dont la part est croissante, ont atteint 33% du chiffre d'affaires de la filiale en 2008-2009. Les produits sous licence connaissent un succès croissant, représentant en 2008-2009 97 % des ventes de la société (65% en 2004).

Les concurrents sont nombreux sur ce marché et il convient de citer Rubies et Christys qui ont des parts de marché estimées supérieures à celle de César.

6.3. EVENEMENTS EXCEPTIONNELS AYANT INFLUENCE LES ACTIVITES ET LES MARCHES

Le chapitre 9.2.3 rappelle les facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation.

6.4. DEGRE DE DEPENDANCE A L'EGARD DE BREVETS OU DE LICENCES, DE CONTRATS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU FINANCIERS OU DE NOUVEAUX PROCEDES DE FABRICATION

Le Groupe César détient à ce jour environ 35 contrats de licence en Europe pour lesquels les droits d'utilisation de l'image varient entre 2 et 5 ans. 56% du chiffre d'affaires du Groupe César au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 est réalisé par la vente de produits sous licence. La première licence du Groupe représente environ 18% du chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Concernant les brevets, le Groupe en dispose de peu à son nom.

Les risques liés à la dépendance du Groupe à l'égard de brevets, de licence ou d'autres droits de propriété intellectuelle sont décrits aux sections 4.8 et 4.9 du présent document de référence.

VII-ORGANIGRAMME

7.1. DESCRIPTIF DU GROUPE ET PLACE DE L'EMETTEUR

Le Groupe César est présent au travers de filiales ou bureaux de commercialisation sur ses principaux marchés, la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Italie et l'Espagne. Il possède en outre une filiale de production à Madagascar et une filiale de sourcing pour les produits et les matières premières basée à Hongkong (sans activité en 2009-2010, mais qui sera réactivée en 2010-2011).

En application du Protocole de Conciliation homologué par le Tribunal de Commerce de Bobigny le 26 novembre 2008, le Groupe a poursuivi la mise en place de son plan de réorganisation. Celui-ci s'est traduit notamment par la création d'un back office unique en Europe du Nord (France, Allemagne et Grande-Bretagne) et les opérations de restructuration juridiques suivantes :

- Une opération de Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés françaises TAGADA INTERNATIONAL, FRANCE COTILLONS, SNJ SOCIETE NOUVELLE DU JOUET, CESAR INDUSTRIES et NOUNOURS au profit de César SA effective le 19 mai 2009.
- Un transfert d'activité des sociétés anglaise et allemande vers César SA, qui dispose désormais de bureaux de représentation commerciale au Royaume-Uni et en Allemagne. Les entités juridiques de ces pays sont en cours de liquidation.
- Un Plan de Sauvegarde de l'emploi conduisant à la suppression de 44 postes en France, 45 postes en Allemagne et 10 postes en Grande Bretagne, et à la création de 28 postes sur les sites de La Plaine Saint Denis et de Saumur. Ce plan a été mis en œuvre à compter de juin 2009.
- Le rassemblement sur le site de Saumur des activités logistiques française et allemande à compter du mois d'août 2009.

La société César SA assure désormais, outre ses fonctions de holding (qui incluent la direction générale, la direction marketing et la direction financière du Groupe, ainsi que la gestion de la trésorerie), la coordination des achats pour l'ensemble du Groupe et les prestations de design pour le compte des filiales européennes, ainsi que la gestion administrative (comptabilité, achats, ventes, suivi clients...) du périmètre Europe du Nord.

Un organigramme du Groupe César figure en Annexe 2 au présent document de référence.

Le contrôle de la société est détenu par le fonds FCPR Private Equity dont la gestion est assurée par Butler Capital Partner.

7.2. LISTE DES FILIALES IMPORTANTES

Se reporter au point A.2 de la partie VII des comptes consolidés figurant à la section 20.1.2 du présent document de référence pour une description du périmètre du Groupe.

VIII - PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET TOUTES CHARGES MAJEURES PESANT SUR CELLES-CI

Sur l'ensemble du Groupe, seuls les sites de César Industrie (Chacé et Saumur) et de Hilka (Allemagne) sont détenus en propre ou sous forme de crédit bail. Les immobilisations corporelles sont également composées des locaux ci-dessus ainsi que des agencements et mobilier de bureau. En raison de la restructuration opérationnelle survenue au cours de l'exercice 2009, les entrepôts allemands sont désormais inutilisés, et sont mis en vente.

Les sites utilisés par le Groupe en France (La Plaine Saint Denis), Italie (Crevalcore), Espagne (Denia), Hong Kong et Madagascar (Antananarivo) font l'objet de contrats de location (baux commerciaux).

Pays	Utilisation	Type	Surface	Loyer annuel	Devise
UK	Bureaux	Bail	140m2	32 312	GBP
UK	Entrepot	Bail	8000m2	308 500	GBP
Allemagne	Bureaux	Proprietaire	600m2	-	
Allemagne	Entrepot	Proprietaire	6285m2	-	
France	Bureaux	Bail 2eme etage	499m2	79 766	EUR
France	Bureaux	Bail	197m2	22 191	EUR
France	Entrepot + Bureaux Chace	Credit Bail	6136m2	118 888	EUR
France	Entrepot + Bureaux Clos Bonnet	Credit Bail	8880m2	Inclus ci dessus	
Italie	Entrepot + Bureaux	Bail	2350m2	134 500	EUR
Espagne	Entrepot + Bureaux	Bail	5726m2	222 074	EUR
Madagascar	Entrepot + Bureaux + Atelier	Bail	11780m ²	95 000	EUR

A l'exception de la société Festival (Madagascar), les sociétés ne réalisent pas d'opération de production. En conséquence, les investissements à caractère industriel actuels ou prévus sont peu significatifs.

8.2. QUESTION ENVIRONNEMENTALE POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

NEANT

IX-EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE DE CESAR

Bilans consolidés de César

Les commentaires ci-après s'entendent sur la base du périmètre pro-forma tel qu'indiqué au paragraphe 3.1 du présent Document de Référence.

ACTIF

En Keuros	30-sept-09 6 mois	31-mars-09 12 mois	30-sept-08 6 mois	31-mars-08 12 mois
Actif immobilisé				
Ecarts d'acquisition	-	-	-	19 836
Immobilisations incorporelles	2 452	2 765	2 175	2 401
Immobilisations corporelles	3 522	4 336	4 740	4 580
Immobilisations financières	700	135	155	210
Actifs d'impôts différés	-	0	3 659	3 810
Autres actifs non courants	-	-	-	-
TOTAL ACTIF NON COURANT	6 674	7 236	10 729	30 837
Stocks et en-cours	15 812	12 664	20 993	16 383
Clients et comptes rattachés	11 616	17 484	14 855	19 837
Autres créances et comptes de régularisation	8 020	8 733	9 544	7 785
Valeurs mobilières de placement	69	56	123	139
Disponibilités	1 856	2 630	1 550	1 477
TOTAL ACTIF COURANT	37 373	41 567	47 066	45 621
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	1 058	4 215	79 198	31 105
TOTAL ACTIF	45 105	53 018	136 992	107 563

Source : Comptes Consolidés Proforma

Les actifs non courants sont passés de 30.8M€ au 31 mars 2008 à 6.7M€ au 30 septembre 2009 principalement sous l'effet :

- de la dépréciation à 100% des écarts d'acquisition ; et
- de l'annulation de l'activation des déficits reportable en actif d'impôt différé.

Les immobilisations incorporelles incluent les frais de collections (IAS38) et les licences de logiciel.

Le montant des immobilisations corporelles nettes a été réduit en 09/2009 principalement sous l'effet de la réorganisation du Groupe et de la prise en compte de la juste valeur de l'actif immobilier.

Les actifs courants sont en nette diminution à fin septembre 2009 compte tenu de l'amélioration de la gestion des stocks et du décalage sur octobre d'une partie de la facturation d'Halloween 2009.

Les autres créances et comptes de régularisation ressortent à 8.0M€ à fin 09/2009 et incluent :

- les créances de TVA : 4.8M€ ;
- les royalties payées d'avance pour 1.7M€ ; et
- les débiteur divers et les charges constatées d'avance pour 1.5 M€.

PASSIF

En Keuros	30-sept-09	31-mars-09	30-sept-08	31-mars-08
Capital	12 520	12 520	12 520	12 520
Primes	49 164	49 166	49 167	49 191
Réserves consolidées	(39 846)	(34 065)	(34 069)	(14 539)
Résultat consolidé	(8 110)	(5 781)	(24 511)	(19 530)
Réserves de conversion	(5 452)	(4 167)	(5 962)	(8 539)
Total capitaux propres (part du groupe)	8 276	17 673	(2 855)	19 103
Intérêts minoritaires	128	127	203	200
Total capitaux propres consolidés	8 404	17 800	(2 652)	19 303
Emprunts et dettes financières - part à plus d'un an	1 774	937	997	5 653
Passifs d'impôts différés	37	66	39	49
Provisions pour risques et charges non courants	1 026	1 215	1 564	1 671
Autres passifs non courants	-	-	-	-
PASSIF NON COURANT	2 837	2 218	2 600	7 373
Emprunts et dettes financières - part à moins d'un an	9 806	9 951	46 972	42 016
Fournisseurs et comptes rattachés	9 061	9 663	12 728	10 802
Autres dettes et comptes de régularisation	14 555	12 593	12 000	11 144
PASSIF COURANT	33 422	32 207	71 700	63 962
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	442	793	65 344	16 925
TOTAL PASSIF	45 105	53 018	136 992	107 563

Source : *Plaquette Comptes Consolidés Proforma*

Entre mars 2008 et septembre 2009, les capitaux propres ont évolué de 19.3M€ à 8.4M€, soit une diminution de 10.9M€ correspondant aux pertes sur la période et à l'impact positif de la cession du Périmètre US.

La renégociation de la dette financière avec le pool bancaire a permis de réduire la dette financière. Au 30 septembre 2009 la dette à plus d'un an s'élève à 1.8M€ dont 0.7M€ de crédit bail.

La dette financière à moins d'un an correspond pour l'essentiel aux financements des créances (Daily, Escompte et Factor) pour 6.6M€ et aux concours bancaires pour 2.9M€.

Les provisions pour risques et charges non courants correspondent aux provisions pour retraites.

Les autres dettes courantes ressortent à 14.6M€ à fin 09/2009 et incluent :

- les dettes sociales et fiscales : 6.1M€ ;
- le compte courant d'associé : 3.7M€ ;
- les avances et acomptes reçues des clients : 1.0M€ ;
- les autres provisions pour risques et charges : 2.4M€ ; et
- les autres dettes diverses pour 1.4M€.

9.2. RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31 MARS 2009

9.2.1. Comptes de résultats consolidés de César

En Keuros	30-sept-09	31-mars-09	30-sept-08	31-mars-08
Chiffre d'affaires net	9 441	39 483	13 254	42 657
Coût des ventes	(4 439)	(21 468)	(8 568)	(24 105)
Marge brute	5 002	18 015	4 686	18 552
Frais commerciaux et de distribution	(4 300)	(12 927)	(5 318)	(12 126)
Frais de création artistique et de marketing	(967)	(1 410)	(1 193)	(2 108)
Frais administratifs	(4 574)	(7 368)	(4 197)	(7 645)
Autres produits et charges d'exploitation	342	394	205	1 976
Dotations et reprises amort et provisions	(674)	(953)	(487)	(772)
Résultat Opérationnel Courant	(5 171)	(4 249)	(6 304)	(2 123)
Autres produits et charges opérationnels	(2 490)	(24 692)	(18 274)	(16 865)
Résultat Opérationnel	(7 661)	(28 941)	(24 578)	(18 988)
Produits financiers	13	-	31	12
Charges financières	(331)	(3 322)	(2 536)	(4 766)
Coût de l'endettement financier net	(318)	(3 322)	(2 505)	(4 754)
Autres produits et charges financières	653	17 695	(2 479)	2 278
Impôt sur les résultats	6	(3 845)	(167)	(1 817)
Résultat net des activités poursuivies	(7 320)	(18 413)	(29 729)	(23 281)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	(780)	12 638	5 210	3 780
Résultat net consolidé	(8 100)	(5 775)	(24 519)	(19 501)
dont Intérêts minoritaires	(10)	(6)	(8)	(29)
dont Part du Groupe	(8 110)	(5 781)	(24 511)	(19 530)
Résultat par action	(0,891330)	(0,703201)	(2,975850)	(2,374567)
Résultat dilué par action	(0,891330)	(0,701810)	(2,751598)	(2,195627)
Nbre actions	8 212 443	8 212 443	8 212 443	8 212 443
Nbre actions diluées	8 212 443	8 228 723	8 881 747	8 881 747

Source : *Plaquette Comptes Consolidés Proforma*

Chiffres d'affaires :

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2009 ressort à 39 483 milliers d'euros, en diminution de 7.5%, soit 3 174 milliers euros de moins par rapport à l'exercice précédent. A taux de change constant, le chiffre d'affaires s'établit à 40 962 milliers d'euros, en diminution de 4.0% par rapport au 31 mars 2008.

En ce qui concerne les principales natures de produits, les ventes de costume ont représenté en 2008-2009 58% du chiffre d'affaires, les ventes d'accessoires, 12% du chiffre d'affaires, les peluches 8,0% du chiffre d'affaires et les cartables et sac à dos 7,0% du chiffre d'affaires.

Coût des Ventes :

Le coût des ventes consolidé ressort au 31 mars 2009 à 21 468 milliers d'euros, en diminution de 10,9%, soit 2 637 milliers euros de moins par rapport à l'exercice précédent. En termes de chiffre d'affaires, le coût des ventes s'établit à 54,3% contre 56,5% sur l'exercice précédent. Ceci est la conséquence de la baisse conjuguée des frais d'approche, des coûts additionnels liés aux procédures de tests et des frais de personnel.

Résultat Opérationnel :

Le Résultat Opérationnel consolidé s'élève à - 28 941 milliers d'euros contre - 18 988 milliers d'euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel courant consolidé ressort à - 4 249 milliers d'euros contre - 2 123 milliers d'euros sur l'exercice précédent, avant impacts comptabilisés sur l'exercice de charges et produits exceptionnels de - 24 692 milliers d'euros comprenant - 19 828 milliers de dépréciation d'écart d'acquisition et de fonds de commerce et -2 043 milliers d'euros de dépréciation de stocks consécutive à l'arrêt de lignes de produits, à comparer à des charges exceptionnelles de -16 865 milliers d'euros comptabilisés sur l'exercice précédent et comprenant une dépréciation de survaleurs à hauteur de -10 000 milliers d'euros et une dépréciation de stocks de - 6 452 milliers d'euros,

Ce résultat opérationnel courant avant se décompose comme suit :

- les frais commerciaux, distribution, création, marketing et administratifs totalisent 21 705 milliers d'euros au 31 mars 2009 contre 21 879 milliers d'euros au 31 mars 2008 en diminution de 0,8%, soit en valeur absolue - 174 milliers d'euros. Les charges de personnel incluses dans ces frais s'établissent respectivement à 8 554 milliers d'euros contre 9 073 milliers d'euros, en diminution de 5,7%, soit en valeur absolue 519 milliers d'euros. Les royalties s'élèvent à 3 601 milliers d'euros au 31 mars 2009 contre 3 252 milliers d'euros au 31 mars 2008, en hausse de 9,6,0%, soit en valeur absolue + 349 milliers d'euros,
- les Autres produits et charges d'exploitation s'établissent à 394 milliers d'euros au 31 mars 2009 contre 1 976 milliers d'euros au 31 Mars 2008 du fait d'un produit à recevoir chez CESAR SA de 1 751 milliers d'euros comptabilisé sur ce dernier exercice,
- les dotations et reprises d'amortissement et provisions ressortent à - 953 milliers d'euros au 31 Mars 2009 contre -772 milliers d'euros au 31 Mars 2008, soit une augmentation de 23,4% et une augmentation en valeur absolue de 181 milliers d'euros.

Résultat Financier

Le résultat financier + 14 373 milliers d'euros, est composé essentiellement :

- du produit réalisé, +22 833 milliers d'euros, réalisé par César Sa à la suite de la signature du protocole avec le Pool Bancaire en novembre 2008,
- des intérêts sur les emprunts long terme renégociés en novembre 2008, 771 milliers d'euros,
- des intérêts sur la dette court terme (affacturation, crédit de campagne et escompte), 2 551 milliers d'euros,
- et des pertes et gains de change, - 4 427 milliers d'euros liés à l'évolution de l'USD et du HKD.

Résultat Net

Le Résultat Net consolidé du Groupe ressort à -5 775 milliers d'euros au 31 mars 2009 contre - 19 501 milliers d'euros au 31 mars 2008.

9.2.2. Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation

- La saisonnalité

La saisonnalité de l'activité, avec des ventes concentrées sur Halloween, Noël et Carnaval se traduit par un volume de facturation significativement plus élevé au second semestre qu'au premier. En conséquence, on observe au 30 septembre une forte variation des comptes de stocks, clients, fournisseurs et factor par rapport à la clôture annuelle au 31 mars, la fin du premier semestre représentant traditionnellement un point haut de besoin en fonds de roulement.

Le Groupe César a, par ailleurs, entamé une politique de dessaisonnalisation visant à élargir toujours davantage la période "festive", notamment à travers des fêtes populaires qui avaient été peu à peu abandonnées et qui bénéficient d'un retour en grâce auprès d'une population souvent en manque d'événements festifs (par exemple : Carnaval des Quartiers de Paris, Saint Patrick, Saint Valentin, mariages, communions et barbecues essentiellement en mai/juin).

9.2.3. Facteurs ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur

L'environnement macro-économique dans lequel opère César s'est détérioré sur les 24 derniers mois.

Les principaux facteurs ayant contribué à la modification de la situation sont les suivants :

- hausse des coûts de revient consécutive à l'augmentation du cours du pétrole (impactant le prix de revient du textile utilisé) et de la main d'œuvre dans le sud de la Chine (tendance à +20% selon les régions en 2007-2008, poursuivie bien qu'à un rythme moindre en 2008-2009) ;
- dégradation significative des taux de change USD/HKD et USD/EUR ;
- normes de sécurité des produits de plus en plus contraignantes entraînant des surcoûts liés aux procédures de test ;
- renforcement des contrôles éthiques (réglementation du travail, antipollution, antiterroriste), qui certes constituent un avantage concurrentiel pour César qui les respecte, mais qui ont entraîné des surcoûts à court terme ; et
- plus généralement, ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et en Europe.

X-TRESORERIE ET CAPITAUX

10.1. CAPITAUX DE L'EMETTEUR

Les investisseurs sont invités à se reporter à la section 20.1 du présent document de référence qui contient les informations relatives aux capitaux propres de la Société.

10.2. SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRESORERIE DE LA SOCIETE CESAR

10.2.1. SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRESORERIE DE CESAR

En Keuros	30-sept-09	30-sept-08	31-mars-09	31-mars-08
	6 mois	6 mois	12 Mois	12 Mois
Résultat net de l'ensemble consolidé	(8 100)	(24 447)	(5 775)	(19 501)
Résultat net des activités abandonnées	(780)	5 210	12 638	3 780
Résultat net des activités poursuivies	(7 320)	(29 657)	(18 413)	(23 281)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie				
Amortissements et provisions (hors VMP et actifs circulants)	951	(900)	(378)	1 256
Amortissement des Goodwills	0	19860	19 835	10 000
Variation des impôts différés consolidés	(34)	145	3 786	1 710
Plus et moins-value de cession	(4)	(1)	2 600	(208)
Abandon de créances des Banques	0	0	(22 833)	0
Amortissement des charges à répartir	0	0	1 466	0
Effet de change et autres éléments sur dettes fin.	0	236	0	(849)
Marque brute d'autofinancement des activités poursuivies	(6 407)	(10 317)	(13 937)	(11 372)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité poursuivie :				
Stocks	(2 823)	(3 810)	3 565	2 285
Clients	5 848	5 055	2 162	(1 525)
Autres créances et comptes de régularisation	615	(419)	720	(4 961)
Fournisseurs et comptes rattachés	1 122	5 907	(1 106)	3 960
Autres dettes	1 156	5 305	(2 377)	1 118
Total variation des postes du BFR d'exploitation des activités poursuivies	5 918	12 038	2 964	877
Flux de Trésorerie d'exploitation utilisés par les activités abandonnées	(2 041)	(22 816)	21 711	7 894
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(2 530)	(21 095)	10 738	(2 601)
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement				
Frais de Développement	0	0	(601)	(629)
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(163)	(51)	(382)	(496)
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(312)	(449)	(331)	0
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(575)	(4)	0	0
Acquisition de Titres de sociétés consolidées	0	0	(75)	0
Cession d'immobilisation et diminution actifs financiers	18	65	134	256
Flux de Trésorerie d'investissement utilisés par les activités abandonnées	(35)	187	19 480	(3 958)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 067)	(252)	18 225	(4 827)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement				
Augmentation de capital en numéraire	0	0	0	1 379
Distribution de dividendes	0	0	0	0
Emissions d'emprunt lié au Refinancement	0	0	0	30 826
Frais liés au Refinancement	0	0	0	0
Remboursement lié au Refinancement	0	0	(12 787)	(12 361)
Remboursement d'emprunts (y compris contrats de location financement)	(96)	(628)	0	(2 756)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	903	1 485	61	0
Financement par Cession Bail	0	789	789	0
Flux de Trésorerie de Financement provenant des activités abandonnées	0	(1 619)	(2 184)	(2 854)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	807	27	(14 121)	14 234
Incidence des variations des cours de devises et autres variations	(203)	(935)	1 059	655
VARIATION DE TRESORERIE PAR LES FLUX	(2 993)	(22 255)	15 901	7 461
Trésorerie d'ouverture	(4 627)	(20 525)	(20 525)	(27 986)
Trésorerie de clôture	(7 620)	(42 780)	(4 627)	(20 525)
Trésorerie d'ouverture :				
Actifs financiers courants	56	139	139	1 874
Disponibilités	4 321	1 912	1 912	2 160
Concours bancaires passifs	(2 042)	(4 647)	(4 647)	(22 918)
Dettes Factor, invoice discounting (Dailly), escompte d'effets	(6 962)	(17 929)	(17 929)	(9 102)
Total Trésorerie d'ouverture	(4 627)	(20 525)	(20 525)	(27 986)
Trésorerie de clôture :				
Actifs financiers courants	68	123	56	139
Disponibilités	1 856	2 110	4 321	1 912
Concours bancaires passifs	(2 905)	(3 294)	(2 042)	(4 647)
Dettes Factor, invoice discounting (Dailly), escompte d'effets	(6 639)	(41 719)	(6 962)	(17 929)
Total Trésorerie de clôture	(7 620)	(42 780)	(4 627)	(20 525)

Source César (Comptes consolidés audités, à l'exception des comptes au 31 mars 2008 qui sont eux proforma)

Les flux de trésorerie des sociétés étrangères sont convertis au taux moyen annuel de l'exercice pour les comptes en rapport avec le bilan et au taux moyen trimestriel de l'exercice pour les comptes en rapport avec le compte de résultat.

Analyse de l'évolution du flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles

La baisse de la marge brute d'autofinancement, provient principalement de :

- la baisse du résultat net de – 5 775 milliers d'euros,
- la dotation exceptionnelle de dépréciation de survaleurs pour + 19 835 milliers d'euros, la variation des impôts différés de + 3 786 milliers d'euros, des plus et moins values de cession liées à la cession du pôle d'activité américain pour + 2 600 milliers d'euros et de l'annulation des frais d'émission d'emprunts liés à la renégociation avec le pool bancaire en Novembre 2008 pou + 1 466 milliers d'euros,
- et, de l'abandon de créances des banques suite au protocole avec le pool bancaire signé en novembre 2008 sans impact de trésorerie, - 22 833 milliers d'euros.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement des activités poursuivies, + 2 964 milliers d'euros, s'explique essentiellement par :

- l'amélioration du niveau de stock : - 3 565 milliers d'euros lié à une dotation exceptionnelle de – 2 603 milliers d'euros consécutive à l'arrêt de certaines lignes de produits en Italie et Espagne,
- l'amélioration du niveau des créances clients : - 2 162 milliers d'euros,
- la diminution des Autres Dettes, en liaison avec la cession du pôle d'activité américain et,
- la diminution des Dettes Fournisseurs de - 1 106 milliers d'euros.

Le Flux de Trésorerie d'exploitation généré par les activités cédées s'est élevé à + 21 711 milliers d'euros ;

Il résulte une augmentation du Flux Net de Trésorerie généré par l'activité de + 10 738 milliers d'euros.

Analyse du flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement

Le Flux net de Trésorerie lié aux opérations d'investissement s'élève à + 18 225 milliers d'euros et se décompose en :

- une augmentation, + 601 milliers d'euros, des frais de collection immobilisés selon la norme IAS 38,
- une augmentation des immobilisations incorporelles et corporelles, + 713 milliers d'euros,
- une augmentation de titres de sociétés consolidées de + 75 milliers d'euros, pour permettre l'opération de Transmission Universelle de Patrimoine finalisée en avril 2009 ,
- une augmentation du flux de trésorerie d'investissement générée par les activités cédées, + 19 480 milliers d'euros.

Analyse du flux de trésorerie lié aux activités de financement

Le Flux net de Trésorerie lié aux opérations de financement s'élève à -14 121 milliers d'euros et s'explique par :

- le remboursement au Pool Bancaire d'un montant de - 12 787 milliers d'euros consécutif au protocole signé en novembre 2008,
- le financement par une opération de cession-bail des sites localisés à Saumur, + 789 milliers d'euros
- le flux de trésorerie négatif des opérations de financement des activités abandonnées : - 2 184 milliers d'euros.

10.2.2. EVOLUTION DE LA TRESORERIE DE CESAR

En M€	30-sept-09	31-mars-09	30-sept-08	31-mars-08
Dettes financières	11,6	10,9	48,0	47,7
Trésorerie	1,9	2,6	1,7	1,6
Dettes financières Nettes	9,7	8,3	46,3	46,1
Dette Nette Proforma BSA	9,7	8,3	42,6	42,6

Source : Comptes consolidés Proforma

10.3. CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT

En M€	30-sept-09	31-mars-09	30-sept-08	31-mars-08
Crédit Bail	0,8	0,7	0,8	-
Dettes MT	1,3	0,5	34,6	33,5
Factoring, Dailly, Escompte	6,6	7,6	9,8	9,9
Concours bancaires courant	2,9	2,0	2,7	3,5
Autres dettes court terme	0,0	0,0	0,0	0,7
Dettes financières	11,6	10,9	47,9	47,7

Source : Comptes consolidés Proforma

10.4. RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX

Sans objet

10.5. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES POUR LES INVESTISSEMENTS FUTURS

Compte tenu de leur caractère limité, les investissements sont essentiellement financés par l'augmentation de trésorerie générée par l'activité.

Les investisseurs sont invités à se reporter à la section 4 du présent document de référence, traitant des facteurs de risque de liquidité.

XI - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

César comptabilise 6 000 références dans ses catalogues. Chaque année, environ 30 % des gammes sont créées ou réactualisées par plus de 20 créatifs, basés en Europe.

Par une approche intégrée, les équipes de création du Groupe travaillent aussi bien sur l'élaboration de modèles que sur leur packaging, dans le but de développer une gamme de produits cohérents.

Les services création gardent une certaine autonomie, afin de répondre au mieux aux spécificités de leur marché (le stylisme, le conditionnement ou les modèles varient souvent selon les pays), ce qui ne les empêche pas toutefois de s'inspirer mutuellement et de travailler en synergie, provoquant ainsi de vrais chocs de culture qui visent à dynamiser les gammes de produits.

La politique création du Groupe repose sur :

- L'innovation, avec la confection de modèles imaginés et créés par les stylistes maison. Certains sont particulièrement originaux et connaissent un large succès dans un grand nombre de pays.
- L'adaptation, avec la traduction grandeur nature des costumes des personnages préférés du public, issus des petits et grands écrans.

Evolution des frais de création artistique :

En M€	31-mars-09	31-mars-08
Frais de création	1,4	2,1
% du Chiffre d'affaires	3,6%	4,9%

Source : Comptes consolidés Proforma

En application la norme IAS 38, et en raison notamment d'une probabilité raisonnable d'avantages économiques futurs liés à cette phase de développement, les frais de création et de collection relatifs à ces nouveaux produits sous licence ont été inscrits à l'actif du bilan, pour être amortis sur la durée de vie estimée des dites collections à compter de la date de leur commercialisation. Au titre de l'exercice 2008-2009, ces investissements sur le périmètre européen sont en augmentation, 711 milliers d'euros contre 627 milliers d'euros au cours de l'exercice 2007-2008.

XII - INFORMATION SUR LES TENDANCES 2009/2010

12.1. PRINCIPALES TENDANCES RECENTES

Activité :

Le chiffre d'affaires cumulé sur les neuf premiers mois s'établit à 25,7 millions d'euros, soit en recul -15% par rapport à l'exercice précédent (30,3 millions d'euros). A taux de change constant, ces ventes s'élèvent à 26,5 millions d'euros, soit en retrait de - 13% par rapport à l'exercice précédent. Le montant de la facturation sur ces trois premiers trimestres de l'exercice 2009-2010 est en ligne avec le budget.

Cours de Bourse :

En début d'exercice 2008-2009, le contexte de tension sur la trésorerie du groupe avait amené la Société à demandé à Euronext de suspendre le cours de l'action en bourse. Cette suspension a eu lieu le 26 Juin 2008 jusqu'au 04 Janvier 2009. L'évolution du cours de bourse est retracé sur le graphique au paragraphe 21.1.7.2 du présent document.

Plan Stratégique :

Dans un environnement économique difficile, le Groupe a fait appel en 2008 au Cabinet AlixPartners pour l'aider à faire un point sur son plan stratégique, et à mettre en œuvre les mesures d'adaptation nécessaires à l'amélioration de sa performance opérationnelle. Les travaux de mise en place du plan avec l'accompagnement opérationnel d'AlixPartners ont commencé courant juin 2008 et se sont poursuivis durant l'ensemble de l'année calendaire 2009.

Ce plan de redressement reposait sur les éléments suivants :

- Simplification de l'activité et arrêt des gammes non contributives au résultat.
- Amélioration de la marge brute :
 - Amélioration de la chaîne d'approvisionnement
 - Renégociation des conditions commerciales
- Rationalisation du périmètre Europe du Nord :
 - Choix d'une plateforme logistique unique située à Saumur (37)
 - Création d'un back office unique pour la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne à La Plaine Saint Denis (93),
 - Allègement de la structure
 - Utilisation d'un ERP unique
 - Simplification du périmètre juridique.

Pour les exercices 2011 à 2013, la société entend poursuivre l'amélioration de sa marge sur coûts variables et la réduction des charges, et a mis en œuvre un plan de redéploiement qui repose sur les axes de développement stratégiques suivants :

- Développement des ventes sur les nouveaux réseaux de distribution en forte croissance :
 - Internet (y compris par le biais de Festivéo.com)
 - Rayon textile de la GSM
 - Hard discount
- Stimulation de la demande sur les événements phares :
 - Revitalisation du carnaval de proximité
 - Soutien des produits sous licences
- Développement de nouveaux axes :
 - Fertilisation croisée dans les différents pays (ex : vente des sacs à dos sur le marché français)
 - Développement de la capacité à vendre F.O.B.

Publications :

Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 25 août 2009 et présentés au Conseil de Surveillance en date du 26 août 2009. L'Assemblée Générale appelée à statuer sur ces comptes clos au 31 mars 2009 s'est déroulée le 30 Septembre 2009

Les comptes consolidés sur l'information financière semestrielle au 30 septembre 2009 sont intégrés dans le présent document au paragraphe 20.

12.2. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES PERSPECTIVES

Après un exercice 2008-2009 marqué par la cession du périmètre américain et la restructuration de la dette, la restructuration du Groupe sera finalisée sur l'exercice en cours. Dans un contexte économique difficile et l'arrêt de certaines lignes de produits non contributives, le groupe prévoit un chiffre d'affaires en retrait d'environ 15% par rapport à l'exercice précédent, soit 33 millions d'euros.

L'accent mis sur les lignes de produits à forte contribution devrait participer à l'amélioration de la marge.

Le financement 2009-2010 a été réalisé par le déblocage d'une partie des fonds placés sur le compte séquestre au titre de la garantie de passif sur la cession du périmètre américain, pour 1 million de dollars US, également par l'obtention de deux crédits court terme pour un montant total de 1,7 million d'euros ainsi que l'amélioration du besoin en fonds de roulement. Cependant, le financement de la saisonnalité de l'exercice à venir 2010-2011 n'est aujourd'hui pas assuré.

Il convient enfin de souligner que l'activité des prochains exercices est dépendante du succès des licences détenues par le Groupe (notamment dans le cadre du lancement de films).

XIII - PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

La société n'a pas communiqué et ne communiquera pas de prévision ou d'estimation de bénéfices.

XIV - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE.

14.1. DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS DE LA SOCIETE

14.1.1. Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs.

14.1.1.1. Directoire

Les membres du directoire de la Société ayant exercé leurs fonctions lors des cinq derniers exercices sociaux sont :

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Date de la première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principales fonctions et mandats exercés au sein du Groupe	Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe
M. Benoît POUSSET BOUGERE	19 juin 2002	9 juin 2010	Président du Directoire	Président de la SAS CESAR INDUSTRIES (dissolution 15/04/2009) Président de la SAS SNJ MASPORT (dissolution 15/04/2009) Président de la SAS France COTILLONS (dissolution 15/04/2009) Président de la SAS TAGADA INTERNATIONAL (dissolution 15/04/2009) Gérant de MUGNAIONI (dissolution 15/04/2009) Gérant de CESAR GERMANY HOLDING Administrateur unique de JOSMAN Président et administrateur de CARNAVAL Président de CESAR ASIA Président de CESAR HONG KONG Président de DISGUISE HONG KONG Administrateur de DISGUISE HOLDING CORPORATION Administrateur de DISGUISE INC Président de JOKER Administrateur de FESTIVAL	
M. Gilles MARTOCQ	17 novembre 2005	09 juin 2010	Membre du Directoire Directeur Général Adjoint Finances	Administrateur de HILMAR BETEILIGUNG Administrateur de HILMAR KRAUTWURST Administrateur de HILMAR VERWALTUNG Administrateur de NOUNOURS (dissolution 15/04/2009)	Président de SAYSANNA SAS
M. Pascal BONNET	28 juillet 2005	09 juin 2010	Membre du Directoire Directeur Marketing Achats et Logistique	Administrateur de CARNAVAL Administrateur de CESAR UK	
M. Joe ANTON	28 juillet 2005	22 août 2009	Membre du Directoire	Administrateur de DISGUISE	
M. Didier LE NORMAND	19 juin 2002	démission le 25 juillet 2005	Membre du Directoire	Administrateur de FAWN EYE Administrateur de JOKER Administrateur de CESAR GERMANY HOLDING Administrateur suppléant de CARNAVAL Administrateur de HILMAR BETEILIGUNG Administrateur de HILMAR KRAUTWURST Administrateur de HILMAR VERWALTUNG Administrateur de DISGUISE INC Administrateur de DISGUISE HOLDING CORPORATION Administration de FESTIVAL (au cours de l'exercice 2004-2005)	

Les membres du Directoire ont leur adresse professionnelle au siège social de César (19, rue des Bretons - 93210 La Plaine Saint Denis).

Concernant les membres actuels du Directoire :

Benoît Pousset-Bougère : Président du Directoire

Benoît Pousset-Bougère débute sa carrière au sein de César Inc. (Etats-Unis), puis occupe durant trois ans le poste de Directeur Financier chez Josman (Espagne). Nommé en Novembre 1997 Président Directeur général de la société Disguise Holding Corp. (Etats-Unis), il est l'artisan du redressement des activités américaines du groupe. Depuis avril 2002, Benoît Pousset-Bougère occupe le poste de Président du Directoire du groupe César.

Gilles Martocq : Directeur Général Adjoint Finances

Débute sa carrière en 1989 chez Mazars, un des principaux cabinets d'audit et de conseil français. Travaille à Paris et à Londres.

Rejoint le groupe SAGA (Groupe Bolloré) en 1994, en tant que Directeur Financier Maroc, puis Directeur Financier de SAGA AIR à Paris.

En 1999, devient Directeur Financier et membre du Directoire du Groupe SIA, designer, producteur et distributeur d'objets décoratifs (CA €120 m).

Rejoint César en Octobre 2005 comme Directeur Général Adjoint Finances.

Pascal Bonnet : Directeur Marketing Achats et Logistique

A commencé sa carrière en 1985 chez Lapeyre, (CA €800m).

En 2000, rejoint le groupe Saint-Gobain comme Directeur des approvisionnements, en charge de la mise en place des synergies d'achats à travers les filiales européennes. Saint-Gobain est un leader mondial des matériaux de construction.

Rejoint César S.A. en février 2003 comme Directeur Marketing Achats et logistique en charge notamment de la chaîne d'approvisionnement, incluant la filiale de production de Madagascar et le bureau de *sourcing* de Chine.

14.1.1.2. Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance de la Société ayant exercé leurs fonctions lors des cinq derniers exercices sociaux sont :

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Date de la première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principales fonctions et mandats exercés au sein du Groupe	Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe
M. Pierre COSTES	Nomination provisoire par décision du CS le 9 novembre 2007, ratifiée le 14 octobre 2008	Assemblée approuvant les comptes clos au 31 mars 2013	Président du Conseil de Surveillance	NEANT	Représentant permanent de WBFP au Conseil de Surveillance de OSIATIS France SA Représentant permanent de WBFP au Conseil de Surveillance d'OSIATIS SA Représentant permanent de BCP au Conseil de Surveillance de Press Index SA Vice Président du Conseil de Surveillance de Financière Giraud International Vice Président du Conseil de Surveillance de ACCES INDUSTRIE SA Représentant au Conseil de Surveillance de VIRGIN STORES SA
M. Frédéric FAVREAU	Nomination provisoire par décision du CS le 9 novembre 2007, ratifiée le 14 octobre 2008	Assemblée approuvant les comptes clos au 31 mars 2013	Vice Président du Conseil de Surveillance	NEANT	Vice Président du Conseil de Surveillance de Champloire SA Membre du Conseil de Surveillance de GIRAUD INTERNATIONAL Représentant permanent de BCP au Conseil de Surveillance de Financière Sernam Membre du Conseil d'administration de Paris Saint Germain Football SASP Représentant de BCP au Conseil de Surveillance de Sernam Xpress
Société BUTLER CAPITAL PARTNERS Représentée par M. Walter BUTLER	25 mai 2001	Assemblée approuvant les comptes clos au 31 mars 2013	Membre du Conseil de Surveillance	NEANT	Pour BUTLER CAPITAL PARTNERS : Administrateur de Press Index Membre du Conseil de Surveillance de CHAMPIOIRE Membre du Conseil de Surveillance de GIRAUD INTERNATIONAL

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Date de la première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principales fonctions et mandats exercés au sein du Groupe	Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe
					<p>Membre du Conseil de Surveillance de Financière Giraud Internationale</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance de FICORB SAS</p> <p>Président de Financière Accès Industrie SAS</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance de Accès Industrie</p> <p>Président de Accès Investissement SAS</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance de COLFILM SAS</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance de Financière SERNAM</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance de SERNAM Xpress</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance de VSSA Holding</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance de VIRGINE STORES SA</p> <p>Pour M. Walter BUTLER :</p> <p>Président Directeur Général de WBFP</p> <p>Président Directeur Général de BCP</p> <p>Gérant d'Amstar Entreprises</p> <p>Gérant de SCI 30 Albert 1^{er}</p> <p>Président du Conseil de Surveillance de OSIATIS SA</p> <p>Président du Conseil de Surveillance d'OSIATIS FRANCE</p> <p>Représentant permanent de BCP au Conseil de Surveillance de CHAMPILOIRE</p> <p>Représentant permanent de BCP au Conseil de Surveillance de Financière Accès Industrie</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance du Groupe Flo SA</p> <p>Président du Conseil de Surveillance de la SNCM</p> <p>Représentant permanent de BCP au Conseil de Surveillance de ACCES INDUSTRIE</p> <p>Représentant permanent de BCP au Conseil de Surveillance de COLFILM SAS</p> <p>Représentant permanent au Conseil d'administration de Holding Sports et Evénements</p> <p>Représentant de BCP au Conseil de Surveillance de VSSA Holding</p> <p>Représentant permanent de BCP au Conseil de Surveillance de VIRGIN STORES SA</p> <p>Représentant permanent de BCP auprès de le FURET DU NORD HOLDING</p> <p>Représentant de BCP au Conseil de Surveillance de LE FURET DU NORD</p>

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Date de la première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principales fonctions et mandats exercés au sein du Groupe	Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe
M. Michel VEDRINES	Nomination provisoire par décision du CS le 26 mars 2002, ratifiée le 25 juin 2003	Assemblée approuvant les comptes clos au 31 mars 2013	Membre du Conseil de Surveillance	NEANT	Administrateur de BUTLER CAPITAL PARTNERS Président de Financière Giraud International Président de FCA Représentant de BCP au Conseil de Surveillance de FICORB Président de NEXIS FIBERS HOLDING Président du Conseil de Surveillance de SERNAM XPRESS Président du Conseil de Surveillance de Financière SERNAM
Société ALPHA BUSINESS Représentée par M. Marc LIMPENS	06 juin 2000	Assemblée approuvant les comptes clos au 31 mars 2013	Membre du Conseil de Surveillance	NEANT	NEANT
M. Jean-Louis GREVET	25 mai 2001	28 juin 2005	Président du Conseil de Surveillance	NEANT	Président du Conseil de Surveillance de ABRIUM Président du Conseil de Surveillance de FICORB (au cours de l'exercice 2004-2005)
M. Franck KELIF	Nomination provisoire par décision du CS le 31 juillet 2001, ratifiée le 28 novembre 2002	28 juin 2005	Vice-Président du Conseil de Surveillance	NEANT	Vice Président du Conseil de Surveillance de FICORB (au cours de l'exercice 2004-2005)

Les membres du Conseil de Surveillance, à l'exception de la société Alpha Business, ont leur adresse professionnelle au siège social de Butler Capital Partners : 30, cours Albert 1er – Paris-75008.

Les membres du Conseil de Surveillance respectent les dispositions du code de commerce relatives au cumul des mandats.

14.1.1.3. Relations au sein des organes de direction et de surveillance

A la connaissance de César, il n'existe aucun lien familial entre les mandataires sociaux de César.

En outre, à la connaissance de César, aucun mandataire social n'a fait l'objet :

- d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins ;
- d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années au moins ;
- d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires au cours des cinq dernières années au moins.

Enfin, à la connaissance de César, aucun mandataire social n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

14.2. CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE DE LA DIRECTION GENERALE

Pacte d'actionnaires :

Dans l'accord du 10 mars 2001 signé entre Richard Roizen et BCP, il était convenu que, lors de l'entrée de BCP dans le capital de César, serait conclue entre BCP, Richard Roizen et Alpha Business une convention entre actionnaires constitutive d'une action de concert comprenant un certain nombre de clauses dont la publicité avait

été assurée dans une Idée et Décision 201C0552 du 17 mai 2001.

Etait indiqué dans cet accord que « *si par extraordinaire, le pacte d'actionnaires n'est pas signé à la date d'entrée de BCP dans le capital de César, le présent protocole régira les relations entre actionnaires jusqu'à la signature du pacte* ».

Par lettres en date du 17 octobre 2002 et du 7 novembre 2002, BCP, Richard Roizen et Alpha Business ont confirmé au Conseil des marchés financiers, qu'effectivement n'ayant pas signé de pacte, ils considéraient être « *tenus par les dispositions du term sheet conclu le 10 mars 2001 (et modifié par un avenant en date du 27 mars 2001) et qu'en conséquence ils agissaient de concert vis-à-vis de la société César* ».

En outre, suite au décès de Richard Roizen, intervenu en janvier 2003, l'indivision Roizen est substituée à Richard Roizen dans le cadre de ces accords.

Suite à la cession par l'indivision Roizen et par Alpha Business de l'intégralité des titres qu'ils détenaient dans le capital de César, cet accord est aujourd'hui devenu sans objet.

A la connaissance de César, il n'existe pas, à la date du présent document de référence, de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de César, des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

XV - REMUNERATION ET AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

15.1 DIRECTOIRE

15.1.1 Tableau de synthèse des remunerations et des options et actions attribuées a chaque dirigeant mandataire social

La rémunération brute versée par les sociétés du Groupe aux dirigeants exerçant ou ayant exercé des fonctions de membre du Directoire au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009 s'élève à 1 407 milliers d'euros contre 829 milliers d'euros au 31 mars 2008.

M. Benoit Pousset - Bougère	2007-2008	2008-2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	276 K€	568 K€
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	276 K€	568 K€

M. Gilles Martocq	2007-2008	2008-2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	203 K€	224 K€
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	203 K€	224 K€

M. Pascal Bonnet	2007-2008	2008-2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	119 K€	137 K€
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	119 K€	137 K€

M. Joe Anton	2007-2008	2008-2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	231 K€	478 K€
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	231 K€	478 K€

15.1.2 Tableau récapitulatif des remunerations de chaque dirigeant mandataire social

M. Benoit Pousset - Bougère	2007-2008		2008-2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	171 K€	171 K€	233 K€	233 K€
Rémunération variable / exceptionnelle ¹	105 K€	105 K€	335 K€	335 K€

¹ La rémunération exceptionnelle correspondant au versement par DISGUISE et CESAR ASIA, dans le cadre des négociations avec le groupe américain JAKKS concernant la cession de leurs actifs, d'indemnités à Monsieur Benoit POUSSET-BOUGERE et à Monsieur Pascal BONNET, au titre d'engagements de droit américain intitulés "Separation agreements" et à Monsieur George ANTON au titre d'engagements de droit américain intitulés "Stay-on bonus" (voir Annexe 1 du présent document de référence).

Ces indemnités s'élèvent :

- pour Monsieur Benoit POUSSET-BOUGERE à 231 548,80 US\$
- pour Monsieur George ANTON à 137 760,00 US\$
- pour Monsieur Pascal BONNET à 40 000,00 US\$

Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	4,08 K€	4,08 K€	4,4 K€	4,4 K€
TOTAL	280,08 K€	280,08 K€	572,4 K€	572,4 K€

M. Gilles Martocq	2007-2008		2008-2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	154 K€	154 K€	154 K€	154 K€
Rémunération variable	49 K€	49 K€	70 K€	70 K€
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	4,08 K€	4,08 K€	4,4 K€	4,4 K€
TOTAL	207,08K€	207,08K€	228,4 K€	228,4 K€

M. Pascal Bonnet	2007-2008		2008-2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	99 K€	99 K€	100 K€	100 K€
Rémunération variable / exceptionnelle ¹	20 K€	20 K€	37	37
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	2,4K€	2,4K€	2,9K€	2,9K€
TOTAL	121,4 K	121,4 K	139,9 K	139,9 K

M. Joe Anton	2007-2008		2008-2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	175 K€	175 K€	168 K€	168 K€
Rémunération variable / exceptionnelle ¹	56 K€	56 K€	310 K€	310 K€
Jetons de présence	0	0	0	0
TOTAL	231 K	231 K€	478 K	478 K€

Le Conseil de surveillance fixe les rémunérations des membres du Directoire. Leur rémunération variable est établie en fonction d'objectifs qui sont fixés chaque année.

A titre d'avantage en nature, la Société a mis à la disposition des membres du Directoire, y compris Joe Anton, un véhicule de fonction.

La Société César SA a souscrit auprès de Cardif Assurance Vie pour les Membres du Directoire, un contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies relevant de l'article 83 du Code Général des Impôts.

Par ailleurs, au jour du présent document de référence, Benoît Pousset-Bougère détient 100 actions de César, Pascal BONNET détient 5.250 actions de César, et Gilles Martocq détient une action de la filiale de César Asia Ltd.

15.2 CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Les Membres du Conseil de Surveillance ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

15.3 OPTION DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS :

Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et les options levées par ces derniers :

Décision du Directoire 03/04/2003				
Plan A				
Prix d' Exercice (après regroupement) : 1.49158996				
	Consenties	Exercées	Annulées	A exercer
B.POUSSET	75 897	75 897	0	0
P.BONNET	18 974	18 974	0	0

Décision du Directoire 25/06/2003				
Plan B				
Prix d' Exercice (après regroupement) : 2.50548117				
	Consenties	Exercées	Annulées	A exercer
B.POUSSET	84 608	84 608	0	0
P.BONNET	21 152	21 152	0	0

Il n'existe plus d'options exerçables dans le cadre des Plans attribués.

15.4 REGIME COMPLEMENTAIRES DE RETRAITE, CONTRAT DE TRAVAIL

Dirigeant Mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
M. Benoit Pousset - Bougère	X		X		X			X
M. Gilles Martocq	X		X		X			X
M. Pascal Bonnet	X		X			X		X

Retraite supplémentaire :

La société CESAR a souscrit auprès de Cardif Assurance Vie, pour les membres du directoire, un contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies relevant de l'article 83 du Code Général des Impôts. Grace à ce contrat, les salariés assurés bénéficient d'un dispositif leur permettant de se constituer au fil du temps une épargne retraite.

Le taux de cotisation est fixé à 5 % sur les tranches A, B et C du salaire annuel, réparti de la façon suivante : 3,75% à la charge du salarié et 1,25% à la charge de la société.

15.5 HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES

	Commissaire Cabinet Constantin (e)				Commissaire Cabinet WOLFF (e)			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008
Audit								
- Commissariat aux comptes certifications, examen des comptes individuels et consolidés (b)	357 805	286 514	66%	95%	179 400	117 303	100%	100%
. Emetteur (1) . Filiales intégrées globalement								
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes ©								
. Emetteur (1) . Filiales intégrées globalement								
<i>Sous-total</i>	<i>357 805</i>	<i>286 514</i>	<i>66%</i>	<i>95%</i>	<i>179 400</i>	<i>117 303</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (d)								
- Juridique, fiscal, social	186 176	16 308	34%	5%				
- Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit								
<i>Sous-total</i>	<i>186 176</i>	<i>16 308</i>	<i>34%</i>	<i>5%</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>
TOTAL	543 981	302 822	100%	100%	179 400	117 303	100%	100%

XVI - FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. MANDATS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Ces informations figurent aux sections 14.1.1.1 et 14.1.1.2 du présent document de référence.

16.2. CONTRATS ENTRE LES ADMINISTRATEURS ET LA SOCIETE

Ces informations sont présentées au chapitre XI du rapport de gestion sur les comptes clos au 31 mars 2009, qui renvoie au rapport spécial des Commissaires aux Comptes de l'exercice clos au 31 mars 2009 figurant à l'Annexe 1 du présent document de référence.

Les conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice, et ceux approuvés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice, ont fait/feront l'objet d'une approbation par l'assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions des articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce.

16.3. FONCTIONNEMENT DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

16.3.1. Fonctionnement du Directoire.

Aux termes de l'article 17 des statuts, le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Au cours de l'exercice écoulé, le Directoire s'est réuni à quatre reprises.

Au cours de ces réunions, le Directoire :

- examine les différents documents prévus par les lois et règlements, ainsi que les documents nécessaires à l'information du Conseil de Surveillance, notamment ses rapports au Conseil de Surveillance prévus à l'article L.225-68 al. 4 du Code de commerce,
- examine de manière régulière des tableaux de bord d'activité mensuels qui font l'objet d'un examen par le contrôle de gestion et d'un rapprochement avec le budget ainsi qu'avec les prévisions de trésorerie,
- prend l'ensemble des décisions qu'impose sa fonction comme, par exemple, la convocation des assemblées.

Les pouvoirs du Directoire sont statutairement définis en vertu de l'article de 18 des statuts.

16.3.2. Fonctionnement du conseil de surveillance.

Aux termes de l'article 27 des statuts, le Conseil de surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum une fois tous les deux mois. Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de surveillance s'est réuni treize fois.

Chaque membre du Conseil se voit adresser, avec sa convocation au Conseil, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Ces réunions font l'objet de procès-verbaux circularisés dans les meilleurs délais et approuvés par l'ensemble des membres du Conseil lors d'une séance ultérieure.

Les pouvoirs du Conseil de surveillance sont définis aux articles 18 et 28 des statuts.

16.4. COMITES D'AUDIT ET DE REMUNERATION

Il n'existe pas de Comité de Rémunérations au sein du Groupe César. Ce comité n'apparaît pas justifié en raison notamment de la taille du Groupe. Cependant, la délégation de pouvoirs donnée au Directoire précise que l'autorisation du Conseil de Surveillance est requise pour toute embauche d'un salarié dont la rémunération brute annuelle est supérieure à 200 k€. Modification des statuts autorisée par l'AGE du 28 septembre 2007.

En outre, le Conseil de surveillance fixe le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire.

Le rôle du Comité d'Audit est assuré par le Conseil de surveillance de la Société depuis janvier 2010 Les procédures de contrôle interne sont décrites dans le rapport du Président du Conseil de surveillance sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne figurant en paragraphe 16.5 au présent document de référence.

16.5. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rapports des commissaires aux comptes

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE (EXERCICE 2008/2009)

Conformément aux alinéas 7 à 11 de l'article L. 225-68 du Code de commerce et en complément du rapport de gestion, je vous rends compte, dans le présent rapport annexe, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Il convient de préciser que le Conseil de Surveillance remplit le rôle de Comité d'audit conformément à l'ordonnance du 8 décembre 2008.

Il est précisé que le présent rapport a été établi sur la base des travaux du Responsable du Contrôle Interne et du Directeur Général Adjoint- Finances notamment.

Ce rapport a été finalisé sur la base de la documentation disponible au sein du Groupe au titre du dispositif de contrôle interne et présenté par le Directoire. En outre, des échanges réguliers portant sur le contrôle interne et les risques sont intervenus en cours d'exercice, notamment au sein du Conseil de surveillance. Enfin, le présent rapport a été présenté et approuvé au Conseil lors de sa séance du 09 juillet 2009.

I LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

1 Présentation du Conseil

Il convient de rappeler que le Conseil est composé de cinq membres :

- la société Alpha Business, représentée par M. Marc Limpens,
- la société Butler Capital Partners, représentée par M. Walter Butler,
- M. Michel Védrières,
- M. Pierre Costes,
- M. Frédéric Favreau.

Le Conseil de surveillance est informé de la situation financière, de la situation de trésorerie ainsi que des engagements de la Société.

Les documents et les dossiers sont tenus à disposition lors des Conseils ou communiqués sur demande, permettant ainsi la mise en œuvre effective du droit de communication des membres du Conseil de surveillance.

Le Conseil est informé des règles de déontologie applicables aux membres du Conseil de surveillance.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions qui examinent les comptes.

Le procès-verbal de chaque délibération est établi par le Président assisté du secrétaire du Conseil.

A ce titre, le Conseil de surveillance s'est réuni pendant l'exercice aux dates suivantes :

- 23 Mai 2008,
- 09 Juin 2008,
- 27 Juin 2008,
- 18 Juillet 2008,
- 26 Août 2008,
- 01 Octobre 2008,
- 14 Octobre 2008,
- 20 Octobre 2008,
- 30 Octobre 2008,
- 13 Novembre 2008,
- 27 Novembre 2008
- 11 Février 2009
- 30 Mars 2009.

Par ailleurs, le Conseil de surveillance a décidé de faire usage de l'alinéa 8 de l'article 27 des statuts de la société et de déterminer les modalités de participation aux différents conseils par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Par délibération du 30 novembre 2007, le Conseil a ainsi élaboré un règlement intérieur, entré en vigueur immédiatement, prévoyant que sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, des membres du conseil de surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective.

Toutefois, le Conseil qui a pour objet la vérification et le contrôle des comptes annuels et consolidés ne pourra en aucun cas être tenu par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Ce règlement constitue la charte de gouvernance du Conseil de surveillance de la société. Il a pour objet de contribuer à la qualité du travail des membres du Conseil de surveillance en favorisant l'application des principes et bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise que commandent l'éthique et l'efficacité.

Ce règlement, adapté aux besoins actuels du Conseil de surveillance, sera modifié au fur et à mesure de l'évolution de la législation, des technologies modernes et des besoins du Conseil.

2 Informations relatives à la gouvernance d'entreprise

La gouvernance de la société relève du rapport Afep-Medef d'octobre 2003, « Le gouvernement d'entreprises des sociétés cotées », des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, publiées en janvier 2007, et des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé publiées en octobre 2008.

Le Conseil de Surveillance de la société a adopté, le 30 novembre 2007, un règlement intérieur dont les termes correspondent aux principales préconisations en matière de gouvernance d'entreprise et assurent ainsi la transparence au sein de la société.

Nous précisons par ailleurs que la société n'a procédé ni à la mise en place de parachutes dorés, ni à l'attribution de régimes de retraite supplémentaires au profit des mandataires.

Toutefois, la société ne comporte pas de comités spécialisés, les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance exerçant collégalement leurs fonctions.

3 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages en nature des mandataires sociaux sont fixés par le conseil de surveillance, conformément aux dispositions statutaires.

Le Conseil de surveillance fixe ainsi les rémunérations des membres du Directoire et les primes qui leur sont accordées sont en correspondance avec les performances et les actions qu'ils ont pu réaliser au cours de l'exercice.

Par ailleurs, les membres du Directoire bénéficient de contrats de travail conclus antérieurement à leur nomination.

En revanche, les Membres du Conseil de Surveillance ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

4 Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Je vous indique que l'article 36 des statuts prévoit les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales de la société et notamment que :

« Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité.

Toutefois, sera seul admis à y assister, à s'y faire représenter ou à voter à distance l'actionnaire qui aura au préalable justifié de cette qualité :

(a) en ce qui concerne ses actions nominatives, par l'inscription nominative de ces actions à son nom ;

(b) en ce qui concerne ses actions au porteur, par leur inscription ou leur enregistrement comptable dans les comptes de titres au porteur tenus par son intermédiaire financier habilité et constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique.

Ces formalités doivent être accomplies au plus tard le troisième jour ouvré précédant les assemblées à zéro heure, heure de Paris.

Les actionnaires qui n'ont pas libéré leurs actions des versements exigibles n'ont pas accès à l'Assemblée.»

Pendant l'exercice 2008/2009 l'organisation mise en place des contrôles et de leur évaluation a prouvé sa pertinence et s'avère bien adaptée au Groupe.

4 Conventions et engagements « réglementés » et « déclarables »

Conventions et engagements « Réglementés » :

Les procédures d'autorisation préalables sont respectées lorsque des conventions et engagements relèvent des articles L 225-86 à L 225-90-1 du Code de commerce. Conformément à ces textes, les conventions courantes conclues à des conditions normales ne sont pas soumises à ce contrôle.

Les personnes concernées ne prennent pas part au vote.

Ces conventions et engagements sont transmis aux commissaires aux comptes, pour présentation dans leur rapport spécial à l'assemblée générale.

Conventions et engagements dits « Déclarables » :

Il s'agit des conventions et engagements portant sur des opérations « courantes » et conclues à des conditions « normales ».

Conformément à la législation, la liste et l'objet de ces conventions et engagements ont été communiqués par le Président aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux comptes.

II PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Définition du dispositif de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est défini au sein du Groupe comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Ce dispositif et les procédures mises en place comportent toutefois les limites inhérentes à tout dispositif de contrôle interne.

Ce dernier se caractérise donc par les objectifs qui lui sont assignés :

- performance financière par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du Groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes ;
- connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques ;
- conformité aux lois et règlements et aux normes internes ;
- prévention et détection des fraudes et erreurs ;
- exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

1 Principes d'organisation du dispositif de contrôle interne

Principes fondamentaux

Les principes d'organisation et les composantes du dispositif de contrôle interne du Groupe sont les suivants :

- La couverture exhaustive des activités et des risques,
- La responsabilité de l'ensemble des acteurs,
- Une définition claire des tâches,
- Une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle,
- Des délégations formalisées et à jour,
- Des normes et procédures, notamment comptables ainsi que de traitement de l'information, formalisées et à jour.

Pilotage du dispositif

Afin de veiller à la cohérence et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne et au respect des principes énoncés ci-dessus sur l'ensemble du périmètre de contrôle interne du Groupe, un « Responsable du Contrôle Interne », directement rattaché au Directoire, M. Philippe Delorme, pilote le dispositif mis en place.

2. Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques auxquels est soumise l'entreprise

a) Mesure et surveillance des risques

Le Groupe met en œuvre des processus et dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques mesurables adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation et intégrés au dispositif de contrôle interne.

b) Dispositif de contrôle interne de l'information comptable et financière

Elaboration de l'information comptable et financière

La Comptabilité générale gère le plan de comptes et les référentiels associés, centralise les écritures, assure des contrôles de cohérence et d'exhaustivité, établit en temps voulu les états financiers individuels et consolidés ainsi que les déclarations fiscales relevant de sa responsabilité. Par sa mission d'élaboration de l'information comptable, la Comptabilité générale contribue, sous l'autorité du Directeur Général Adjoint- Finances, à l'élaboration de l'information financière diffusée au public par le Groupe.

Le dispositif de contrôle comptable, partie intégrante du système de contrôle interne, s'appuie sur une méthodologie formalisée visant à s'assurer notamment :

- du respect des dispositions légales et réglementaires (notamment l'existence et la continuité de la piste d'audit) par le système d'information comptable et réglementaire et des référentiels qui lui sont associés,

- de l'exercice d'un contrôle comptable à deux niveaux, constitué d'un premier degré sous la responsabilité des services comptables des filiales et d'un deuxième degré assuré par le contrôle de la Société mère sur ses filiales dans le cadre du processus de consolidation de celles-ci.

c) Pouvoirs du Directoire

Je vous précise que les pouvoirs du Directoire sont statutairement limités aux points suivants, en vertu de l'article 18 des statuts qui prévoit que :

« Toutefois, outre les opérations pour lesquelles l'autorisation du Conseil de surveillance est exigée par la loi, il est stipulé à titre de mesure strictement interne inopposable aux tiers, que certaines décisions ne peuvent être prises par le Directoire et certains actes ou engagements ne peuvent être passés ou signés par le Directoire, son Président ou par un Directeur Général, s'ils n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de surveillance.

Il s'agit de :

- (i) toute proposition de nomination des commissaires aux comptes titulaires ou suppléants ;
- (ii) toute proposition de distribution de dividendes, d'acomptes sur dividendes ou autres distributions assimilées à concurrence d'un montant supérieur à 10 % du résultat net consolidé (part du groupe) de la Société ;
- (iii) l'approbation du budget, du plan d'investissement et du plan de financement ;
- (iv) tout investissement de maintenance ou de renouvellement d'un montant cumulé sur l'année supérieur à 3 M d'euros ;
- (v) toute sûreté, caution, aval ou garantie d'un montant à fixer par le Conseil de surveillance ;
- (vi) toute acquisition ou aliénation d'actifs d'un montant unitaire supérieur à 1,5 M d'euros, ou cumulé sur l'année supérieur à 3 M d'euros ;
- (vii) toute souscription d'emprunts ou lignes de crédit d'un montant unitaire supérieur à 3 M d'euros pour les emprunts d'une durée supérieure à 1 an,
- (viii) toute prise de participation pour un montant unitaire supérieur à 1,5 M d'euros, ou toute création de nouvelles entités juridiques ;
- (ix) toute proposition d'émission de valeurs mobilières et de tous autres titres ;
- (x) tout recrutement de tout cadre dirigeant impliquant pour la Société un salaire brut annuel supérieur à 200.000 euros.

Les montants indiqués au présent point seront augmentés de 5 % par an à compter du 1^{er} janvier 2008.

Lorsqu'une opération exige l'autorisation du Conseil de surveillance et que celui-ci la refuse, le Directoire peut soumettre le différend à l'Assemblée Générale des actionnaires qui décide de la suite à donner au projet. »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE CESAR S.A. EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CESAR S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Gouvernement d'entreprise :

Compte tenu de sa taille la Société n'a pas appliqué les recommandations du Code de gouvernement d'entreprise AFED-MEDEF de décembre 2008.

Il n'y a pas d'administrateur indépendant au sein du Groupe César.

XVII - SALARIES

17.1. EFFECTIF DU GROUPE

L'effectif moyen par période évolue ainsi :

	30-sept.-09	31-mars-09	31-mars-08	31-mars-07
Europe	173	207	259	285
Amérique du Nord	-	105	106	140
Hong Kong	-	60	58	56
Madagascar	700	702	750	797
Total	873	1 074	1 173	1 278

Source César- comptes consolidés

17.2. PARTICIPATIONS ET STOCK OPTIONS

Les derniers 16.280 stock options résultant du plan de stock options mis en place au niveau de César entre 2001 et 2004 n'ayant pas été exercés par leur détenteurs avant l'expiration de la durée de l'option, il n'existe plus d'options exerçables dans le cadre des plans attribués.

XVIII - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. ACTIONNAIRES

Au 30 septembre 2009, le capital social est de 12.519.869,35 € divisé en 8.212.443 actions, soit 1,5245 € par action, toutes de la même catégorie et entièrement libérées.

Répartition du capital et des droits de vote

	2007		2008		2009	
	Nombre de titres	Droits de vote	Nombre de titres	Droits de vote	Nombre de titres	Droits de vote
	Au 31/03/07	Au 31/03/07	Au 31/03/08	Au 31/03/08	Au 31/03/09	Au 31/03/09
Butler Capital Partners (1)	52 421 149	52 421 149	4 361 698	4 361 698	4 361 698	4 361 698
Autres	24 762 527	24 762 527	3 850 745	3 850 745	3 850 745	3 850 745
TOTAL	77 183 676	77 183 676	8 212 443	8 212 443	8 212 443	8 212 443

Au 31 Mars 2009, le capital social et les droits de vote de la société César se répartissent comme suit :

	Nombre d'Actions	% du capital social	% droits de vote
Butler Capital Partners (1)	4 361 698	53,11%	53,11%
Autres	3 850 745	46,89%	46,89%
TOTAL	8 212 443	100,00%	100,00%

Au 30 septembre 2009, le capital social est constitué de 8 212 443 actions toutes de même catégorie.

Au 30 Septembre 2009, il n'existe plus de stocks options attribuables en vertu des différents plans.

(1) Les actions détenues par Butler Capital Partners sont réparties comme suit :

- a) 4 230 862 actions détenues par le FCPR France Private Equity II géré par Butler Capital Partners représentant 51.52% du capital social et des droits de vote
- b) 130 834 actions détenues directement par Butler Capital Partners représentant 1.59% du capital social et des droits de vote

Bons de souscription d'actions

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2008, l'exercice par les banques de 618.359 BSA a donné lieu à l'émission de 636.907 actions nouvelles, soit, après le regroupement, de 63.691 actions pour une valeur nominale totale de 97.000 euros.

La restructuration de la dette bancaire entérinée le 26 novembre 2008 a eu comme conséquence l'annulation des autres BSA souscrits au bénéfice des banques.

18.2. DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Ces informations figurent à la section 18.1 du présent document de référence.

Il n'existe pas de droit de vote double au sein de la Société.

18.3. CONTROLE DE LA SOCIETE

A la date du présent prospectus, Butler Capital Partners contrôle directement 53,11% du capital et des droits de vote de la société César.

La forme dualiste de la Société, qui comporte un Directoire et un Conseil de Surveillance, a été choisie notamment afin d'éviter que le contrôle de la Société ne soit exercé de manière abusive.

18.4. ACCORDS POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE.

A la date d'enregistrement du présent DDR il n'existe aucun pacte ou accord pouvant entraîner un changement de contrôle.

XIX - OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Le détail des opérations conclues par César avec des apparentés figure dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos le 31 Mars 2009 figurant en Annexe 1 du présent document de référence.

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue depuis la clôture de l'exercice.

XX - INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE

20.1 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

20.1.1. Informations financières sur les comptes semestriels au 30 septembre 2009

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE
AU 30 SEPTEMBRE 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société CESAR, relatifs à la période du 1^{er} avril 2009 au 30 septembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire, dans un contexte décrit dans le rapport semestriel d'activité de crise économique et financière. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 6.1.2 des notes explicatives aux états financiers semestriels, qui expose les conditions de mise en œuvre du plan de restructuration financière devant permettre au groupe d'assurer le financement de la saison 2010-2011. Le principe de continuité de l'exploitation, qui a été retenu pour l'établissement des états financiers semestriels repose sur la mise en œuvre de ce plan.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Chamalières et à Courbevoie, le 19 janvier 2010

Les Commissaires aux Comptes

WOLFF ET ASSOCIES : Jean-Philippe PERONNY

MAZARS : Gilles RAINAUT

I. BILAN ACTIF

En Keuros	Notes	30-sept-09	31-mars-09
Actif immobilisé			
Ecarts d'acquisition	6.3.1	0	0
Immobilisations incorporelles	6.3.2	2 452	2 765
Immobilisations corporelles	6.3.2	3 522	4 336
Immobilisations financières	6.3.3	700	135
Actifs d'impôts différés		0	0
Autres actifs non courants		0	0
TOTAL ACTIF NON COURANT		6 674	7 236
Stocks et en-cours	6.3.4	15 812	12 664
Clients et comptes rattachés	6.3.5	11 616	17 484
Autres créances et comptes de régularisation	6.3.6	8 020	8 733
Actifs financiers courants	6.3.7	69	56
Disponibilités		1 856	2 630
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	6.3.8	1 058	4 215
TOTAL ACTIF COURANT		38 431	45 782
TOTAL ACTIF		45 105	53 018

II. BILAN PASSIF

En Keuros	Notes	30-sept-09	31-mars-09
Capital		12 520	12 520
Primes		49 164	49 166
Réserves consolidées		(39 846)	(34 065)
Résultat consolidé		(8 110)	(5 781)
Réserves de conversion		(5 452)	(4 167)
Total capitaux propres (part du groupe)	V	8 276	17 673
Intérêts minoritaires		128	127
Total capitaux propres consolidés	V	8 404	17 800
Emprunts et dettes financières - part à plus d'un an	6.3.11	1 774	937
Passifs d'impôts différés		37	66
Provisions pour risques et charges non courants	6.3.10	1 026	1 215
Autres passifs non courants		0	0
PASSIF NON COURANT		2 837	2 218
Emprunts et dettes financières - part à moins d'un an	6.3.11	9 806	9 951
Fournisseurs et comptes rattachés	6.3.12	9 061	9 663
Autres dettes et comptes de régularisation	6.3.13	14 555	12 593
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	6.3.15	442	793
PASSIF COURANT		33 864	33 000
TOTAL PASSIF		45 105	53 018

III. COMPTE DE RESULTAT SEMESTRIEL

Compte de Résultat Consolidé

En Keuros	Notes	30-sept-09 6 mois	30/09/2008 * 6 mois	31-mars-09 12 mois
Chiffre d'affaires net		9 441	13 254	39 483
Coût des ventes	6.4.2	(4 439)	(8 568)	(21 468)
Marge brute		5 002	4 686	18 015
Frais commerciaux et de distribution	6.4.3	(4 300)	(5 318)	(12 927)
Frais de création artistique et de marketing	6.4.4	(967)	(1 193)	(1 410)
Frais administratifs	6.4.5	(4 574)	(4 197)	(7 368)
Autres produits et charges d'exploitation	6.4.7	342	205	394
Dotations et reprises amort et provisions	6.4.8	(674)	(487)	(953)
Résultat Opérationnel Courant		(5 171)	(6 304)	(4 249)
Autres produits opérationnels	6.4.9	624	3 873	3 786
Autres charges opérationnelles	6.4.9	(3 114)	(22 147)	(28 478)
Résultat Opérationnel		(7 661)	(24 578)	(28 941)
Produits financiers	6.4.10	13	31	0
Charges financières	6.4.10	(331)	(2 536)	(3 322)
Coût de l'endettement financier net		(318)	(2 505)	(3 322)
Autres produits et charges financières	6.4.10	653	(2 479)	17 695
Impôt sur les résultats	6.4.11	6	(167)	(3 845)
Résultat net des activités poursuivies		(7 320)	(29 729)	(18 413)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	6.4.13	(780)	5 210	12 638
Résultat net consolidé		(8 100)	(24 519)	(5 775)
dont Intérêts minoritaires		(10)	(8)	(6)
dont Part du Groupe		(8 110)	(24 511)	(5 781)
Résultat par action		(0.891330)	(2.975850)	(0.703201)
Résultat dilué par action		(0.891330)	(2.751598)	(0.701810)
Nbre actions		8 212 443	8 212 443	8 212 443
Nbre actions diluées		8 212 443	8 881 747	8 228 723

* voir Note 6.4.1

Etat du Résultat Global Consolidé

	30-sept-09 6 mois	30-sept-08 6 mois	31-mars-09 12 mois
Résultat net	(8 100)	(24 447)	(5 775)
Autres éléments du résultat global			
Ecart de change résultant des activités à l'étranger	(1 294)	2 517	4 372
Total des autres éléments du résultat global (après impôt)	(1 294)	2 517	4 372
Résultat Global	(9 394)	(21 930)	(1 403)
Part du Groupe	(9 395)	(21 934)	(1 409)
Part des minoritaires	1	4	6

IV. TABLEAU DES FLUX SEMESTRIELS DE TRESORERIE

En Keuros	30-sept-09	30-sept-08	31-mars-09
	6 mois	6 mois	12 Mois
Résultat net de l'ensemble consolidé	(8 100)	(24 447)	(5 775)
Résultat net des activités abandonnées	(780)	5 210	12 638
Résultat net des activités poursuivies	(7 320)	(29 657)	(18 413)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie			
Amortissements et provisions (hors VMP et actifs circulants)	951	(900)	(378)
Amortissement des Goodwills	0	19860	19 835
Variation des impôts différés consolidés	(34)	145	3 786
Plus et moins-value de cession	(4)	(1)	2 600
Abandon de créances des Banques	0	0	(22 833)
Amortissement des charges à répartir	0	0	1 466
Effet de change et autres éléments sur dettes fin.	0	236	0
Marge brute d'autofinancement des activités poursuivies	(6 407)	(10 317)	(13 937)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité poursuivie :			
Stocks	(2 823)	(3 810)	3 565
Clients	5 848	5 055	2 162
Autres créances et comptes de régularisation	615	(419)	720
Fournisseurs et comptes rattachés	1 122	5 907	(1 106)
Autres dettes	1 156	5 305	(2 377)
Total variation des postes du BFR d'exploitation des activités poursuivies	5 918	12 038	2 964
Flux de Trésorerie d'exploitation utilisés par les activités abandonnées	(2 041)	(22 816)	21 711
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(2 530)	(21 095)	10 738
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement			
Frais de Développement	0	0	(601)
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(163)	(51)	(382)
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(312)	(449)	(331)
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(575)	(4)	0
Acquisition de Titres de sociétés consolidées	0	0	(75)
Cession d'immobilisation et diminution actifs financiers	18	65	134
Flux de Trésorerie d'investissement utilisés par les activités abandonnées	(35)	187	19 480
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 067)	(252)	18 225
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement			
Remboursement lié au Refinancement	0	0	(12 787)
Remboursement d'emprunts (y compris contrats de location financement)	(96)	(628)	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	903	1 485	61
Financement par Cession Bail	0	789	789
Flux de Trésorerie de Financement provenant des activités abandonnées	0	(1 619)	(2 184)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	807	27	(14 121)
Incidence des variations des cours de devises et autres variations	(203)	(935)	1 059
VARIATION DE TRESORERIE PAR LES FLUX	(2 993)	(22 255)	15 901
Trésorerie d'ouverture	(4 627)	(20 525)	(20 525)
Trésorerie de clôture	(7 620)	(42 780)	(4 627)
Trésorerie d'ouverture :			
Actifs financiers courants	56	139	139
Disponibilités	4 321	1 912	1 912
Concours bancaires passifs	(2 042)	(4 647)	(4 647)
Dettes Factor, invoice discounting (Dailly), escompte d'effets	(6 962)	(17 929)	(17 929)
Total Trésorerie d'ouverture	(4 627)	(20 525)	(20 525)
Trésorerie de clôture :			
Actifs financiers courants	68	123	56
Disponibilités	1 856	2 110	4 321
Concours bancaires passifs	(2 905)	(3 294)	(2 042)
Dettes Factor, invoice discounting (Dailly), escompte d'effets	(6 639)	(41 719)	(6 962)
Total Trésorerie de clôture	(7 620)	(42 780)	(4 627)

V. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en Keuros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Total Capitaux propres part du Groupe	Minoritaires	Total des Capitaux propres
Situation au 31/03/2008	12 520	49 190	(34 069)	(8 539)	19 103	200	19 303
Augmentation de capital					0		0
Dividendes distribués					0		0
Stock Options		(24)			(24)		(24)
Ajustements IFRS					0		0
Entrée de périmètre			4		4	(79)	(75)
Résultat global total de la période			(5 781)	4 372	(1 409)	6	(1 403)
Situation au 31/03/2009	12 520	49 166	(39 846)	(4 167)	17 673	127	17 800
Augmentation de capital					0		0
Dividendes distribués					0		0
Stock Options		(2)			(2)		(2)
Ajustements IFRS			0		0		0
Entrée de périmètre					0		0
Résultat global total de la période			(8 110)	(1 285)	(9 395)	1	(9 394)
Situation au 30/09/2009	12 520	49 164	(47 956)	(5 451)	8 276	128	8 404

VI. NOTES EXPLICATIVES RÉSUMÉES AUX ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

6.1. MÉTHODES COMPTABLES ET MODALITÉS ADOPTÉES DANS LES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS.

6.1.1. Règles et méthodes comptables

Conformément à la norme IAS 34 (Reporting Financier Intermédiaire), les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers semestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels les plus récents. Ces états financiers semestriels résumés présentent une sélection de notes explicatives et ne comprennent pas l'ensemble des informations demandées pour les états financiers annuels et doivent être lus en liaison avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec IAS 34 amène la Direction à recourir à des hypothèses et à des estimations dans la mise en œuvre des principes comptables pour valoriser des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges pour la période présentée. Sont concernées par ces estimations les provisions pour retour de produits, minimums garantis, stocks, audits licencieurs et compte séquestre. Ces appréciations étant révisées régulièrement, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

6.1.2. Continuité de l'exploitation et situation de trésorerie

Le financement de la saison 2009-2010 a été réalisé grâce en particulier aux opérations suivantes :

- Au déblocage d'une partie des fonds placés sur un compte séquestre au titre de la garantie de passif sur la cession du périmètre américain, pour 1 million de dollars US.
- A l'obtention de deux crédits courts terme pour un montant total de 1.7 million d'euros à échéance Janvier et Février 2010.
- Une amélioration du besoin en fonds de roulement

Cependant, le financement de la saisonnalité de l'exercice 2010-2011 n'est aujourd'hui pas totalement assuré.

La société recherche activement de nouveaux moyens de financement pour assurer la saison 2010-2011. Le Directoire a proposé au Conseil de Surveillance de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire afin de mettre en œuvre une augmentation de capital au cours du premier semestre 2010.

Cette opération marquerait la finalisation du plan de restructuration tant opérationnel que financier, et permettrait ainsi la recherche d'un financement complémentaire du Besoin en Fonds de Roulement auprès d'un partenaire actionnaire ou financier. A ce titre, la société a fait appel au Médiateur du Crédit.

La réorganisation de l'activité doit permettre un retour à la rentabilité à compter de l'exercice clôturant le 31 mars 2011, et assurer ainsi la continuité de l'exploitation.

6.1.3. Saisonnalité

La saisonnalité de l'activité, avec des ventes concentrées sur Halloween, Noël et Carnaval, se traduit par un volume de facturation significativement plus élevé au second semestre qu'au premier. En conséquence, on observe une forte variation des comptes de stocks, clients, fournisseurs et factor par rapport à la clôture annuelle au 31 mars, la fin du premier semestre représentant traditionnellement un point haut de besoin en fonds de roulement.

6.1.4. Normes

Le groupe a appliqué les nouvelles normes IFRS adoptées par l'Union Européenne qui sont d'application obligatoire à compter du 1er avril 2009. Ces nouvelles normes n'ont pas d'impact significatif sur les comptes présentés au 30 septembre 2009 :

- IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » qui a conduit à modifier le format ainsi que l'intitulé de certaines informations et tableaux présentés.
- IFRS 8 « Information sectorielle » qui identifie les segments opérationnels du groupe regroupant son mode d'organisation.

6.1.5. Informations relatives au périmètre de consolidation :

Les activités américaines du Groupe César ont été cédées au cours de l'exercice précédent. Les sociétés DISGUISE HOLDING CORPORATION et CESAR ASIA LTD sont maintenues dans le périmètre de consolidation en attente de leur liquidation définitive.

Les actifs et passifs des activités américaines qui ont été cédés sont présentés sur des lignes séparés du bilan consolidé conformément à la norme IFRS 5. Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités cédées sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour les périodes présentées.

Dans le cadre de la restructuration du Groupe en France et des opérations de Transmission Universelle de Patrimoine, T.U.P., les quelques parts de minoritaires ont été rachetées. Cela concerne les sociétés : CESAR Industries Sas, FRANCE COTILLONS SAS et TAGADA INTERNATIONAL SAS. Les parts des minoritaires dans la société Josman (Espagne) ont été également acquises au cours du deuxième semestre de l'exercice.

Les comptes de la société Festivéo, acquise en septembre 2009 pour 50k€ (60% du capital) ne sont pas intégrés dans le périmètre de consolidation au 30 Septembre 2009 car non significatifs.

Périmètre :

Nom des sociétés	Pays	Détention	Capital Social	Activité
Cesar Deutschland GmbH	Allemagne	100%	127,823 EUR	sans activité
Cesar Germany Holding GmbH	Allemagne	100%	25,000 EUR	Holding détenant toutes les participations du groupe dans les sociétés de droit allemand
Hilmar Krautwurst GmbH & Co KG	Allemagne	100%	511,292 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, grimages & commercialisation de masques et autres accessoires de Carnaval
Hilmar Krautwurst Verwaltung	Allemagne	100%	102,258 EUR	Société civile de droit allemand
Krautwurst Beteiligungs Mbh	Allemagne	100%	25,565 EUR	Société Partenaire de droit allemand
Cesar Asia Ltd.	Chine	99.90%	1,000,000 HKD	Négoce
Josman S.I.	Espagne	100%	60,101 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, masques & sacs
Cesar, Inc.	Etats-Unis	100%	337,812 USD	sans activité
Disguise Holding Corporation	Etats-Unis	100%	25,555,950 USD	Fabrication & commercialisation de cotillons & articles de fêtes
César S.A.	France	100%	12,519,869 EUR	Holding
Cesar UK Limited	Grande Bretagne	100%	2,100,000 GBP	Commercialisation de masques, panoplies & sacs & fabrication de jouets pour enfants
Carnaval Ltd.	Ile Maurice	100%	3,500,000 MUR	sans activité
LA TREMOLIERE	Ile Maurice	75%	3,500,000 MUR	sans activité
Joker S.r.l.	Italie	100%	102,257 EUR	Commercialisation de panoplies, masques & jouets
Festival S.A.	Madagascar	96.77%	34,480,000 MGA	Fabrication de panoplies, tentes & maisons & tissage & teinture de tissus

6.2. CAPITAL SOCIAL – BONS DE SOUSCRIPTION EN ACTIONS – STOCKS OPTIONS

Au 30 septembre 2009, le capital social est constitué de 8 212 443 actions toutes de même catégorie.

Au 30 Septembre 2009, il n'existe plus de stocks options attribuables en vertu des différents plans.

6.3. NOTES RELATIVES AUX COMPTES DE BILAN

6.3.1. Ecart d'acquisition

Conformément à la norme IAS 36, la société a procédé à des tests de dépréciation. Ces tests ont conduit à une dépréciation totale des écarts d'acquisition au cours des exercices précédents.

6.3.2. Immobilisations

L'évolution de la valeur brute et des amortissements des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Immobilisations en valeur brute

	Ouverture	Augmen- tations	Diminutions ou sorties *	Reclasst	Var.Change	Clôture
Frais d'établissement	67					67
Concessions, brevets & droits similaires	2 628	163			(4)	2 787
Frais de recherche et développement	2 230					2 230
Autres immobilisations incorporelles	0					0
<u>Avances et acomptes s/imm. Incorp.</u>	<u>0</u>					<u>0</u>
Total Immobilisations incorporelles - valeur brute	4 925	163	0	0	(4)	5 084
Terrains	232	0	0			232
Constructions	6 184				(56)	6 128
Installations tech, matériel & outillage	3 185	149	(41)		(117)	3 176
Matériel de transport	129	25			(8)	146
Mobilier, matériel bureau, informatique	446	2			(8)	440
Autres immobilisations corporelles	1 481	134	(9)		(5)	1 601
Immobilisations corporelles en cours	22				(2)	20
<u>Avances et acomptes s/imm. corp.</u>	<u>4</u>					<u>4</u>
Total Immobilisations corporelles - valeur brute	11 683	310	(50)	0	(196)	11 747

* cessions et mises au rebut en valeur brute

Amortissements des Immobilisations

	Ouverture	Dotations	Reprises	Reclasst	Var.Change	Clôture
Amt/Prov. frais d'établissement	(67)	(1)				(68)
Amt/Prov. conc, brevets & dts similaires	(1 486)	(201)			1	(1 686)
Amt/Prov. Frais de recherche et développement	(606)	(272)				(878)
Amt/Prov. autres immobilisations incorp	0					0
Total Immobilisations incorporelles - Amortissements	(2 159)	(474)	0	0	1	(2 632)
Amt/Prov. constructions	(2 964)	(936)			30	(3 870)
Amt/Prov install tech, matériel & outill.	(2 606)	(56)	41		77	(2 544)
Amt/Prov matériel de transport	(111)	(4)			6	(109)
Amt/Prov mob mat bur informatique	(382)	(12)			7	(387)
Amt/Prov. autres immobilisations corp	(1 285)	(32)	1		1	(1 315)
Provisions sur terrains	0					0
Total Immobilisations corporelles - Amortissements	(7 348)	(1 040)	42	0	121	(8 225)

Immobilisations Nettes

	Ouverture	Acq/Dot	Cess/ Reprises	Reclasst	Var.Change	Clôture
Frais d'établissement	0	(1)	0	0	0	(1)
Concessions, brevets & droits similaires	1 142	(38)	0	0	(3)	1 101
Frais de recherche et développement	1 624	(272)	0	0	0	1 352
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes s/imm. Incorp	0	0	0	0	0	0
Total Immobilisations incorporelles - Valeur nette	2 766	(311)	0	0	(3)	2 452
Terrains	232	0	0	0	0	232
Constructions	3 220	(936)	0	0	(26)	2 258
Installations tech, matériel & outillage	579	93	0	0	(40)	632
Matériel de transport	18	21	0	0	(2)	37
Mobilier, matériel bureau, informatique	64	(10)	0	0	(1)	53
Autres immobilisations corporelles	196	102	(8)	0	(4)	286
Immobilisations corporelles en cours	22	0	0	0	(2)	20
Avances et acomptes s/imm. corp	4	0	0	0	0	4
Total Immobilisations corporelles - Valeur nette	4 335	(730)	(8)	0	(75)	3 522

6.3.3. [Les Immobilisations financières](#)

	Brut	Provisions	Net
Immobilisations financières 31 Mars 2009	135	0	135
Augmentation / Diminution	567		567
Variation de change	(2)		(2)
Immobilisations financières 30 Septembre 2009	700	0	700

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts versés, dont 500 milliers d'euros par la société Josman au cours du semestre.

6.3.4. [Stocks et Encours](#)

	30-sept-09	31-mars-09
Valeur brute des stocks et en-cours	18 979	18 307
Provisions pour dépréciation de stocks	(3 166)	(5 643)
Stocks et en-cours nets	15 812	12 664

Les évaluations de stocks sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre les sociétés du Groupe.

A périmètre comparable les stocks nets au 30 septembre 2008 s'élevaient à 20 993 milliers d'euros.

6.3.5. [Clients et Comptes Rattachés](#)

	30-sept-09	31-mars-09
Clients et comptes rattachés	12 569	18 516
Provisions pour créances douteuses	(953)	(1 032)
Clients et comptes rattachés nets	11 616	17 484

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité des postes.

Le Groupe procède à des opérations d'affacturage aux termes desquelles les créances commerciales concernées sont données à un factor contre règlement de leur montant et sous déduction de commissions et agios.

Les créances commerciales financées selon cette formule, pour le périmètre européen, s'élèvent en clôture de période à un montant de 2 941K€. En raison de la nature des contrats, les créances concernées par ce financement sont présentées dans le poste « clients », et le financement correspondant au passif du bilan dans le poste « emprunts et dettes financières ».

Le Groupe procède également à de l'escompte d'effets en Italie, Espagne et Madagascar ainsi qu'à de l'invoice discounting (Loi Dailly) en Espagne, Italie et Grande-Bretagne.

6.3.6. [Autres Créances et Comptes de Régularisation](#)

	30-sept.-09	31-mars-09
Fournisseurs débiteurs	95	734
Acomptes aux personnels	54	34
Organismes sociaux	-	3
Impôts sur les sociétés	36	40
TVA active	4 827	4 346
Débiteurs divers	849	832
Royalties payées d'avance	1 714	1 669
Autres produits à recevoir	62	62
Charges constatées d'avance	382	1 013
TOTAL	8 020	8 733

Ces créances sont à échéance de moins d'un an. La juste valeur des autres débiteurs est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

6.3.7. [Actifs financiers courants](#)

Les valeurs mobilières de placement, 68 milliers d'euros, concernent la société César SA pour 45 milliers d'euros et se rapportent au compte de liquidité détenu auprès de la société Gilbert Dupont.

6.3.8. [Actifs classés comme détenus en vue de la vente](#)

Ces actifs se rapportent aux sociétés concernées par la cession du périmètre américain intervenue en Décembre 2008.

En Keuros	30-sept.-09			31-mars-09		
	César US	César Asie	Total	César US	César Asie	Total
Compte séquestre	410		410	451	937	1 388
Lettre de crédit		171	171		151	151
Clients			0	670	9	679
Crédit d'impôt		411	411			0
Charges constatées d'avance			0	295		295
Disponibilités	58	6	64	1 685	7	1 692
Autres	1	1	2	9	1	10
Actifs destinés à être cédés	469	589	1 058	3 110	1 105	4 215

6.3.9. [Capitaux Propres](#)

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau présenté en partie V page 6 de la présente annexe.

L'augmentation du poste « Ecart de conversion » par rapport à l'exercice précédent est liée à l'évolution de l'US dollar par rapport à l'euro en liaison avec les actifs des sociétés américaines exprimés en US \$.

En relation avec la norme IFRS2 relative au traitement des stocks options, la variation de la prime d'un montant de 2 milliers d'euros a été enregistrée dans les capitaux propres en contrepartie d'une charge de personnel d'un montant équivalent.

6.3.10. [Provisions pour Risques et Charges non courants](#)

	31-mars-09	Dotation	Reprise	Var.Change	30-sept.-09
- Provisions pour pensions et retraites	1 215	100	(290)	-	1 026
- Provisions pour pénalités	-	-	-	-	-
- Autres provisions pour risques non courants	-	-	-	-	-
Sous Total Provisions pour risques et charges non courants	1 215	100	(290)	0	1 026

La provision pour « pensions et retraites » concerne essentiellement les sociétés françaises pour un montant de 202 milliers d'euros et la société allemande HILKA pour un montant de 824 milliers d'euros.

6.3.11. [Emprunts et Dettes Financières](#)

Echéancier et détail des dettes financières

	30-sept-09	31-mars-09
Emprunts convertibles	-	-
Emprunts Financiers M.T	1 217	503
Dettes et intérêts sur Crédit Bail	764	733
Intérêts capitalisés emprunts MT	44	-
<i>Sous total dettes financières</i>	2 025	1 236
Concours bancaires courants	2 905	2 042
Dettes Factor, Dailly, escompte d'effets	6 636	7 590
Dépôts et cautionnements reçus	10	10
Intérêts courus non échus	3	10
<i>Sous total trésorerie passive</i>	9 555	9 652
TOTAL	11 580	10 888

	30-sept-09			31-mars-09		
		Dont Moins d'un an	Dont Plus d'un an		Dont Moins d'un an	Dont Plus d'un an
Emprunts convertibles	-	-	-	-	-	-
Emprunts Financiers M.T	1 217	132	1 085	503	226	277
Dettes et intérêts sur Crédit Bail	764	75	689	733	73	660
Intérêts courus et capitalisés emprunts MT	44	44	-	-	-	-
<i>Sous total dettes financières</i>	2 025	251	1 774	1 236	299	937
Concours bancaires courants	2 905	2 905	-	2 042	2 042	-
Dettes Factor, Dailly, escompte effets	6 636	6 636	-	7 590	7 590	-
Dépôts et cautionnements reçus	10	10	-	10	10	-
Intérêts courus non échus	3	3	-	10	10	-
<i>Sous total trésorerie passive</i>	9 555	9 555	-	9 652	9 652	-
TOTAL	11 580	9 806	1 774	10 888	9 951	937

Après la restructuration de la dette bancaire (remboursement de 12 millions d'euros et produit financier exceptionnel de 22.833 milliers d'euros), les postes « Emprunts convertibles » et « Emprunts Financiers Moyen Terme » ressortent à 503 milliers d'euros au 31 Mars 2009 contre 34 946 milliers d'euros au 31 Mars 2008.

Les dettes financières sont rémunérées principalement à taux variable non couvert sur l'ensemble des filiales du Groupe et sont libellées en euros.

6.3.12. [Fournisseurs et comptes rattachés](#)

	30-sept-09	31-mars-09
Dettes Fournisseurs	6 737	6 133
Factures à recevoir	2 325	3 530
TOTAL	9 061	9 663

La juste valeur des fournisseurs et comptes rattachés est considérée comme approximant leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

6.3.13. [Autres Dettes et Comptes de Régularisation](#)

	30-sept-09	31-mars-09
- Dettes sociales	2 100	1 644
- Dettes fiscales	3 961	3 289
- Charges à payer	129	215
- Comptes courants d'associés	3 749	3 151
- Autres dettes d'exploitation	1 182	493
- Avances et acomptes reçus	986	1 384
- Produits constatés d'avance et autres comptes de régul.	-	90
- Dettes sur acquisitions d'immobilisations	-	-
- Impôts sur les bénéfices	66	147
- Provisions pour litiges	-	-
- Autres provisions pour risques courants	2 383	2 180
- Provisions pour impôt	-	-
- Autres provisions pour charges courantes	-	-
TOTAL	14 555	12 593

L'ensemble des autres dettes et comptes de régularisation a une échéance de moins d'un an.

6.3.14. [Provisions pour Risques et Charges courants](#)

La variation des provisions pour risques et charges courants est la suivante :

	31-mars-09	Dotation	Reprise	Reclassement	Var.Change	30-sept.-09
- Provisions pour pénalités	-	-	-	-	-	-
- Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-	-
- Provisions pour impôt	-	-	-	-	-	-
- Provisions pour perte de marge sur retours	361	108	(912)	583	-	141
- Autres provisions pour risques	698	0	(44)	-	(1)	655
- Autres provisions pour charges	1 120	967	(500)	-	-	1 587
Sous Total Provisions pour risques et charges courants	2 180	1 075	(1 455)	583	(1)	2 383

Les « autres provisions pour risques et charges courants » sont constituées notamment des pertes de marge potentielles liées au retour de marchandises estimées au 30 Septembre 2009 à 141 milliers d'euros, du maintien à concurrence de 500 milliers d'euros d'une provision couvrant un risque suite à un audit de certains licenciés constituée au 31 Mars 2009 (reprise de 500 milliers d'euros sur le semestre). Au cours du semestre ont été dotés en « Autres provision pour charges » chez César Sa, le risque sur le litige Tartine et Chocolat, 309 milliers d'euros, le coût du Plan Social restant à courir, 600 milliers d'euros ainsi que divers litiges, 58 milliers d'euros, soit au total 967 milliers d'euros.

6.3.15. [Passifs classés comme détenus en vue de la vente](#)

Ces passifs se rapportent aux sociétés concernées par la cession du périmètre américain intervenue en Décembre 2008.

En Keuros	30-sept.-09			31-mars-09		
	César US	César Asie	Total	César US	César Asie	Total
Provisions pour risques et charges	451	-	451	451	937	1 388
CIT / Factor	-	-	0	(638)	-	(638)
Fournisseurs et charges à payer	-	-	0	169	3	172
Dettes IS	-	-	0	-	(129)	(129)
Autres	(12)	3	(9)	-	-	-
Passifs destinés à être cédés	439	3	442	(18)	811	793

6.4. NOTES RELATIVES AUX COMPTES DE RESULTAT

6.4.1. [Comptes proforma](#)

Les comptes proforma au 30 septembre 2008 ont été retraités par rapport à ceux publiés au 30 septembre

2008.pour être comparables à ceux publiés au 31 mars 2009, reprenant la même méthodologie.

6.4.2. [Détail du Coût des Ventes](#)

	30-sept-09	30-sept-08
		ProForma
Achats, frais d'approche et sous-traitance	6 955	8 845
Frais de personnel	733	818
Reprises et dotations de provision pour stocks	(2 444)	(224)
Reprises et dotations de provision pour perte de marge	(804)	(870)
Total détail du coût des Ventes	4 439	8 568

6.4.3. [Détail des Frais Commerciaux et de distribution](#)

	30-sept-09	30-sept-08
		ProForma
Frais de personnel	1 272	1 714
Royalties	1 076	1 453
Frais publicitaires et assimilés	802	850
Autres frais commerciaux	1 150	1 301
Total des frais commerciaux et de distribution	4 300	5 318

6.4.4. [Détail des Frais de Création artistique et de Marketing](#)

Ces frais concernent les dépenses engagées pour le renouvellement habituel des collections.

	30-sept-09	30-sept-08
		ProForma
Frais de personnel	806	725
Fournitures et matériels	14	53
Autres frais de création	147	416
Total des frais de création artistique et de marketing	967	1 193

6.4.5. [Détail des Frais Administratifs](#)

	30-sept-09	30-sept-08
		ProForma
Frais de personnel	1 833	1 894
Locations immobilières et mobilières	701	606
Commissions et honoraires	520	123
Autres frais administratifs	1 551	1 412
Rep. et dot. Pour dépréciation créances	(31)	161
Total des frais administratifs	4 574	4 197

6.4.6. Synthèse des Frais de Personnel

	30-sept-09	30-sept-08
		ProForma
Salaires	3 174	3 825
Charges sociales	1 495	1 267
Autres frais relatifs au personnel	(27)	58
Total des frais de personnel	4 642	5 150
dont Frais de personnel production	733	818
dont Frais de personnel Commercial	1 272	1 714
dont Frais de personnel Création	806	725
dont Frais de personnel Administratif	1 833	1 894
Total	4 642	5 150

6.4.7. Autres Produits et Charges d'Exploitation

	30-sept-09	30-sept-08
		Proforma
Autres produits d'exploitation	187	290
Autres charges d'exploitation	(38)	(32)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(100)	(149)
Reprise des provisions pour risques et charges	293	97
Total des autres produits et charges d'exploitation	342	205

6.4.8. Détail des Dotations Aux Amortissements des Immobilisations

Détail des dotations et reprises	Nature	30-sept-09	30-sept-08
			ProForma
Autres Immo.incorporelles	Expl.	477	281
Immobilisations corporelles	Expl.	196	206
Total des dotations et reprises aux amortissements		674	487

6.4.9. Détail des Autres Produits et Charges Opérationnels

	30-sept-09	30-sept-08
		Proforma
Produits Cessions Immobilisations	10	2
VNC immos cédées	(9)	(70)
Dotations aux provisions	(1 763)	(1 385)
Reprise de provisions	500	3 417
Autres produits opérationnels	114	454
Autres charges opérationnelles	(1 343)	(860)
Dépréciation des Survaleurs		(19 832)
Total	(2 490)	(18 274)

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués d'éléments inhabituels. Ils sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

La reprise de provision de 500 milliers d'euros correspond à la reprise à hauteur de 50% de la provision pour audit des licenciés constituée au 31 Mars 2009.

Les dotations aux provisions de 1 763 milliers d'euros concernent César Sa et couvrent essentiellement le coût à venir du plan social, 600 milliers d'euros, et le risque Tartine et Chocolat, 309 milliers d'euros, ainsi qu'une dépréciation de 800 milliers d'euros se rapportant au site de Saumur.
Les autres charges opérationnelles de 1 343 milliers d'euros concernent essentiellement des charges liées au plan de restructuration, dont 916 milliers d'euros chez César Sa et 310 milliers d'euros chez César UK.

6.4.10. [Détail du coût de l'endettement financier et autres produits et charges financières](#)

	30-sept-09	30-sept-08
		ProForma
Revenus d'intérêts	3	21
Autres produits	10	10
Dividendes reçus	-	-
Reprise de provision pour risques financiers	-	-
Total des produits financiers liés à l'endettement	13	31
Intérêts sur emprunts long terme	(46)	(1 495)
Intérêts sur Dettes Court Terme	(187)	(920)
Escomptes Clients	(97)	(121)
Autres charges financières	0	-
Total des charges financières liées à l'endettement	(331)	(2 536)
Gains de change net	672	(2 092)
Dotation et Reprise de provisions	27	(259)
Autres charges financières	(46)	(138)
Autres produits financiers	0	10
Autres produits et charges financières	653	(2 479)

6.4.11. [Impôts sur les Sociétés](#)

	30-sept-09	30/09/2008
		Proforma
Impôts exigibles	(27)	(22)
Impôts différés	33	(145)
Total des impôts sur les sociétés	6	(167)

6.4.12. Preuve de l'impôt

En Keuros

	30-sept-09 6 mois	30-sept-08 6 mois
Résultat net des activités poursuivies	(7 311)	(29 657)
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	(6)	168
Résultat des activités abandonnées	(790)	5 210
Impôt sur les bénéfices des activités abandonnées	183	3 147
Résultat avant impôt	(7 924)	(21 133)
Amortissements et provisions non déductibles		21 790
Décalages permanents		0
Autres éléments non déductibles	(533)	(1 502)
Base d'imposition	(8 457)	(845)
Taux d'impôt	33.33%	33.33%
Impôt théorique	(2 819)	(281)
Pertes fiscales de l'exercice non activées	3 186	3 488
Déficits fiscaux reportables annulés		0
Utilisation des pertes fiscales antérieures		0
Différentiel sur taux d'imposition nationaux	(238)	(260)
Autres *	48	0
Total des divergences	2 996	3 228
Impôt consolidé	177	2 946
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat consolidé	(6)	168
Impôt attribuable aux activités abandonnées	183	3 147

6.4.13. Détail du résultat net des activités arrêtées

Le résultat net des activités arrêtées, (780) K€ comprend :

- Frais administratifs (285) K€
- Dotations et reprises d'amortissements (10) K€
- Autres produits et charges opérationnels (283)K€
- Charges Financières (9) K€
- Autres produits et charges financières (10) K€
- Impôt sur les résultats (183) K€

Le résultat du 1er semestre est marqué par la dépréciation de la quasi-totalité des actifs figurant au bilan du 31 Mars 2009 du pôle cédé, et non encaissés au cours des six premiers mois de l'année, à l'exception de la part du compte séquestre comptabilisé chez Disguise (US) et représentant 600K US\$.

6.5. INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées aux membres du Directoire, principaux décideurs opérationnels du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs. Les données chiffrées publiées et issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS appliqué par le Groupe pour ses états financiers consolidés ;

Les secteurs d'activité du Groupe ont été revus en 2009 à la suite de la cession du périmètre américain intervenue en Décembre 2008. Ils se décomposent en une activité Europe du Nord qui regroupe les activités de commercialisation en France, Grande-Bretagne et Allemagne ; une activité Europe du Sud qui regroupe les activités de commercialisation en Espagne et en Italie, et une activité à Madagascar qui regroupe les activités de fabrication et les ventes Export.

Cette information sectorielle est donnée uniquement au 30 septembre 2009, première année de présentation des comptes du nouveau périmètre. Le retraitement du découpage selon la nouvelle segmentation en comparatif n'est pas disponible compte tenu de la profonde mutation qu'a connue le groupe au cours de ces derniers mois.

Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au « Résultat opérationnel » tel que défini en note 2 R aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 Mars 2009. Il est l'indicateur principal utilisé en interne pour évaluer les performances des opérationnels et allouer les ressources.

Le « Résultat Net des activités » est déterminé à partir du « Résultat opérationnel des activités » auquel s'ajoutent les charges et produits financiers ainsi que les charges d'impôts correspondantes.

Le « Résultat net des activités » correspond au « Résultat net consolidé–Part du Groupe »

En Keuros	Au 30/09/2009					
	Europe du Nord	Europe du Sud	Madagascar	Flux I/C	Zone Amérique cédée	Total
Chiffres d'affaires	6 303	2 674	3 279	(2 815)	0	9 441
Resultat operationnel Courant des activités	(3 580)	(565)	365	(1 392)	0	(5 171)
Resultat operationnel des activités	(6 071)	(560)	362	(1 392)	(780)	(8 442)
Resultat net des activités	(6 838)	(734)	265	(15)	(788)	(8 110)
Total Actif	27 114	13 009	3 924	0	1 058	45 105

6.6. AUTRES INFORMATIONS

6.6.1. Evolution du cours des devises:

US dollar

Le taux de l'US dollar appliqué pour la conversion des comptes de bilan et de résultat des sociétés américaines évolue dans les conditions suivantes : pour 1 Euro =

Périodes	30-sept-09	31-mars-09	30-sept-08
Taux de clôture appliqué aux comptes de bilan	\$1.46430	\$1.33080	\$1.43030
Taux moyens trimestriels appliqués aux comptes de résultat	\$1.43031	\$1.25687	\$1.47024

Cours des autres devises au cours de la période

Pour les comptes de bilan : pour 1 Euro =

Périodes		30-sept.-09	31-mars-09
Livre Sterling	Grande Bretagne	0.909300	0.930800
Dollar Hong Kong	Hong Kong	11.348500	10.314000
Roupie Mauricienne	Ile Maurice	43.184133	44.433536
Ariary Malgache	Madagascar	2 914.546000	2 640.419000

Pour le compte de résultat : pour 1 Euro =

Périodes		30-sept.-09	30-sept.-08
Livre Sterling	Grande Bretagne	0.875696	0.793936
Roupie Mauricienne	Ile Maurice	44.716398	41.586171
Ariary Malgache	Madagascar	2 750.634000	2 466.699000
Dollar Hong Kong	Hong Kong	10.821171	11.840389

6.6.2. Engagements de licences

Le solde des avances sur licences restant au 30 Septembre 2009 correspond aux contrats de licences dont les termes ne sont pas atteints et dont les minima garantis devraient être couverts par les ventes futures.

Le solde de ces avances est au 30 septembre 2009 de 1 714 milliers d'euros, soit essentiellement 1 515 milliers d'euros concernant la société CESAR SA. Ces montants figurent en Autres Créances.

6.6.3. Effectifs moyens du groupe

	30-sept.-09	31-mars-09
Europe	173	207
Amérique du Nord	-	105
Hong Kong	-	60
Madagascar	700	702
Total	873	1 074

6.6.4. Engagements hors bilan

Dépôts et Cautionnements au 30 septembre 2009

	Sociétés	En K euros
Banques italiennes	JOKER	3 840
Banques malgaches	FESTIVAL	733
Banques anglaises	CESAR UK	4 755
Banques espagnoles	JOSMAN	3 790
TOTAL		13 118

Instruments Financiers dérivés

Un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-Out au nom de la société JOSMAN. Le risque maximum est évalué à la date d'arrêté des comptes à 666 milliers d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et les analyses juridiques en cours indiquent que la position de la société devrait prévaloir. En conséquence, il n'a été procédé à aucun enregistrement comptable au titre des engagements pris par le biais de ce contrat.

6.6.5. Evènements postérieurs à la clôture:

Bail en Grande Bretagne :

La société Cesar UK est titulaire d'un bail au titre duquel 14 annuités restent à courir.

Le local n'étant plus occupé aujourd'hui par la société, il existe un risque en cas de non occupation par un autre locataire au titre des loyers non échus restant à courir jusqu'à la fin du bail. Un accord de principe a été obtenu de la part du bailleur en décembre 2009 et a été provisionné dans les comptes.

Remboursement d'impôts sur les activités cédées :

La cession du périmètre américain en décembre 2008 a entraîné la constatation de reports déficitaires à Hong Kong. A ce titre, la société a reçu en novembre 2009 un remboursement de 385 milliers d'euros au titre des acomptes versés au cours de l'exercice 2008-2009.

Par ailleurs, la société attend un remboursement d'environ 500 milliers d'euros aux Etats-Unis au cours du premier semestre 2010, au titre des reports déficitaires des exercices antérieurs. Ce montant n'a pas été comptabilisé au 30 septembre 2009.

20.1.2. Informations financières pour l'exercice clos le 31 mars 2009

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CESAR S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans les notes annexes aux comptes consolidés, relatives à la situation de trésorerie :

- VII.3.J. « Instruments financiers - risque de liquidité » ;
- IX. « Evénements postérieurs à la clôture des comptes annuels » ;

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes annexes aux comptes consolidés précisent les circonstances dans lesquelles le Groupe a apprécié la valeur des actifs, et plus spécifiquement, les écarts d'acquisition, les stocks et les impôts différés. Les modalités sont décrites en notes VII.B.1.A), VII.B.1.C) et VII.B.1.D).

Nous avons procédé à l'appréciation des approches et méthodes d'évaluation retenues, ainsi que des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Levallois-Perret et Chamalières, le 14 septembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Jean Paul SEURET

WOLFF & ASSOCIES
Jean-Philippe PERONNY

I. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

Cession du Périmètre Américain

Le groupe César a cédé ses activités américaines au groupe Jakks Pacific, le 29 décembre 2008. A l'issue de cette opération, le groupe César, outre son siège situé à La Plaine Saint Denis (93), reste constitué de ses filiales européennes de distribution (France, Italie, Espagne, Allemagne, UK) et de son unité de production de Madagascar, principal fournisseur historique de la zone européenne.

Conformément aux recommandations de la norme IFRS 5, les comptes présentés dans la présente plaquette reprennent et permettent d'appréhender les résultats, actifs, passifs et la trésorerie du groupe correspondant à ce nouveau périmètre. En application de la norme, les comptes historiques ont également fait l'objet d'un retraitement pro-forma.

Les caractéristiques principales de cette cession sont les suivants :

- Cette cession a pris la forme d'un contrat d'achat d'actifs (Asset Purchase Agreement), formalisé par la signature d'un accord signé entre les deux sociétés le 22 novembre 2008. Certains actifs et passifs n'ont pas été repris par Jakks Pacific, dont les plus notables sont :
 - o les dettes et créances intra-groupe
 - o la trésorerie et l'endettement
 - o les comptes clients détenus à la date de clôture par la filiale américaine Disguise et ayant fait l'objet d'un contrat d'affacturage avec la société CIT.
- Cette opération se traduit, dans les comptes au 31 mars 2009, par les principales incidences suivantes :
 - o Prix de cession : 27 792 milliers USD, soit 21 025 milliers d'euros
 - o BFR (néгатif) cédé : (9 933) milliers USD, soit (7 464) milliers d'euros
 - o Plus-value de cession avant frais liés à la cession et après prise en compte des survaleurs et autres actifs sous-jacents : 11 001 milliers d'euros
 - o Frais directs de cession : 1 766 milliers d'euros
 - o Impact sur la trésorerie, avant imputation du BFR cédé, remboursement des banques et prise en compte des frais liés à la cession: 37 725 milliers de USD.

Restructuration de la dette

Cette opération a également permis au Groupe César de réduire son endettement.

La restructuration de la dette bancaire, entérinée par un Protocole de Conciliation en date du 26 novembre 2008 homologué par une décision du Tribunal de Commerce de Bobigny rendue le 3 décembre 2008, a conduit la Groupe César à constater un profit exceptionnel financier de 22 833 milliers d'euros et un remboursement de 12.000 milliers d'euros, dans les comptes au 31 mars 2009.

La dette Moyen et Long Terme du Groupe se trouve ramenée à 503 K€ postérieurement à cet accord de conciliation, auxquels il convient de rajouter 733 k€ de crédit-bail.

II. BILAN ACTIF

En Keuros	31-mars-09	31-mars-08
Actif immobilisé		
Ecarts d'acquisition	0	33 042
Immobilisations incorporelles	2 765	5 330
Immobilisations corporelles	4 336	5 805
Immobilisations financières	135	1 912
Actifs d'impôts différés	0	4 209
Autres actifs non courants	0	0
TOTAL ACTIF NON COURANT	7 236	50 298
Stocks et en-cours	12 664	21 897
Clients et comptes rattachés	17 484	22 594
Autres créances et comptes de régularisation	8 733	12 532
Valeurs mobilières de placement	56	139
Disponibilités	2 630	1 912
TOTAL ACTIF COURANT	41 567	59 075
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	4 215	0
TOTAL ACTIF	53 018	109 373

III. BILAN PASSIF

En Keuros	31-mars-09	31-mars-08
Capital	12 520	12 520
Primes	49 166	49 191
Réserves consolidées	(34 065)	(14 539)
Résultat consolidé	(5 781)	(19 530)
Réserves de conversion	(4 167)	(8 539)
Total capitaux propres (part du groupe)	17 673	19 103
Intérêts minoritaires	127	200
Total capitaux propres consolidés	17 800	19 303
Emprunts et dettes financières - part à plus d'un an	937	5 947
Passifs d'impôts différés	66	1 464
Provisions pour risques et charges non courants	1 215	1 671
Autres passifs non courants	0	0
PASSIF NON COURANT	2 218	9 082
Emprunts et dettes financières - part à moins d'un an	9 951	52 318
Fournisseurs et comptes rattachés	9 663	15 532
Autres dettes et comptes de régularisation	12 593	13 139
PASSIF COURANT	32 207	80 988
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	793	0
TOTAL PASSIF	53 018	109 373

IV. COMPTE DE RESULTAT

En Keuros	31-mars-09	31-mars-08
Chiffre d'affaires net	39 483	42 657
Coût des ventes	(21 468)	(24 105)
Marge brute	18 015	18 552
Frais commerciaux et de distribution	(12 927)	(12 126)
Frais de création artistique et de marketing	(1 410)	(2 108)
Frais administratifs	(7 368)	(7 645)
Autres produits et charges d'exploitation	394	1 976
Dotations et reprises amort et prov sur immobilisations	(953)	(772)
Résultat Opérationnel Courant	(4 249)	(2 123)
Autres produits et charges opérationnels	(24 692)	(16 865)
Résultat Opérationnel	(28 941)	(18 988)
Produits financiers	0	12
Charges financières	(3 322)	(4 766)
Coût de l'endettement financier net	(3 322)	(4 754)
Autres produits et charges financières	17 695	2 278
Impôt sur les résultats	(3 845)	(1 817)
Résultat net des activités poursuivies	(18 413)	(23 281)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	12 638	3 780
Résultat net	(5 775)	(19 501)
dont Intérêts minoritaires	(6)	(29)
dont Part du Groupe	(5 781)	(19 530)
Résultat par action	(0.703201)	(2.374567)
Résultat dilué par action	(0.701810)	(2.195627)
Nbre actions	8 212 443	8 212 443
Nbre actions diluées	8 228 723	8 881 747

V. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En Keuros	31-mars-09	31-mars-08
Résultat net de l'ensemble consolidé	(5 775)	(19 501)
Résultat net des activités poursuivies	(18 413)	
Résultat net des activités abandonnées	12 638	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements et provisions (hors VMP et actifs circulants)	(378)	2 330
Amortissement des Goodwills et Fonds de commerce	19 835	10 000
Variation des impôts différés consolidés	3 786	2 919
Plus et moins-value de cession	2 600	(208)
Abandon de créances des Banques	(22 833)	
Amortissement des charges à répartir	1 466	
Effet de change et autres éléments sur dettes fin. **	0	(849)
Marge brute d'autofinancement des activités poursuivies	(13 937)	(5 309)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité poursuivie :		
Stocks	3 565	4 972
Clients	2 162	(1 714)
Autres créances et comptes de régularisation	720	(5 575)
Fournisseurs et comptes rattachés	(1 106)	1 959
Autres dettes	(2 377)	3 066
<i>Total variation des postes du BFR d'exploitation des activités poursuivies</i>	<i>2 964</i>	
<i>Flux de Trésorerie d'exploitation utilisés par les activités abandonnées</i>	<i>21 711</i>	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	10 738	(2 601)
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Frais de Développement	(601)	(2 536)
Acquisition d'immobilisation et augmentation des dépôts	(716)	(2 583)
Acquisition de Titres de sociétés consolidés	(75)	
Cession d'immobilisation et diminution actifs financiers	134	292
Flux de Trésorerie Liés aux activités abandonnées	19 480	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	18 222	(4 827)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Augmentation de capital en numéraire	0	1 379
Emissions d'emprunt lié au Refinancement	0	30 826
Remboursement lié au Refinancement	(12 787)	(15 562)
Remboursement d'emprunts et dettes de crédit bail	61	(2 747)
Remboursement d'emprunts autres entités du Groupe	0	338
Financement par Cession Bail	789	
Flux de Trésorerie de Financement provenant des activités abandonnées	(2 184)	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(14 121)	14 234
Incidence des variations des cours de devises et autres variations	1 059	655
VARIATION DE TRESORERIE PAR LES FLUX	15 898	7 461
Trésorerie d'ouverture *	(20 525)	(27 986)
Trésorerie de clôture *	(4 627)	(20 525)

* La Trésorerie comprend les lignes de crédits bancaires adossées aux créances clients et la trésorerie des activités destinées à être cédées (cf notes B-1-G et B-1-J)

** Les retraitements sont constitués de reclassements notamment dus aux effets de change sur la dette en dollars de César SA

VI. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total Capitaux propres part du Groupe	Minoritaires	Total des Capitaux propres
Situation au 31/03/2007	11 767	48 748	(16 054)	1 492	(3 770)	42 182	196	42 378
Affectation résultat	0	0	1 492	(1 492)	0	0	0	0
Augmentation de capital	753	626	0	0	0	1 379	0	1 379
Dividendes distribués							0	0
Stock Options	0	(183)	0	0	0	(183)	0	(183)
Ajustements IFRS	0	0	(2)	0	0	(2)	0	(2)
Ajustement divers	0	0	25	0	0	25	(25)	0
Variation de change	0	0	0	0	(4 769)	(4 769)	0	(4 769)
Résultat de la période	0	0	0	(19 530)	0	(19 530)	29	(19 501)
Situation au 31/03/2008	12 520	49 191	(14 539)	(19 530)	(8 539)	19 103	200	19 303
Affectation résultat	0	0	(19 530)	19 530	0	0	0	0
Augmentation de capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes distribués							0	0
Stock Options	0	(24)	0	0	0	(24)	0	(24)
Ajustements IFRS	0	0	0	0	0	0	0	0
Entrée de périmètre	0	0	4	0	0	4	(79)	(75)
Variation de change	0	0	0	0	4 372	4 372	(0)	4 372
Résultat de la période	0	0	0	(5 781)	0	(5 781)	6	(5 775)
Situation au 31/03/2009	12 520	49 166	(34 065)	(5 781)	(4 167)	17 673	127	17 800

VII ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Les Comptes consolidés du Groupe César au titre de l'exercice 2008-2009 ont été arrêtés par le Directoire en date du 25 Août 2009, présentés au Conseil de Surveillance le 26 Août 2009.

a. INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL COMPTABLE, AUX MODALITES DE CONSOLIDATION ET AUX METHODES ET REGLES D'EVALUATION

I. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du groupe César sont établis au 31 mars 2009 conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne en application du règlement européen 16/06/2002 du 19 juillet 2002.

Le groupe n'a pas anticipé l'application de normes et interprétations publiées mais dont l'application n'est obligatoire que pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. Les normes concernées sont les suivantes :

- IAS 1 révisée - présentation des états financiers
- IAS 23 révisée - coûts des emprunts
- IAS 32 - amendement relatif aux instruments financiers remboursables au gré du porteur et aux obligations à la suite d'une liquidation
- IFRS 2 - amendements relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations
- IFRS 8 - Segments opérationnels
- IFRIC 11 - Actions propres et transactions intra groupes
- IFRIC 13 - Programmes de fidélisation des clients
- IFRIC 14 - Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction

Ces normes et interprétations sont en cours d'analyse. Cependant, leur adoption pour les exercices ultérieurs ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les Etats Financiers consolidés.

2. MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Informations relatives au périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le Groupe estime détenir le contrôle exclusif dès lors qu'il a la capacité à diriger les politiques opérationnelles et financières de ses filiales, indépendamment du pourcentage de détention.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Comme mentionné précédemment en partie I « Evènements significatifs de l'exercice », les activités américaines du Groupe César ont été cédées. Les sociétés DISGUISE HOLDING CORPORATION et CESAR ASIA LTD sont maintenues dans le périmètre de consolidation en attente de leur liquidation définitive.

La norme IFRS 5 définit une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité, qui a été cédée ou est détenu en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

Les actifs et passifs des activités américaines qui ont été cédés sont présentés sur des lignes séparés du bilan consolidé. Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités cédées sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour les périodes présentées.

Les sociétés CARNAVAL (Ile Maurice), CESAR INC (USA), CESAR DEUTSCHLAND (Allemagne), TREMOLIERE (Ile Maurice), MUGNAIONI (France), dont les activités ont été reprises par d'autres sociétés du groupe, sont maintenues dans le périmètre de consolidation en attente de leur liquidation définitive.

Dans le cadre de la restructuration du Groupe en France et des opérations de Transmission Universelle de Patrimoine, T.U.P., les quelques parts de minoritaires ont été rachetées. Cela concerne les sociétés : CESAR Industries Sas, FRANCE COTILLONS SAS et TAGADA INTERNATIONAL SAS. Les parts des minoritaires dans la société Josman (Espagne) ont été également acquises au cours du deuxième semestre de l'exercice. Ces acquisitions ont représenté 75 milliers d'euros.

Détail du périmètre de consolidation :

Nom des sociétés	Pays	Détention	Capital Social	Activité
CESAR SA	France	100%	12.519.869 EUR	Holding
CESAR DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	100%	127.823 EUR	sans activité
CESAR GERMANY HOLDING Ltd	Allemagne	100%	25.000 EUR	Holding détenant toutes les participations du groupe dans les sociétés de droit allemand
HILMAR KRAUTWURST GmbH & Co KG	Allemagne	100%	511.292 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, grimages & commercialisation de masques et autres accessoires de Carnaval
HILMAR KRAUTWURST Verwaltung	Allemagne	100%	102.258 EUR	Société civile de droit allemand
KRAUTWURST Beteiligungs Mbh	Allemagne	100%	25.565 EUR	Société Partenaire de droit allemand
CESAR ASIA Ltd	Chine	99.90 %	1.000.000 HKD	Négoce
JOSMAN S.I.	Espagne	100%	60.101 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, masques & sacs
CESAR INC	Etats-Unis	100%	337.812 USD	sans activité

DISGUISE CORPORATION	HOLDING	Etats-Unis	100%	25.555.950 USD	Fabrication & commercialisation de cotillons & articles de fêtes
CESAR INDUSTRIES		France	100%	4.320.000 EUR	Fabrication & commercialisation de masques
FRANCE COTILLONS SAS		France	100%	770.000 EUR	Fabrication & commercialisation de cotillons & articles de fêtes
MUGNAIONI COTILLONS SARL		France	100%	8.000 EUR	sans activité
SNJ MASPORT SAS		France	100%	263.580 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, tentes & jouets
TAGADA INTERNATIONAL SAS		France	100%	184.800 EUR	Fabrication & commercialisation de cotillons & articles de fêtes
NOUNOURS SA		France	100%	1.718.917 EUR	Vente d'articles en peluche
CESAR UK Ltd		Grande Bretagne	100%	2.100.000 GBP	Commercialisation de masques, panoplies & sacs & fabrication de jouets pour enfants
CARNAVAL Ltd		Ile Maurice	100%	3.500.000 MUR	sans activité
LA TREMOLIERE		Ile Maurice	75%	3.500.000 MUR	sans activité
JOKER srl		Italie	100%	102.257 EUR	Commercialisation de panoplies, masques & jouets
FESTIVAL SA		Madagascar	96.77%	34.480.000 MGA	Fabrication de panoplies, tentes & maisons & tissage & teinture de tissus

3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

A CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES EXPRIMES EN DEVISES

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie ont été convertis au cours moyen trimestriel de la devise pour la période considérée.

Les écarts de conversion qui en résultent font l'objet d'une inscription en capitaux propres

Conformément à l'option prévue dans l'IFRS 1, le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition du 1^{er} janvier 2004 a été considéré comme nul et assimilé aux « réserves consolidées ».

B OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change correspondant sont inscrits en charges ou produits financiers.

Les différences de change entre le montant des dividendes versés par certaines filiales étrangères, convertis au cours moyen des périodes concernées, et le montant des dividendes reçus par la mère, convertis au taux du jour de l'encaissement, sont portés dans les capitaux propres au poste écart de conversion.

C FRAIS DE CREATION

Le Groupe César a poursuivi au cours de l'exercice 2008-2009 son effort de développement et d'adaptation des catalogues et des produits distribués conformément au plan stratégique.

Par référence à la norme IAS 38, et en raison notamment d'une probabilité raisonnable d'avantages économiques futurs liés à cette phase de développement, les frais de création et de collection relatifs à ces nouveaux produits sous licence ont été inscrits à l'actif du bilan, pour être amortis sur la durée de vie estimée des dites collections à compter de la date de leur commercialisation.

Ces frais comprennent l'ensemble des frais directement attribuables à la création.

Concomitamment à la cession des activités américaines, les frais de collection relatifs au périmètre américain ont été dépréciés en totalité.

D REGROUPEMENT D'ENTREPRISE – ECART D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des éventuels coûts connexes, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe CESAR dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date de prise de participation.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an. Pour ce test annuel, la méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chaque U G T (Unités Génératrices de Trésorerie) aux actifs nets correspondant, y compris les écarts d'acquisition. Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies en regard de l'organisation du groupe, et notamment des pôles de gestion de la création, des achats et de la gestion administrative et financière qui correspondent aux zones de commercialisation européenne et américaine.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une provision pour dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. La dépréciation de l'écart d'acquisition n'est pas réversible.

A l'issue de la restructuration des activités du Groupe, dont la cession du pôle américain, l'ensemble des écarts d'acquisition est déprécié au 31 mars 2009 .

E IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur, diminuée du coût de cession, et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une provision pour dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable ainsi dépréciée.

Autres Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles regroupent les investissements en logiciels informatiques. Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements

cumulés et des pertes de valeurs constatées, le cas échéant.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Ces durées sont estimées de la façon suivante selon les biens :

- terrains	N/A	N/A
- agencements et aménagements de terrains	Linéaire	5 ans
- constructions	Linéaire	20 ans
- installations techniques, outillages et matériels industriels	Linéaire	5 à 10 ans
- matériels de transport	Linéaire	4 à 5 ans
- installations et agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans
- matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
- mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat sur une ligne spécifique, incluse dans le Résultat Opérationnel Courant.

Les actifs financés par des contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés selon le principe de l'enregistrement du bien en immobilisations à l'actif du bilan et la comptabilisation de l'emprunt correspondant au passif du bilan. La redevance enregistrée en charges d'exploitation dans les comptes individuels est annulée au profit de la comptabilisation d'un amortissement, d'une charge financière et d'un remboursement progressif de l'emprunt.

Les constructions sont pour partie constituées du retraitement des contrats de crédit-bail. Les installations techniques sont constituées principalement de machines et outillages industriels affectés aux façonnages.

Immobilisations financières

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur juste valeur. Si cette juste valeur n'est pas déterminable de façon précise, ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Les immobilisations financières sont, pour l'essentiel, composées de dépôts et cautionnements inscrits à leur valeur d'origine.

Les immobilisations financières font l'objet de dépréciation si elle s'avère nécessaire en comparaison de leur valeur historique avec leur valeur probable de réalisation.

F STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré de frais d'approche. Ces évaluations sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre sociétés du Groupe.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

G IMPOTS SUR LES RESULTATS

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, cette créance est comptabilisée s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts.

H CREANCES ET DETTES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des éventuelles dépréciations liées à des risques d'irrécouvrabilité.

Les créances et dettes en devise sont évaluées au taux de change de la dite devise à la date de clôture de l'exercice social.

Les avances sur licences sont inscrites en « débiteurs divers ». Elles sont amorties en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur une durée ne pouvant excéder la durée du contrat.

I COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif sont constitués des charges comptabilisées d'avance rattachées à des exercices suivants.

J INSTRUMENTS FINANCIERS

En octobre 2008, l'IASB a publié des amendements relatifs aux normes IAS 39, Instruments Financiers, et IFRS 7, Instruments Financiers : informations à fournir. Ces amendements autorisent le reclassement des actifs financiers dans certaines catégories comptables et sont applicables rétroactivement à compter du 1er Juillet 2008. Le Groupe n'est pas concerné par cet amendement.

Risque du marché

Le risque de marché n'existe plus compte tenu de l'accord conclu avec le pool bancaire qui a conduit à l'apurement total de la dette au cours du second semestre de l'exercice.

Risque de change

Il existe un risque de change dû aux approvisionnements en US\$ en Asie. Le Groupe négocie actuellement avec ses Banques la mise en place de lignes de couverture.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité lié aux échéances des emprunts et aux covenants exigés par les Banques, n'existe plus compte tenu de l'accord conclu avec le Pool Bancaire.

Toutefois, un risque de liquidité lié au financement de l'activité saisonnière subsiste (cf chapitre IX – Evènements postérieurs à la clôture).

K EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les dettes financières sont ventilées au passif du bilan en « Passif non courant » pour la part des dettes à plus d'un an, et en « Passif courant » pour la part à moins d'un an.

Les dettes financières auprès des établissements bancaires sont valorisées selon la méthode du « coût amorti ». Elles sont inscrites au passif du bilan à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée par comparaison des conditions auxquelles elles ont été contractées avec les conditions du marché d'une dette ayant des caractéristiques identiques.

L CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres enregistrent notamment les écarts de conversion. Ces écarts résultent, d'une part, de l'incidence de l'évolution des devises sur les actifs et passifs historiques des sociétés dont les comptes sont libellés en devises et, d'autre part, de la différence entre les taux utilisés pour la conversion des comptes de résultat et ceux utilisés pour la conversion des comptes du bilan.

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau approprié en page 9, partie VI.

Au 31 Mars 2009, le capital social est constitué de 8 212 443 actions toutes de même catégorie.

Options de souscription d'actions

La restructuration de la dette bancaire entérinée le 26 Novembre 2008 a eu comme conséquence l'annulation des BSA souscrits au bénéfice des banques.

Le nombre de stocks options émises au profit des cadres et salariés du Groupe encore susceptible d'être exercées est de 16 280 stock options. En tenant compte de la caducité des options attribuées à des salariés ayant quitté le groupe, l'évolution du nombre d'options détenues par les salariés est la suivante à la date de publication des comptes :

	Nombre Initial	Départs	Caduques	Exercées	Nombre Final
Nombre	642 024	146 633	32 973	446 138	16 280

Nature des instruments potentiellement dilutifs	Date d'attribution	Prix d'exercice en euro	Décote Surcote	Identité des détenteurs de ces instruments	Période d'exercabilité		Dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ces instruments
					Par détenteur	Nb d'actions auxquelles donnent droit ces instruments	
Options de souscription d'actions AGM 25/06/2003	23/04/2004	Tranche C : 6.69 €	NS	Salariés ne possédant pas plus de 10% du capital	23/04/2006-23/04/2009	16 280	0,20%
Dilution totale						16 280	0,20%

M PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé, ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées sur la base de l'évaluation la plus probable de la dépense nécessaire.

Les provisions pour risques et charges sont réparties en « courant et non courant ». A ce titre, les impôts différés passif et la provision pour indemnités de départ à la retraite sont notamment qualifiés de « passif non courant ». L'essentiel des autres provisions pour risques et charges est qualifiée de « passif courant », notamment la « provision pour retour » constatée au titre de la perte de marge attendue des retours potentiels de marchandises.

N ENGAGEMENTS DE RETRAITE

En accord avec les lois sociales des pays dans lesquels il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites ou d'indemnités de départ. Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe CESAR comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation, charges sociales comprises, est ensuite actualisée.

O STOCKS OPTIONS

Les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux employés sont comptabilisées dans les états financiers à la juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les salariés en contrepartie des options reçues.

La juste valeur des options attribuées a été déterminée en utilisant le modèle Black-Scholes-Morton en tenant compte notamment du prix d'exercice de l'option, de sa durée de vie, du prix des actions sous-jacentes et de la volatilité attendue du prix de l'action. Ces valeurs sont intangibles sur la durée du plan. Elles sont comptabilisées linéairement sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des services rendus dans le cadre des plans de souscription d'actions est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation du poste prime d'émission au fur et à mesure de leur consommation. La période de consommation des services correspond par hypothèse à la période d'acquisition des droits. Ce principe de comptabilisation n'a pas d'impact sur les capitaux propres.

P COMPTE DE RESULTAT

Le Groupe CESAR a opté pour la présentation du compte de résultat par fonction.

Les notes annexes du compte de résultat détaillent néanmoins les charges opérationnelles par nature, en particulier les charges de personnel, les dotations aux amortissements et provisions.

Q CHIFFRE D'AFFAIRES

Le produit des activités ordinaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue. Il est constaté dans le résultat au moment du transfert de propriété des produits.

Les remises commerciales et rabais accordés aux clients sont déduits pour déterminer cette juste valeur.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable. Les modalités de détermination des provisions n'ont pas été modifiées au cours des derniers exercices.

R RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel est constitué de la différence entre l'ensemble des charges et des produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

S AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont des produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

T RESULTAT DILUE

Le résultat par action correspond au résultat net distribuable (Résultat net part du Groupe) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le calcul du résultat net dilué par action est semblable au calcul du résultat par action ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

U ESTIMATIONS

La préparation des comptes consolidés conformément aux principes IFRS généralement admis nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la direction du Groupe et affectant les montants d'actif et de passif figurants au bilan, les actifs et passifs éventuellement mentionnés en annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat.

Pour limiter les incertitudes, ces estimations et hypothèses sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience ainsi qu'à d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX COMPTES DE BILAN ET DE RESULTAT

1 NOTES RELATIVES AUX COMPTES DE BILAN

A LES ECARTS D'ACQUISITION

	Valeur en K€
Total écarts d'acquisition au 31 Mars 2008 net	33 042
Variation de Change (DISGUISE)	1 299
Dépréciation complémentaire	(19 835)
Dépréciation complémentaire des actifs vendus	(14 506)
Total écarts d'acquisition au 31 Mars 2009 net	-

Conformément à la norme IAS 36, la société a procédé à des tests de dépréciation au 31 Mars 2009 compte tenu des indices de pertes de valeur identifiés liées aux difficultés rencontrées par le Groupe. Ces tests ont consisté à actualiser pour les activités européennes du Groupe les flux prévisionnels de trésorerie attendus pour les années à venir, corrigés d'une valeur de sortie à l'issue de la période d'actualisation. Le taux d'actualisation utilisé est le taux WACC calculé par référence à la moyenne de la rémunération attendue des capitaux propres et des dettes financières actuels.

L'ensemble des flux prévisionnels de trésorerie est regroupé sous une seule UGT pour l'Europe. Compte tenu de la cession du pôle américain, les flux prévisionnels liés à la gestion du siège sont dorénavant déduits en totalité des flux prévisionnels liés à l'activité des filiales européennes.

La dépréciation d'un montant de 34 341 milliers d'euros constatée dans les comptes annuels clos le 31 Mars 2009 correspond à la différence entre la valeur nette comptable des écarts d'acquisition et celle obtenue par la mise en œuvre de la méthode qui précède.

B LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations en valeur brutes

	Ouverture	Augmen- tations	Diminutions ou sorties	Reclasst	Var.Change	Actifs cédés	Clôture
Frais d'établissement	130				11	(74)	67
Concessions, brevets & droits similaires	2 292	382	(32)		(1)	(13)	2 628
Frais de recherche et développement	4 965	711			84	(3 530)	2 230
Autres immobilisations incorporelles	51				10	(61)	0
Avances et acomptes s/imm. Incorp.	0					0	0
Total Immobilisations incorporelles - valeur brute	7 438	1 093	(32)	0	104	(3 678)	4 925
Terrains	294	0	(62)				232
Constructions	9 385	800	(3 563)		190	(628)	6 184
Installations tech, matériel & outillage	6 477	250	(1 005)		489	(3 026)	3 185
Matériel de transport	138	2	(11)			0	129
Mobilier, matériel bureau, informatique	2 714	9	(837)		401	(1 841)	446
Autres immobilisations corporelles	1 994	44	(202)		(13)	(342)	1 481
Immobilisations corporelles en cours	14	28	(20)				22
Avances et acomptes s/imm. corp.	16	0	(13)		1		4
Total Immobilisations corporelles - valeur brute	21 032	1 133	(5 713)	0	1 068	(5 837)	11 683

Les Amortissements et Les immobilisations nettes

L'évolution de la valeur brute et des amortissements des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

	Ouverture	Dotations	Reprises	Reclasst	Var.Change	Actifs cédés	Clôture
Amt/Prov. frais d'établissement	(130)	0			(11)	74	(67)
Amt/Prov. conc, brevets & dts similaires	(1 356)	(117)	32	(57)	(1)	13	(1 486)
Amt/Prov. Frais de recherche et développement	(584)	(3 497)			(55)	3 530	(606)
Amt/Prov. autres immobilisations incorp.	(38)	(6)			(7)	51	0
Total Immobilisations incorporelles - Amortissements	(2 108)	(3 620)	32	(57)	(74)	3 668	(2 159)
Amt/Prov. constructions	(5 614)	(152)	2 273		(99)	628	(2 964)
Amt/Prov install tech, matériel & outill.	(5 591)	(242)	612		(411)	3 026	(2 606)
Amt/Prov matériel de transport	(97)	(16)	1		1		(111)
Amt/Prov mob mat bur informatique	(2 131)	(165)	359		(286)	1 841	(382)
Amt/Prov. autres immobilisations corp.	(1 794)	(64)	155	57	19	342	(1 285)
Provisions sur terrains							0
Total Immobilisations corporelles - Amortissements	(15 227)	(639)	3 400	57	(776)	5 837	(7 348)

	Ouverture	Acq/Dot	Cess/ Reprises	Reclasst	Var.Change	Actifs cédés	Clôture
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets & droits similaires	936	265	0	(57)	(2)	0	1 142
Frais de recherche et développement	4 381	(2 786)	0	0	29	0	1 623
Autres immobilisations incorporelles	13	(6)	1	0	2	(10)	0
Avances et acomptes s/imm. Incorp.							0
Total Immobilisations incorporelles - Valeur nette	5 330	(2 527)	1	(57)	29	(10)	2 765
Terrains	294	0	(62)	0	0	0	232
Constructions	3 772	648	(1 290)	0	91	0	3 221
Installations tech, matériel & outillage	886	8	(393)	0	78	0	579
Matériel de transport	41	(14)	(10)	0	1	0	18
Mobilier, matériel bureau, informatique	583	(156)	(478)	0	115	0	64
Autres immobilisations corporelles	200	(20)	(47)	57	6	0	196
Immobilisations corporelles en cours	14	28	(20)	0	0	0	22
Avances et acomptes s/imm. corp.	16	0	(13)	0	1		4
Total Immobilisations corporelles - Valeur nette	5 805	494	(2 313)	57	292	0	4 336

La dotation aux amortissements est répartie par destination dans les lignes du compte de résultat en fonction de la nature et de l'utilisation des actifs.

Les Immobilisations financières

	Brut	Provisions	Actifs destinés à la vente	Proforma
Immobilisations financières 31 Mars 2008	1 912	0	(1 449)	463
Augmentation / Diminution	(1 838)		1 510	(328)
Variation de change	212		(212)	-
Immobilisations financières 31 Mars 2009	286	0	(151)	135

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts versés.

C LES IMPOTS DIFFERES

	31-mars-09	Actifs destinés à la Vente	Proforma 31/03/2009	31-mars-08
Impôts différés actifs	-	-	-	4 209
Impôts différés passifs	(66)	-	(66)	(1 464)
Impôts différés Nets	(66)	0	(66)	2 745

Confère note M page 32.

D LES STOCKS ET ENCOURS

Les stocks se détaillent comme suit :

	31-mars-09	Actifs destinés à la Vente	Proforma 31/03/2009	31-mars-08
Valeur brute des stocks et en-cours	18 307	-	18 307	30 210
Provisions pour dépréciation de stocks	(5 643)	-	(5 643)	(8 313)
Stocks et en-cours nets	12 664	-	12 664	21 897

Les évaluations de stocks sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre les sociétés du Groupe.

Au 31 mars 2008, le Groupe avait pris en compte l'évolution de sa stratégie commerciale sous forme de provision sur stocks à hauteur de 6 452 milliers d'euros. Au 31 mars 2009, une provision exceptionnelle complémentaire de 2 603 milliers d'euros a été comptabilisée sur les filiales italiennes et espagnoles.

E LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	31-mars-09	Actifs destinés à la Vente	Proforma 31/03/2009	31-mars-08
Clients et comptes rattachés	19 226	710	18 516	23 490
Provisions pour créances douteuses	(1 063)	(31)	(1 032)	(896)
Clients et comptes rattachés nets	18 163	679	17 484	22 594

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité des postes.

Le Groupe procède à des opérations d'affacturage aux termes desquelles les créances commerciales concernées sont données à un factor contre règlement de leur montant et sous déduction de commissions et agios.

Les créances commerciales financées selon cette formule s'élèvent en clôture d'exercice à un montant de 3 138 milliers d'euros. En raison de la nature des contrats, les créances concernées par ce financement sont présentées dans le poste « clients », et le financement correspondant au passif du bilan dans le poste « emprunts et dettes financières ».

F AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

	31-mars-09	Actifs destinés à la vente	Proforma 31/03/2009	31-mars-08
En Keuros				
Fournisseurs débiteurs	734	-	734	785
Acomptes aux personnels	34	-	34	48
Organismes sociaux	3	-	3	8
Impôts sur les sociétés	40	-	40	186
TVA active	4 346	-	4 346	3 647
Débiteurs divers	2 221	1 389	832	118
Royalties payées d'avance	1 705	36	1 669	3 683
Autres produits à recevoir	62	-	62	1 831
Charges constatées d'avance	1 272	259	1 013	2 227
TOTAL	10 417	1 684	8 733	12 532

Ces créances sont à échéance de moins d'un an. La juste valeur des autres débiteurs est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

G TRESORERIE ACTIVE

En Keuros	31-mars-09	Actifs destinés à la Vente	Proforma 31/03/2009	31-mars-08
Valeurs Mobilières de Placement - Brut	147	0	147	175
Provision pour dépréciation	(91)	0	(91)	(36)
Valeurs Mobilières de Placement - Net	56	0	56	139
Disponibilités	4 321	1 691	2 630	1 912
Total Trésorerie Active	4 377	1 691	2 686	2 051

Les valeurs mobilières de placement concernent essentiellement la société CESAR SA pour 127 milliers d'euros en valeur brute et se rapportent au compte de liquidité détenu auprès de la Société Gilbert Dupont.

H CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau présenté page 9 de la présente annexe.

Le capital social est constitué de 8 212 443 actions de valeur nominale de 1.5245 euro.

La diminution du poste « Ecart de conversion » par rapport à l'exercice précédent est liée à l'évolution de l'US dollar par rapport à l'euro en liaison avec les actifs des sociétés américaines exprimés en US \$.

En relation avec la norme IFRS2 relative au traitement des stocks options, une reprise d'un montant de 24 milliers d'euros a été enregistrée dans les capitaux propres en contrepartie d'un produit en charges de personnel d'un montant équivalent.

I PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES NON COURANTS

	31-mars-08	Dotation	Reprise	Var.Change	Passifs destinés à la Vente	31-mars-09
- Provisions pour pensions et retraites	1 291	15	(91)	-	-	1 215
- Provisions pour pénalités	321	-	321	-	-	-
- Autres provisions pour risques non courants	60	-	(60)	-	-	-
Sous Total Provisions pour risques et charges non courants	1 671	15	(472)	0	-	1 215

La provision pour « pensions et retraites » concerne les sociétés françaises pour un montant de 391 milliers d'euros et la société allemande HILKA pour 824 milliers d'euros.

J LES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	31-mars-09	Dont Moins d'un an	Dont Plus d'un an	31-mars-08	Dont Moins d'un an	Dont Plus d'un an
Emprunts convertibles	-	-	-	3 546	258	3 288
Emprunts Financiers M.T	503	226	277	31 400	28 741	2 659
Dettes et intérêts sur Crédit Bail	733	73	660	172	172	-
Intérêts courus et capitalisés emprunts MT	-	-	-	424	424	-
<i>Sous total dettes financières</i>	<i>1 236</i>	<i>299</i>	<i>937</i>	<i>35 542</i>	<i>29 594</i>	<i>5 947</i>
Concours bancaires courants	2 042	2 042	-	4 647	4 647	-
Dettes Factor	6 952	6 952	-	17 766	17 766	-
Dépôts et cautionnement reçus	10	10	-	146	146	-
Intérêts courus non échus	10	10	-	164	164	-
<i>Sous total trésorerie passive</i>	<i>9 014</i>	<i>9 014</i>	<i>-</i>	<i>22 723</i>	<i>22 723</i>	<i>-</i>
TOTAL	10 250	9 313	937	58 265	52 318	5 947

	31-mars-09	Passifs destinés à la Vente	Proforma 31/03/2009	31-mars-08
Emprunts convertibles	-	-	-	3 546
Emprunts Financiers M.T	503	-	503	31 400
Dettes et intérêts sur Crédit Bail	733	-	733	172
Intérêts capitalisés emprunts MT	-	-	-	424
<i>Sous total dettes financières</i>	1 236	-	1 236	35 542
Concours bancaires courants	2 042	-	2 042	4 647
Dettes Factor, Dailly et autres mobilisations de créances	6 952	(638)	7 590	17 766
Dépôtset cautionnement reçus	10	-	10	146
Intérêts courus non échus	10	-	10	164
<i>Sous total trésorerie passive</i>	9 014	(638)	9 652	22 723
TOTAL	10 250	(638)	10 888	58 265

Après la restructuration de la dette bancaire au cours de l'exercice précédent, les postes « Emprunts convertibles » et « Emprunts Financiers Moyen Terme » ressortent à 503 milliers d'euros au 31 Mars 2009 contre 34 946 milliers d'euros au 31 Mars 2008.

Les dettes financières sont rémunérées à taux variable sur l'ensemble des filiales du Groupe et sont libellées en euros.

K FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	31-mars-09	Passifs destinés à la Vente	ProForma 31/03/2009	31-mars-08
Dettes Fournisseurs	6 508	375	6 133	11 747
Factures à recevoir	3 377	(153)	3 530	3 785
TOTAL	9 885	222	9 663	15 532

La juste valeur des fournisseurs et comptes rattachés est considérée comme approximant leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

L AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

	31-mars-09	Passifs destinés à la Vente	ProForma 31/03/2009	31-mars-08
- Dettes sociales	1 644	-	1 644	1 997
- Dettes fiscales	3 289	-	3 289	2 597
- Charges à payer	165	(50)	215	549
- Autres dettes	3 644	-	3 644	4 045
- Avances et acomptes reçus	1 384	-	1 384	1 950
- Produits constatés d'avance et autres comptes de régul.	90	-	90	65
- Dettes sur acquisitions d'immobilisations	-	-	-	-
- Impôts sur les bénéfices	17	(130)	147	332
- Provisions pour litiges	-	-	-	-
- Autres provisions pour risques courants	3 569	1 389	2 180	1 605
- Provisions pour impôt	-	-	-	-
- Autres provisions pour charges courantes	-	-	-	-
TOTAL	13 802	1 209	12 593	13 139

L'ensemble des autres dettes a une échéance de moins d'un an.

La variation des provisions pour risques et charges courants est la suivante :

	31-mars-08	Dotations	Reprise	Var.Change	Passifs destinés à la Vente	31-mars-09
En Keuros						
- Provisions pour pénalités	-	-	-	-	-	-
- Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-	-
- Provisions pour impôt	-	-	-	-	-	-
- Provisions pour perte de marge sur retours et autres provisions pour risques	1 605	5 270	(5 815)	0	-	1 060
- Autres provisions pour charges	-	2 509	-	-	1 389	1 120
Sous Total Provisions pour risques et charges courants	1 605	7 779	(5 815)	0	1 389	2 180

Les « autres provisions pour charges », 2 509 milliers d'euros dotés sur l'exercice, sont constituées d'une provision de 1 000 milliers d'euros couvrant un risque suite à un audit de certains licenciés. Elles comprennent également pour 1 509 milliers d'euros, le risque de non recouvrement à hauteur de 100% du compte séquestre déposé auprès de la Banque Wells Fargo dont 1 389 milliers d'euros sont imputés aux passifs destinés à la vente.

La « provision pour perte de marge sur retours » est au 31 Mars 2009 de 361 milliers d'euros et ne concerne que les sociétés européennes.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE DE COMMERCIALISATION

En Keuros	31-mars-09	31-mars-08
Réalisé sur les marchés Européens	39 483	42 657
Réalisé sur les marchés Américains (périmètre cédé)	69 492	87 702
Total du Chiffre d'Affaires y compris périmètre cédé	108 974	130 359

B DETAIL DU COUT DES VENTES

En Keuros	31-mars-09	destinés à la	31-mars-09	31-mars-08	destinés à la	31-mars-08
		Vente	ProForma		Vente	ProForma
Achats, frais d'approche et sous-traitance	62 272	38 560	23 712	68 597	46 248	22 349
Frais de personnel	2 627	1 002	1 625	3 648	1 682	1 966
Reprises et dotations de provision pour stocks	(4 680)	(426)	(4 253)	677	957	(280)
Reprises et dotations de provision pour perte de marge	384		384	70		70
Total détail du coût des Ventes	60 603	39 136	21 468	72 992	48 887	24 105

C DETAIL DES FRAIS COMMERCIAUX ET DE DISTRIBUTION

En Keuros	31-mars-09	destinés à la	31-mars-09	31-mars-08	destinés à la	31-mars-08
		Vente	ProForma		Vente	ProForma
Frais de personnel	5 385	1 744	3 641	5 946	2 225	3 721
Royalties	11 135	7 534	3 601	12 510	9 258	3 252
Frais publicitaires et assimilés	2 788	708	2 080	2 863	816	2 047
Autres frais commerciaux	6 547	2 943	3 604	7 006	3 900	3 106
Total des frais commerciaux et de distribution	25 855	12 929	12 927	28 325	16 199	12 126

D DETAIL DES FRAIS DE CREATION ARTISTIQUE ET DE MARKETING

Ces frais concernent les dépenses engagées pour le renouvellement habituel des collections.

En Keuros	31-mars-09	destinés à la	31-mars-09	31-mars-08	destinés à la	31-mars-08
		Vente	ProForma		Vente	ProForma
Frais de personnel	2 593	1 192	1 401	1 009	(121)	1 130
Fournitures et matériels	229	209	20	85	39	46
Autres frais de création	999	1 010	-	2 394	1 461	933
Total des frais de création artistique et de marketing	3 821	2 411	1 410	3 488	1 379	2 108

E DETAIL DES FRAIS ADMINISTRATIFS

En Keuros	31-mars-09	destinés à la	31-mars-09	31-mars-08	destinés à la	31-mars-08
		Vente	ProForma		Vente	ProForma
Frais de personnel	7 155	3 643	3 512	8 243	4 021	4 222
Locations Immobilières et mobilières	2 115	1 165	950	2 735	1 611	1 124
Commissions et honoraires	2 812	3 195	(383)	1 706	2 665	-959
Autres frais administratifs	4 324	1 213	3 111	5 092	1 612	3 480
Rep. et dot. Pour dépréciation créances	177	0	177	(223)		-223
Total des frais administratifs	16 584	9 216	7 368	17 554	9 909	7 645

F SYNTHÈSE DES FRAIS DE PERSONNEL

En Keuros	31-mars-09 destinés à la Vente		31-mars-08 destinés à la Vente		31-mars-08	
			ProForma			ProForma
Salaires	14 479	6 868	7 611	15 157	6 654	8 503
Charges sociales	3 153	686	2 467	3 592	1 155	2 437
Autres frais relatifs au personnel	128	28	100	96	(3)	99
Total des frais de personnel	17 760	7 582	10 178	18 845	7 806	11 039
dont Frais de personnel production	2 627	1 002	1 625	3 648	1 682	1 966
dont Frais de personnel Commercial	5 385	1 744	3 641	5 946	2 225	3 721
dont Frais de personnel Création	2 593	1 192	1 401	1 009	-121	1 130
dont Frais de personnel Administratif	7 155	3 643	3 512	8 243	4 021	4 222
Total	17 760	7 582	10 178	18 845	7 806	11 039

G AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En Keuros	31-mars-09 destinés à la Vente		31-mars-08 destinés à la Vente		31-mars-08	
			ProForma			ProForma
Autres produits d'exploitation	458		458	2 034	63	1 971
Autres charges d'exploitation	(138)	(77)	(61)	(169)	(113)	(56)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(248)		(248)	(202)		(202)
Reprise des provisions pour risques et charges	246		246	263		263
Total des autres produits et charges d'exploitation	317	(77)	394	1 926	(50)	1 976

H DETAIL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Détail des dotations et reprises	Nature	31-mars-09 destinés à la Vente		31-mars-08 destinés à la Vente		31-mars-08	
				ProForma			ProForma
Autres Immo.incorporelles	Expl.	(906)	(369)	(537)	(752)	(367)	(385)
Immobilisations corporelles	Expl.	(774)	(358)	(416)	(916)	(529)	(387)
Total des dotations et reprises aux amortissements		(1 680)	(727)	(953)	(1 668)	(896)	(772)

I DETAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

En Keuros	31-mars-09 destinés à la Vente		31-mars-08 destinés à la Vente		31-mars-08	
			ProForma			ProForma
Produits Cessions Immobilisations	59	-	59	48	3	45
VNC immos cédées	(110)	-	(110)	(256)	(2)	(254)
Dotations aux provisions	(40 986)	(15 975)	(25 011)	(15 688)	55	(15 743)
Reprise de provisions	1 304	-	1 304	7	-	7
Autres produits opérationnels	31 897	29 474	2 423	256	56	200
Autres charges opérationnelles	(7 939)	(4 581)	(3 358)	(2 847)	(1 726)	(1 121)
Total	(15 775)	8 918	(24 692)	(18 480)	(1 614)	(16 865)

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués d'éléments inhabituels.

Au niveau du périmètre européen, les « autres produits et charges exceptionnels » d'un montant de (24 692) milliers d'euros, sont principalement constitués de :

- dépréciations des écarts d'acquisition et Fonds de Commerce pour (19 828) milliers d'euros,
- dotation nette sur stocks de (2 043) milliers d'euros concernant principalement les sociétés Josman (Espagne) et Joker (Italie),
- dotation aux provisions chez CESAR Sa à hauteur de 1000 milliers d'euros, pour un risque suite à un audit de licenciers,

Au niveau du périmètre US cédé, les « autres produits et charges exceptionnels » d'un montant de 8 918 milliers d'euros, se ventilent essentiellement comme suit :

- profit exceptionnel suite à la cession de ce périmètre à hauteur de 26 225 milliers d'euros (après dépréciation du compte bloqué à la Wells Fargo),
- dépréciation des écarts d'acquisition et Fonds de Commerce à hauteur de (14 530) milliers d'euros,
- dépréciation des frais de collection de (2 695) milliers d'euros,

J RESULTAT OPERATIONNEL

	31-mars-09	31-mars-08 ProForma	31-mars-08
Réalisé sur les marchés Européens	(3 704)	(3 583)	110
Réalisé par la société CESAR SA (Holding)	(545)	1 460	(3 370)
Sous Total réalisé sur le Périmètre Européen	(4 249)	(2 123)	(3 260)
Réalisé sur les marchés Américains	4 996	10 382	11 519
Total du Résultat Opérationnel Courant yc activités cédées	747	8 259	8 259

Les données du 31 mars 2008 sont des données proforma IFRS 5, fonction des zones d'implantation des sociétés consolidées. Précédemment le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel étaient déterminés par zone de commercialisation, notamment pour les activités FOB de la société César Asia.

K DETAIL DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

En Keuros	31-mars-09	destinés à la Vente	31-mars-09 ProForma	31-mars-08	destinés à la Vente	31-mars-08 ProForma
Revenus d'intérêts	8	8	0	47	35	12
Autres produits	-	-	0	-	-	-
Dividendes reçus	-	-	-	-	-	-
Reprise de provision pour risques financiers	-	-	-	-	-	-
Total des produits financiers liés à l'endettement	8	8	0	47	35	12
Intérêts sur emprunts long terme	(1 123)	(352)	(771)	(3 147)	(847)	(2 300)
Intérêts sur Dettes Court Terme	(3 468)	(1 144)	(2 324)	(4 024)	(1 873)	(2 151)
Escomptes Clients	(227)	-	(227)	(315)	-	(315)
Autres charges financières	-	-	-	-	-	0
Total des charges financières liées à l'endettement	(4 818)	(1 496)	(3 322)	(7 486)	(2 720)	(4 766)
Gains de change net	(5 872)	(1 445)	(4 427)	2 371	(177)	2 548
Dotation et Reprise de provisions	(97)	-	(97)	(240)	-	(240)
Autres charges financières	(389)	270	(659)	(400)	-	(400)
Autres produits financiers	22 888	10	22 878	394	23	371
Autres produits et charges financières	16 530	(1 165)	17 695	2 125	(154)	2 278

Les « Autres produits financiers », 22 888 milliers d'euros, sont constitués à hauteur de 22 833 milliers d'euros du produit réalisé par CESAR SA à la suite de la signature du protocole avec le Pool Bancaire en Novembre 2008.

La perte de change de 5 872 milliers d'euros est liée à l'évolution de l'USD et du HKD et aux opérations d'abandons de créances intra-groupe entre le périmètre américain et le périmètre européen.

L IMPOTS SUR LES SOCIETES

En Keuros	31-mars-09	destinés à la Vente	31-mars-09 ProForma	31-mars-08	destinés à la Vente	31-mars-08 ProForma
Impôts exigibles	117	166	(49)	(1 029)	(921)	(108)
Impôts différés	(2 585)	1 211	(3 796)	(2 936)	(1 226)	(1 710)
Total des impôts sur les sociétés	(2 468)	1 377	(3 845)	(3 965)	(2 147)	(1 817)

M PREUVE DE L'IMPOT

En Keuros

	31-mars-09 12 mois	31-mars-08 12 mois
Résultat net des activités poursuivies	(18 413)	(19 501)
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	3 845	3 965
Résultat des activités abandonnées	12 638	
Impôt sur les bénéfices des activités abandonnées	(1 377)	
Résultat avant impôt	(3 307)	(15 536)
Amortissements et provisions non déductibles	25 040	10 000
Décalages permanents	0	0
Autres éléments non déductibles	3 697	(366)
Base d'imposition	25 430	(5 902)
Taux d'impôt	33.33%	33.33%
Impôt théorique	8 476	(1 967)
Pertes fiscales de l'exercice non activées	7 005	2 518
Déficits fiscaux reportables annulés	3 538	2 942
Utilisation des pertes fiscales antérieures	(9 580)	0
Différentiel sur taux d'imposition nationaux	(2 525)	(304)
Autres *	(4 446)	76
Total des divergences	(6 008)	5 932
Impôt consolidé	2 468	3 965
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat consolidé	3 845	
Impôt attribuable aux activités abandonnées	(1 377)	

* dont produit de cession de l'activité de César Asia non imposé pour 3 393 K€

Il existe une convention d'intégration fiscale entre les sociétés françaises, dont la société CESAR SA est tête de groupe.

Compte tenu des perspectives d'évolution des sociétés déficitaires, les pertes reportables sur les bénéfices fiscaux futurs n'ont pas fait l'objet de constatation d'impôt différé actif au 31 Mars 2009 et les soldes antérieurs ont été extournés.

3. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

ACTIVITES CEDEES ET COMPTES PRO-FORMA

Conformément à la norme IFRS 5, sont présentés ci-dessous les comptes pro forma au 31 Mars 2009 et au 31 Mars 2008.

Du fait de l'organisation de ses activités, le Groupe a déterminé que les pôles d'activité et les zones géographiques présentés dans l'information sectorielle correspondent à la définition des composants donnée dans IFRS 5.

Le compte de résultat des activités destinées à la vente a été établi selon la méthodologie suivante :

- agrégation des comptes d'exploitation des filiales concernées par conversion des comptes sociaux en devise convertis sur la base des taux de change moyens trimestriels,
- élimination des opérations inter compagnies entre les filiales destinées à la vente,
- prise en compte des écritures de consolidation concernant ces filiales.

Le résultat net d'impôt des activités cédées, soit le périmètre américain, est isolé sur une ligne spécifique du compte de résultat, comme le prévoit la norme.

Le résultat net des activités cédées peut être détaillé comme suit :

En Keuros	Compte de résultat des activités cédées au 31/03/2009	Compte de résultat des activités cédées au 31/03/2008
Chiffre d'affaires net	69 492	87 702
Coût des ventes	(39 136)	(48 887)
Marge brute	30 356	38 815
Frais commerciaux et de distribution	(12 929)	(16 199)
Frais de création artistique et de marketing	(2 411)	(1 380)
Frais administratifs	(9 216)	(9 908)
Autres produits et charges d'exploitation	(77)	(50)
Dotations et reprises amort et prov sur immobilisations	(727)	(896)
Résultat Opérationnel Courant	4 996	10 382
Autres produits et charges opérationnels	8 918	(1 615)
	0	0
Résultat Opérationnel	13 914	8 767
Produits financiers	8	35
Charges financières	(1 496)	(2 720)
Coût de l'endettement financier net	(1 488)	(2 685)
	0	0
Autres produits et charges financières	(1 165)	(154)
Impôt sur les résultats	1 377	(2 148)
	0	0
Résultat net des activités cédées	12 638	3 780

Le tableau de Flux de Trésorerie proforma s'établit comme suit :

En Keuros	31-mars-09	31-mars-08 proforma
Résultat net de l'ensemble consolidé	(5 775)	(19 501)
Résultat net des activités poursuivies	(18 413)	(23 281)
Résultat net des activités abandonnées	12 638	3 780
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements et provisions (hors VMP et actifs circulants)	(378)	1 256
Amortissement des Goodwills et Fonds de commerce	19 835	10 000
Variation des impôts différés consolidés	3 786	1 710
Plus et moins-value de cession	2 600	(208)
Abandon de créances des Banques	(22 833)	
Amortissement des charges à répartir	1 466	
Effet de change et autres éléments sur dettes fin. **	0	(849)
Marge brute d'autofinancement des activités poursuivies	(13 937)	(11 372)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité poursuivie :		
Stocks	3 565	2 285
Clients	2 162	(1 525)
Autres créances et comptes de régularisation	720	(4 961)
Fournisseurs et comptes rattachés	(1 106)	3 960
Autres dettes	(2 377)	1 118
<i>Total variation des postes du BFR d'exploitation des activités poursuivies</i>	<i>2 964</i>	<i>877</i>
<i>Flux de Trésorerie d'exploitation utilisés par les activités abandonnées</i>	<i>21 711</i>	<i>7 894</i>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	10 738	(2 601)
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Frais de Développement	(601)	(629)
Acquisition d'immobilisation et augmentation des dépôts	(716)	(496)
Acquisition de Titres de sociétés consolidés	(75)	
Cession d'immobilisation et diminution actifs financiers	134	256
Flux de Trésorerie Liés aux activités abandonnées	19 480	(3 958)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	18 222	(4 827)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Augmentation de capital en numéraire	0	1 379
Emissions d'emprunt lié au Refinancement	0	30 826
Remboursement lié au Refinancement	(12 787)	(12 361)
Remboursement d'emprunts et dettes de crédit bail	61	(2 504)
Remboursement d'emprunts autres entités du Groupe	0	(252)
Financement par Cession Bail	789	0
Flux de Trésorerie de Financement provenant des activités abandonnées	(2 184)	(2 854)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(14 121)	14 234
Incidence des variations des cours de devises et autres variations	1 059	655
VARIATION DE TRESORERIE PAR LES FLUX	15 898	7 461
Trésorerie d'ouverture *	(20 525)	(27 986)
Trésorerie de clôture *	(4 627)	(20 525)

* La Trésorerie comprend les lignes de crédits bancaires adossées aux créances clients et la trésorerie des activités destinées à être cédées (cf notes B-1-G et B-1-J)

** Les retraitements sont constitués de reclassements notamment dus aux effets de change sur la dette en dollars de César SA

4. INFORMATION SECTORIELLE

En novembre 2006, l'IASB a adopté la norme IFRS 8, Segments opérationnels. Cette norme remplace la norme IAS 14, Information sectorielle. Cette norme, qui traite des informations à fournir au titre des segments opérationnels, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2009 avec une application anticipée possible.

Le Groupe CESAR n'a pas anticipé l'application de cette nouvelle norme au 31 Mars 2009. L'impact de cette dernière sur les secteurs opérationnels tels que définis dans le Groupe est en cours d'évaluation, mais ne devrait pas avoir d'effet significatif au regard de la structure du Groupe au 31 mars 2009, après cession des activités américaines.

En application de la norme IAS 14 « Informations sectorielles », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité, le second niveau par secteur géographique.

Le Groupe CESAR n'exerce son activité que sur un seul marché : les articles de fête. Même si ce marché peut être détaillé par produits (costumes, masques, cotillons.....), ces derniers ne sont pas individuellement assimilables à des secteurs d'activité tels que définis par le règlement.

Les postes ci-dessous sont ventilés par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Pour le 31 Mars 2009

	Amérique	Reste du Monde	Europe	CESAR SA	Total
Chiffre d'affaires	69 492		39 480	1	108 973
Résultat Opérationnel Courant	4 996		(3 704)	(545)	747
Résultat Opérationnel	13 914		(37 808)	8 867	(15 027)
Ecart d'acquisition	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	834	1 588	1 913	4 336

Pour le 31 Mars 2008

	Amérique	Reste du Monde	Europe	CESAR SA	Total
Chiffre d'affaires*	87 702		42 656	1	130 359
Résultat Opérationnel Courant*	10 382		(3 583)	1 460	8 259
Résultat Opérationnel*	8 767		(20 245)	1 257	(10 221)
Ecart d'acquisition	11 249	7 603	14 189	0	33 042
Immobilisations corporelles	1 017	1 043	987	2 758	5 805

* retraités selon la norme IFRS 5

5. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

A EVOLUTION DU COURS DE L'US DOLLAR :

Le taux de l'US dollar appliqué pour la conversion des comptes de bilan et de résultat des sociétés américaines évolue dans les conditions suivantes : pour 1 Euro =

Périodes	31-mars-09	31-mars-08
Taux de clôture appliqué aux comptes de bilan	\$1,33080	\$1,58120
Taux moyens trimestriels appliqués aux comptes de résultat	\$1,25687	\$1,04729

B COURS DES AUTRES DEVICES AU COURS DE LA PERIODE

[Pour les comptes de bilan : pour 1 Euro =](#)

Périodes		31-mars-09	31-mars-08
Livre Sterling	Grande Bretagne	0.930800	0.795800
Dollar Hong Kong	Hong Kong	10.314000	12.307500
Ariary Malgache	Madagascar	2 640.4190	2 649.2010
Roupie Mauricienne	Ile Maurice	44.433536	41.129362

[Pour le compte de résultat : pour 1 Euro =](#)

Périodes		31-mars-09	31-mars-08
Livre Sterling	Grande Bretagne	0.834500	0.706151
Dollar Hong Kong	Hong Kong	10.772550	10.309388
Ariary Malgache	Madagascar	2 462.3730	2 563.7080
Roupie Mauricienne	Ile Maurice	42.018871	42.241682

VIII AUTRES INFORMATIONS

A EFFECTIFS MOYENS DU GROUPE

	31-mars-09	31-mars-08
Europe	207	259
Amérique du Nord *	105	106
Hong Kong *	60	58
Madagascar	702	750
Total	1 074	1 173

* A compter du 01/01/2009, l'Amérique du Nord et Hong-Kong n'ont plus de salariés compte tenu de la cession du périmètre d'activité américain.

B REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

Directoire :

Au 31 Mars 2009, le Directoire se compose de trois membres au lieu de quatre membres au 31 Mars 2008. La rémunération brute versée par les sociétés du Groupe aux dirigeants exerçant des fonctions de membres du Directoire au cours de la période close au 31 Mars 2009 s'élève à 1407 milliers d'euros, dont 560 milliers d'euros de rémunérations exceptionnelles, contre 829 milliers d'euros au 31 Mars 2008.

Conseil de Surveillance :

Les Membres du Conseil de Surveillance ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

C ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. ENGAGEMENTS DE LICENCES

Le solde des avances sur licences restant au 31 Mars 2009 correspond aux contrats de licences dont les termes ne sont pas atteints et dont les minima garantis devraient être couverts par les ventes futures.

Le solde de ces avances est au 31 Mars 2009 de 1 705 milliers d'euros, soit essentiellement 1 519 milliers d'euros concernant la société CESAR SA.

Ces montants figurent en Autres Créances.

2. ENGAGEMENTS ET CAUTIONS

Il s'agit des engagements maximum donnés par CESAR SA pour le compte de ses filiales.

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions et garanties

	Sociétés	Devise	En K devise	Tx clôture	En K euros
Banques italiennes	JOKER	EUR	4 425	1,000000	4 425
Banques malgaches	FESTIVAL	MGA	2 135 673	0,0003787	809
Banques anglaises	CESAR UK	GBP	4 774	1,0743447	5 129
Banques espagnoles	JOSMAN	EUR	3 640	1,0000000	3 640
			Total cautions et garanties		14 003

3. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-Out au nom de la société JOSMAN. Le risque maximum est évalué à la date d'arrêté des comptes à 1 395 milliers d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et les analyses juridiques en cours indiquent que la position de la société devrait prévaloir. En conséquence, il n'a été procédé à aucun enregistrement comptable au titre des engagements pris par le biais de ce contrat.

4. CONTRAT DE LOCATION DES LOCAUX DE CESAR UK

La société Cesar UK est titulaire d'un bail au titre duquel 14 annuités restent à courir.

Le local n'étant plus occupé aujourd'hui par la société, il existe un risque en cas de non occupation par un autre locataire au titre des loyers non échus restant à courir jusqu'à la fin du bail. Aucune provision n'a été constatée sur les loyers résiduels, le transfert du bail vers un autre locataire étant actuellement en cours de discussion.

IX EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES ANNUELS

Situation de Trésorerie :

La poursuite de la dégradation de l'environnement économique et financier depuis le début de l'année 2009 a des répercussions importantes sur le marché du jouet et des articles festifs. Il en résulte notamment un niveau de retours important, et un allongement ponctuel des délais de recouvrement en Italie et en Espagne, ce qui affecte la capacité du Groupe César à financer son pic saisonnier de trésorerie. Dans ce cadre, le Groupe César a mis en œuvre un plan d'actions spécifique intégrant notamment la recherche de financement court terme en France auprès d'établissements de crédit au moyen d'une ligne de financement sur stocks. En Italie et en Espagne, le Groupe négocie également la levée du gel des lignes de crédit court terme enregistré depuis 6 mois.

La société a fait appel au Médiateur du Crédit afin d'accélérer l'obtention des lignes de financement en France.

Plan Stratégique :

Dans un environnement économique difficile, le Groupe a fait appel au Cabinet ALIXPARTNERS pour l'aider à faire un point sur son plan stratégique 2010, et à mettre en œuvre les mesures d'adaptation nécessaires à l'amélioration de sa performance opérationnelle. Le plan élaboré repose notamment sur la rationalisation du pôle européen, pôle actuellement déficitaire. Un plan de sauvegarde de l'emploi a dans ce cadre été mis en œuvre en France, et des réorganisations importantes ont été engagées en Allemagne et au Royaume-Uni, dont

les activités opérationnelles seront transférées en France.

Les suppressions de postes dans le cadre de ce plan sont au nombre d'environ 42 pour l'Allemagne et le Royaume-Uni, et de 44 pour la France. 28 postes seraient créés en France, à Saint-Denis et Saumur.

Transmission Universelle de Patrimoine:

Partie intégrante de la réorganisation du groupe, et afin d'en simplifier la structure, une fusion par Transmission Universelle de Patrimoine entre les sociétés françaises a été réalisée, et est devenue effective le 19 mai 2009. La société confondante est la société CESAR SA. Les sociétés CESAR Industries, France COTILLONS, MASPORT, TAGADA INTERNATIONAL et NOUNOURS sont liquidées de fait.

20.1.3 Informations financières pour l'exercice clos le 31 mars 2008

20.1.3.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de César en normes IFRS pour l'exercice clos le 31 mars 2008

CONSTANTIN ASSOCIES
26, rue de Marignan
75008 - PARIS

SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 - CHAMALIERES

CESAR S.A.

19, rue des Bretons

93200 – LA PLAINE SAINT DENIS

**RAPPORT COMPLEMENTAIRE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008**

SOMMAIRE

RAPPORT COMPLEMENTAIRE

COMPTES CONSOLIDES

- 0 -

CONSTANTIN ASSOCIES
26, rue de Marignan
75008 - PARIS

SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 - CHAMALIERES

RAPPORT COMPLEMENTAIRE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008

CESAR S.A.

19, rue des Bretons

93200 – LA PLAINE SAINT DENIS

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

L'assemblée générale ordinaire de ce jour a modifié en séance les comptes consolidés de la société CESAR SA relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2008. Cette modification porte sur le reclassement de dettes financières de « non courant » à « courant » pour un montant de 27.425.000 euros.

Nous vous confirmons l'opinion exprimée dans notre rapport émis le 22 septembre 2008, qui vous a été communiqué dans les délais et, que nous rappelons ci-après :

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

.../....

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans les notes annexes aux comptes consolidés :

- Partie introductive (I) « Evènements significatifs de l'exercice »,
- Paragraphe VII.A.3.J. « Risque de liquidité »,
- Partie IX « Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes annuels »,

relative à la situation financière du Groupe, et sur les conséquences sur la continuité de l'exploitation qui résulteraient d'un échec des négociations évoquées.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes annexes aux comptes consolidés (partie (I) « Evènements significatifs de l'exercice ») précisent les circonstances dans lesquelles le Groupe a apprécié la valeur des actifs, et plus spécifiquement, les écarts d'acquisition, les stocks et les impôts différés. Les modalités sont décrites en notes VII.B.1.A), VII.B.1.C) et VII.B.1.D). Ces valeurs ont été appréciées dans un contexte de poursuite d'activité qui dépend des résultats des négociations évoquées en partie (I) des notes annexes aux comptes consolidés.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches et méthodes d'évaluation retenues, ainsi que des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

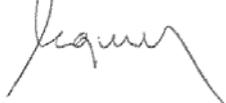
Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 14 octobre 2008

Les Commissaires aux Comptes

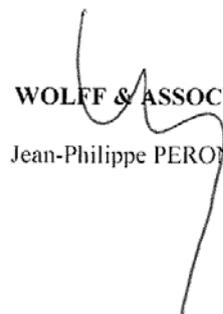
CONSTANTIN ASSOCIES

Jean-Paul SEGURET



WOLFF & ASSOCIES

Jean-Philippe PERONNY



20.1.3.2. Comptes consolidés de César en normes IFRS pour l'exercice clos le 31 mars 2008

VII. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Dans un environnement économique difficile et malgré une progression de son chiffre d'affaires de plus de 9%, le Groupe CESAR n'a pas atteint les objectifs de forte hausse de sa rentabilité qu'il s'était fixés pour l'exercice 2007-2008. Cette situation est liée essentiellement aux surcoûts liés à la chaîne d'approvisionnement, à la faiblesse de l'activité au cours du quatrième trimestre comptable et à des retours de marchandises importants au titre de Carnaval.

En conséquence, le Groupe a fait appel à un Cabinet spécialisé le Cabinet ALIXPARTNERS, pour l'aider à faire un point sur son plan stratégique César 2010, et à mettre en œuvre les mesures d'adaptation nécessaires à l'amélioration de sa performance opérationnelle.

Le plan élaboré repose notamment sur :

- la rationalisation du périmètre européen, pôle actuellement déficitaire mais sur lequel les travaux entrepris permettent d'établir un potentiel de rebond significatif de la rentabilité;
- le développement des synergies entre les USA et l'Asie.

Parallèlement, deux éléments ont contribué à la dégradation de la trésorerie du Groupe, à savoir :

- la baisse des encaissements depuis le premier trimestre 2008 en raison des retours évoqués précédemment,
- le renouvellement des licences avec les principaux studios, dont la négociation a été pour certains anticipée par les studios, et que César a pu renouveler avec succès, sécurisant ainsi pour une durée de 4 années la plupart du temps son principal actif représenté par les licences.

Cette dégradation de la trésorerie a conduit la direction du Groupe à engager des discussions avec son pool bancaire européen afin de reporter le paiement de certaines échéances de prêts, et à demander à Euronext la suspension du cours de l'action à compter du 26 juin 2008.

Les banques ont accepté le 10 juillet 2008 la mise en place d'un moratoire jusqu'au 1er octobre 2008 afin de permettre la poursuite des discussions entre le Groupe et le pool bancaire en vue de conforter sa structure financière et de mettre en place son plan de recentrage stratégique. La mise en œuvre du plan de recentrage et la situation tendue de trésorerie nécessitent de nouveaux moyens de financement, en dette ou capital, que la société s'emploie activement à rechercher. L'échec de ces négociations pourrait avoir des conséquences sur la continuité d'exploitation. Dans cette éventualité, du fait de l'exigibilité de la dette bancaire, le groupe pourrait être amené à déclarer un état de cessation de paiement dont les conséquences ne peuvent être chiffrées.

Une demande de report de publication des comptes a été sollicitée auprès de l'AMF au-delà du 31 Juillet 2008. Cette demande a été acceptée par l'AMF en date du 22 Juillet 2008.

Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 25 Août 2008 et présentés au Conseil de Surveillance en date du 26 Août 2008. L'Assemblée Générale appelée à statuer est fixée au 14 octobre 2008.

Les évènements ci-dessous ont eu un impact significatif sur les comptes consolidés (avec un effet quasiment à due concurrence dans les comptes sociaux à travers la provision pour dépréciation des titres ou des créances détenues) de l'exercice clos le 31 mars 2008 :

1. Dépréciation exceptionnelle à hauteur de 6.5 M€ de certains articles en stocks au 31 mars 2008 en relation avec le plan stratégique mis en place avec le Cabinet ALIXPARTNERS (non reconduction des lignes de produits),
2. Dépréciation exceptionnelle à hauteur de 10 M€ du goodwill lié aux activités européennes du Groupe en relation avec la faiblesse de rentabilité constatée dans cette même zone au titre de l'exercice 2007/2008 et le plan stratégique.
3. Neutralisation à concurrence de 2.9 M€ des impôts différés actifs précédemment comptabilisés au titre des déficits reportables de la France (NOUNOURS) et de l'Allemagne (HILKA).

VIII. BILAN ACTIF

En Keuros	31-mars-08	31-mars-07
Actif immobilisé		
Ecart d'acquisition	33 042	45 153
Immobilisations incorporelles	5 330	3 521
Immobilisations corporelles	5 805	7 497
Immobilisations financières	1 912	734
Actifs d'impôts différés	4 209	5 808
Autres actifs non courants	0	0
TOTAL ACTIF NON COURANT	50 298	62 712
Stocks et en-cours	21 897	27 604
Clients et comptes rattachés	22 594	21 606
Autres créances et comptes de régularisation	12 532	8 751
Valeurs mobilières de placement	140	1 874
Disponibilités	1 912	2 160
TOTAL ACTIF COURANT	59 075	61 995
TOTAL ACTIF	109 373	124 707

IX. BILAN PASSIF

En Keuros	31-mars-08	31-mars-07
Capital	12 520	11 767
Primes	49 191	48 748
Réserves consolidées	(14 539)	(16 054)
Résultat consolidé	(19 530)	1 492
Réserves de conversion	(8 539)	(3 770)
Total capitaux propres (part du groupe)	19 103	42 182
Intérêts minoritaires	200	196
Total capitaux propres consolidés	19 303	42 378
Emprunts et dettes financières - part à plus d'un an	5 947	15 639
Passifs d'impôts différés	1 464	6
Provisions pour risques et charges non courants	1 671	1 704
Autres passifs non courants	0	0
PASSIF NON COURANT	9 082	17 350
Emprunts et dettes financières - part à moins d'un an	52 318	40 432
Fournisseurs et comptes rattachés	15 532	14 525
Autres dettes et comptes de régularisation	13 139	10 023
PASSIF COURANT	80 988	64 980
TOTAL PASSIF	109 373	124 707

X. COMPTE DE RESULTAT

En Keuros	31-mars-08	31-mars-07
Chiffre d'affaires net	130 360	120 657
Coût des ventes	(72 992)	(62 880)
Marge brute	57 367	57 777
Frais commerciaux et de distribution	(28 325)	(25 368)
Frais de création artistique et de marketing	(3 488)	(2 692)
Frais administratifs	(17 554)	(18 315)
Autres produits et charges d'exploitation	1 926	570
Dotations et reprises amort et prov sur immobilisations	(1 668)	(1 575)
Résultat Opérationnel avant Dépréciation des Survaleurs et Impact des Activités Arrêtées	8 259	10 397
Autres produits et charges opérationnels	(2 028)	(4 400)
	6 231	5 998
Dépréciation des Survaleurs et Impact des Activités Arrêtées	(16 452)	0
Résultat Opérationnel	(10 221)	5 998
Produits financiers	47	189
Charges financières	(7 486)	(5 366)
Coût de l'endettement financier net	(7 439)	(5 177)
Autres produits et charges financières	2 125	1 289
Impôt sur les résultats	(3 965)	(616)
Résultat net des activités	(19 501)	1 495
Résultat net	(19 501)	1 495
dont Intérêts minoritaires	29	3
dont Part du Groupe	(19 530)	1 492
Résultat par action	(2.374522)	0.019359
Résultat dilué par action	(2.195585)	0.016625
Nbre actions	8 212 443	77 183 676
Nbre actions diluées	8 881 747	89 880 467

XI. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En Keuros	31-mars-08	31-mars-07
Résultat net de l'ensemble consolidé	(19 501)	1 494
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements et provisions pour risques et charges	2 330	978
Amortissement des Goodwills	10 000	0
Variation des impôts différés consolidés	2 919	213
Plus et moins-value de cession	(208)	(292)
Effet de change et autres éléments sur dettes fin. **	(849)	(415)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(5 309)	1 979
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (Valeur Nette)		
Stocks	4 972	103
Clients	(1 714)	(419)
Autres créances et comptes de régularisation	(5 575)	(337)
Fournisseurs et comptes rattachés	1 959	(1 718)
Autres dettes	3 066	(1 048)
<i>Total variation des postes du BFR d'exploitation</i>	<i>2 708</i>	<i>(3 420)</i>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(2 601)	(1 440)
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Frais de Développement	(2 536)	(2 511)
Acquisition d'immobilisation	(2 583)	(1 361)
Cession d'immobilisation et diminution actifs financiers	292	1 475
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(4 827)	(2 397)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Augmentation de capital en numéraire	1 379	77
Distribution de dividendes	0	(6)
Emission d'emprunt lié au Refinancement	32 000	0
Frais liés au refinancement	(1 174)	0
Remboursement lié au Refinancement	(15 562)	0
Autres Emprunts contractés par les filiales	338	0
Remboursement d'emprunts et dettes de crédit bail	(2 747)	(9 538)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	14 234	(9 466)
Incidence des variations des cours de devises et autres variations	655	(22)
VARIATION DE TRESORERIE PAR LES FLUX	7 461	(13 325)
Trésorerie d'ouverture	(27 986)	(14 661)
Trésorerie de clôture	(20 525)	(27 986)
dont Valeurs Mobilières de placement	140	1 874
dont Disponibilités	1 912	2 160
dont Trésorerie passive *	(22 577)	(32 021)

* La trésorerie passive est notamment constituée de lignes de crédits bancaires adossées aux créances clients.

** Les retraitements sont constitués de reclassements notamment dus aux effets de change sur la dette en dollars de CESAR SA

XII. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total Capitaux propres part du Groupe	Minoritaires	Total des Capitaux propres
Situation au 31/03/2006	11 743	48 649	(17 059)	1 004	(912)	43 425	216	43 641
Affectation résultat	0	0	1 004	(1 004)	0	0	0	0
Augmentation de capital	24	53	0	0	0	77	0	77
Stock Options	0	0	0	0	0	0	(20)	(20)
Ajustements IFRS	0	46	0	0	0	46	0	46
Variation de change	0	0	0	0	(2 858)	(2 858)	(2)	(2 860)
Résultat de la période	0	0	0	1 492	0	1 492	3	1 494
Situation au 31/03/2007	11 767	48 748	(16 054)	1 492	(3 770)	42 182	196	42 378
Affectation résultat	0	0	1 492	(1 492)	0	0	0	0
Augmentation de capital	753	626	0	0	0	1 379	0	1 379
Stock Options	0	(183)	0	0	0	(183)	0	(183)
Ajustements IFRS	0	0	25	0	0	25	(25)	0
Variation de change	0	0	0	0	(4 769)	(4 769)	0	(4 769)
Résultat de la période	0	0	0	(19 530)	0	(19 530)	29	(19 501)
Situation au 31/3/2008	12 520	49 191	(14 539)	(19 530)	(8 539)	19 103	200	19 303

XIII. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL COMPTABLE, AUX MODALITES DE CONSOLIDATION ET AUX METHODES ET REGLES D'EVALUATION

1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe CESAR et de ses filiales au titre de l'exercice 2007/2008 sont établis en conformité avec le référentiel « IFRS » (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Ils ont été arrêtés par le Directoire en date du 25 Août 2008, présentés au Conseil de Surveillance le 26 Août 2008.

2. MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les transactions internes sont éliminées en consolidation.

Informations relatives au périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales importantes dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le Groupe estime détenir le contrôle exclusif dès lors qu'il a la capacité à diriger les politiques opérationnelles et financières de ses filiales, indépendamment du pourcentage de détention.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les sociétés CARNAVAL (Ile Maurice), CESAR INC (USA), CESAR DEUTSCHLAND (Allemagne), TREMOLIERE (Ile Maurice), MUGNAIONI (France), dont les activités ont été reprises par d'autres sociétés du groupe, sont maintenues dans le périmètre de consolidation du groupe en attente de leur liquidation définitive. Ces sociétés ne participent plus à l'activité du Groupe dans la mesure où leur chiffre d'affaires est devenu marginal.

La société AUX NATIONS dont les activités ont été arrêtées, est exclue du périmètre de consolidation.

Nom des sociétés	Pays	Détention	Capital Social	Activité
CESAR DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	100%	127.823 EUR	sans activité
CESAR GERMANY HOLDING Ltd	Allemagne	100%	25.000 EUR	Holding détenant toutes les participations du groupe dans les sociétés de droit allemand
HILMAR KRAUTWURST GmbH & Co KG	Allemagne	100%	511.292 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, grimages & commercialisation de masques et autres accessoires de Carnaval
HILMAR KRAUTWURST Verwaltung	Allemagne	100%	102.258 EUR	Société civile de droit allemand
KRAUTWURST Beteiligungs Mbh	Allemagne	100%	25.565 EUR	Société Partenaire de droit allemand
CESAR ASIA Ltd	Chine	99.99 %	1.000.000 HKD	Négoce
JOSMAN S.I.	Espagne	97%	60.101 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, masques & sacs
CESAR INC	Etats-Unis	100%	337.812 USD	sans activité
DISGUISE HOLDING CORPORATION	Etats-Unis	100%	25.555.950 USD	Fabrication & commercialisation de cotillons & articles de fêtes
CESAR SA	France	100%	12.519.869 EUR	Holding
CESAR INDUSTRIES	France	100%	4.320.000 EUR	Fabrication & commercialisation de masques
FRANCE COTILLONS SAS	France	99.99%	770.000 EUR	Fabrication & commercialisation de cotillons & articles de fêtes
MUGNAIONI COTILLONS SARL	France	100%	8.000 EUR	sans activité
SNJ MASPORT SAS	France	99.78%	263.580 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, tentes & jouets
TAGADA INTERNATIONAL SAS	France	99.88%	184.800 EUR	Fabrication & commercialisation de cotillons & articles de fêtes
NOUNOURS SA	France	100%	1.718.917 EUR	Vente d'articles en peluche
CESAR UK Ltd	Grande Bretagne	100%	2.100.000 GBP	Commercialisation de masques, panoplies & sacs & fabrication de jouets pour enfants
CARNAVAL Ltd	Ile Maurice	100%	3.500.000 MUR	sans activité
LA TREMOLIERE	Ile Maurice	75%	3.500.000 MUR	sans activité
JOKER srl	Italie	100%	102.257 EUR	Commercialisation de panoplies, masques & jouets
FESTIVAL SA	Madagascar	96.77%	34.480.000 MGA	Fabrication de panoplies, tentes & maisons & tissage & teinture de tissus

3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

A) CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES EXPRIMES EN DEVICES

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie ont été convertis au cours moyen trimestriel de la devise pour la période considérée.

Les écarts de conversion qui en résultent font l'objet d'une inscription en capitaux propres

Conformément à l'option prévue dans l'IFRS 1, le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition du 1er janvier 2004 a été considéré comme nul et assimilé aux « réserves consolidées ».

B) OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change correspondant sont inscrits en charges ou produits financiers.

Les différences de change entre le montant des dividendes versés par certaines filiales étrangères, convertis au cours moyen des périodes concernées, et le montant des dividendes reçus par la mère, convertis au taux du jour de l'encaissement, sont portés dans les capitaux propres au poste écart de conversion.

C) FRAIS DE CREATION

Le Groupe César a poursuivi au cours de l'exercice 2007-2008 son effort de développement et d'adaptation des catalogues et des produits distribués conformément au plan stratégique.

Par référence à la norme IAS 38, et en raison notamment d'une probabilité raisonnable d'avantages économiques futurs liés à cette phase de développement, les frais de création et de collection relatifs à ces nouveaux produits sous licence ont été inscrits à l'actif du bilan, pour être amortis sur la durée de vie estimée des dites collections à compter de la date de leur commercialisation.

Ces frais comprennent l'ensemble des frais directement attribuables à la création.

D) REGROUPEMENT D'ENTREPRISE – ECART D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des éventuels coûts connexes, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe CESAR dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date de prise de participation.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an. Pour ce test annuel, la méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chaque U G T (Unités Génératrices de Trésorerie) aux actifs nets correspondant, y compris les écarts d'acquisition. Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies en regard de l'organisation du groupe, et notamment des pôles de gestion de la création, des achats et de la gestion administrative et financière qui correspondent aux zones de commercialisation européenne et américaine.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une provision pour dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. La dépréciation de l'écart d'acquisition n'est pas réversible.

Ainsi, au cours de l'exercice, une provision pour dépréciation de 10 000 milliers d'euros a été comptabilisée pour constater la perte de valeur sur l'U G T Europe.

E) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur, diminuée du coût de cession, et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une provision pour dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable ainsi dépréciée.

Autres Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles regroupent les investissements en logiciels informatiques ainsi que les frais de création liés aux produits innovants résultant du renouvellement de la collection.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans. Les frais de création sont amortis sur la durée de vie estimée des collections.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, le cas échéant.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Ces durées sont estimées de la façon suivante selon les biens :

- terrains	N/A	N/A
- agencements et aménagements de terrains	Linéaire	5 ans
- constructions	Linéaire	20 ans
- installations techniques, outillages et matériels industriels	Linéaire	5 à 10 ans
- matériels de transport	Linéaire	4 à 5 ans
- installations et agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans
- matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
- mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat sur une ligne spécifique, incluse dans le Résultat Opérationnel Courant.

Les actifs financés par des contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés selon le principe de l'enregistrement du bien en immobilisations à l'actif du bilan et la comptabilisation de l'emprunt correspondant au passif du bilan. La redevance enregistrée en charges d'exploitation dans les comptes individuels est annulée au profit de la comptabilisation d'un amortissement, d'une charge financière et d'un remboursement progressif de l'emprunt.

Les constructions sont pour partie constituées du retraitement des contrats de crédit-bail. Les installations techniques sont constituées principalement de machines et outillages industriels affectés aux façonnages.

Immobilisations financières

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur juste valeur. Si cette juste valeur n'est pas déterminable de façon précise, ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Les immobilisations financières sont, pour l'essentiel, composées de dépôts et cautionnements inscrits à leur valeur d'origine.

Les immobilisations financières font l'objet de dépréciation si elle s'avère nécessaire en comparaison de leur valeur historique avec leur valeur probable de réalisation.

F) STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré de frais d'approche. Ces évaluations sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre sociétés du Groupe.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

Au cours de l'exercice 2007-2008, Cesar a procédé à une revue détaillée de sa stratégie commerciale et de son organisation, et a confié une mission au cabinet ALIXPARTNERS, en vue :

- D'identifier les marges d'amélioration opérationnelle du groupe
- De proposer et de mettre en œuvre ces leviers d'optimisation.

L'ensemble des recommandations formulées dans cette étude a été approuvé par le Conseil de Surveillance. Dans ce cadre, le groupe a été amené à modifier et simplifier les offres de produits destinées aux différents marchés, et à adapter son offre commerciale à sa nouvelle stratégie. En conséquence, plusieurs lignes de

produits ont été considérées comme ne faisant plus partie de la stratégie de développement du groupe, et intégralement provisionnées au 31 mars 2008 suite à une analyse détaillée de chacune des références en stock à la clôture.

Le coût de ces activités arrêtées s'élève à 6 452 milliers d'Euros sous forme de provision sur stocks.

G) IMPOTS SUR LES RESULTATS

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, cette créance est comptabilisée s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts.

H) CREANCES ET DETTES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des éventuelles dépréciations liées à des risques d'irrécouvrabilité.

Les créances et dettes en devise sont évaluées au taux de change de la dite devise à la date de clôture de l'exercice social.

Les avances sur licences sont inscrites en « débiteurs divers ». Elles sont amorties en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur une durée ne pouvant excéder la durée du contrat.

I) COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif sont constitués des charges comptabilisées d'avance rattachées à des exercices suivants.

J) INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque du marché

L'endettement bancaire net, essentiellement souscrit à taux variable, expose le Groupe CESAR à un risque lié à l'évolution dans le temps des taux d'intérêt.

Afin de se préserver d'une augmentation des taux, le Groupe a mis en place en septembre 2007 les instruments de couverture suivants :

Caractéristiques	Nominal	Contrepartie
Cap 4.70 % E3M 20/12/07 – 20/09/10 à 0.2275 %	9 000 000 €	KBC
Cap 4.70 % E3M 20/10/07 – 20/12/08 à 0.1075 %	3 500 000 €	KBC
Cap 4.70 % E3M 20/10/07 – 20/09/10 à 0.22 %	9 000 000 €	NATIXIS
Cap 4.70 % E3M 20/10/07 – 20/12/08 à 0.11 %	3 500 000 €	NATIXIS
	25 000 000 €	

Risque de change

Le Groupe CESAR n'utilise pas d'instruments de couverture de change. En effet, le Groupe CESAR s'approvisionne majoritairement en Asie. Les devises utilisées pour ces transaction sont l'US\$ dont le Groupe bénéficie à travers ses activités nord-américaine.

Risque de liquidité

Le Groupe CESAR a contracté en Juin 2007 deux emprunts pour un montant total de 32 Millions d'euros auprès d'un pool bancaire européen. Ces emprunts sont assortis de clauses (covenants) dont le non respect entraîne l'exigibilité de la dette. Parmi ces clauses figure l'obligation pour le Groupe de respecter les ratios suivants :

- R1 Dettes financières nettes consolidées / Excédent Brut d'Exploitation <ou = 2.5
- R2 Dettes financières nettes consolidées / Capitaux propres < ou = 1
- R3 Excédent Brut d'Exploitation / coût endettement net >ou = 3.25

Ces ratios n'ont pas été respectés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 et ont entraîné une négociation avec les banques concernées

Les banques ont accepté le 10 juillet 2008 la mise en place d'un moratoire jusqu'au 1er octobre 2008 afin de permettre la poursuite de discussions en vue de conforter la structure financière du Groupe et de mettre en place un plan de recentrage stratégique, et afin, également, de permettre à la société de rechercher les financements additionnels (dette ou capital) nécessaire aux financements de ses besoins dans ce cadre.

K) EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les dettes financières sont ventilées au passif du bilan en « Passif non courant » pour la part des dettes à plus d'un an, et en « Passif courant » pour la part à moins d'un an.

Les dettes financières auprès des établissements bancaires sont valorisées selon la méthode du « coût amorti ». Elles sont inscrites au passif du bilan à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée par comparaison des conditions auxquelles elles ont été contractées avec les conditions du marché d'une dette ayant des caractéristiques identiques.

Un contrat de refinancement bancaire a été mis en place en Juin 2007 comme suit :

- un prêt de 12 M€ pour le refinancement partiel de l'endettement à court terme et du fonds de roulement, remboursable sur 3 ans à compter de la mise en place,
- un prêt de 20 M€ pour le refinancement partiel de la dette à moyen ou court terme ainsi qu'au financement de certains besoins opérationnels, remboursable sur les 6 prochains exercices,
- une modification du contrat de prêt relatif aux créances liées à l'exercice des BSA.

Ils sont rémunérés au taux EURIBOR 3 mois + 2 points (marge dégressive en fonction de l'évolution du rapport de la dette par rapport au résultat opérationnel courant).

Ils sont garantis par le nantissement des titres des filiales DISGUISE et CESAR ASIA.

Parallèlement, il a été procédé au remboursement d'emprunts précédemment souscrits, à concurrence de 8 434 022 € et 8 400 527 US\$.

L) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres enregistrent notamment les écarts de conversion. Ces écarts résultent, d'une part, de l'incidence de l'évolution des devises sur les actifs et passifs historiques des sociétés dont les comptes sont libellés en devises et, d'autre part, de la différence entre les taux utilisés pour la conversion des comptes de résultat et ceux utilisés pour la conversion des comptes du bilan.

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau approprié en page 9.

Au 31 Mars 2008, le capital social est constitué de 8 212 443 actions toutes de même catégorie.

L'assemblée du 28 septembre 2007 a décidé le regroupement à raison d'une pour dix des actions composant le capital social, chacune d'un nominal de 1.5245 €.

Options de souscription d'actions (au 31 Mars 2008)

L'exercice par les salariés de la majeure partie des stocks options autorisées par les différents plans, a donné lieu à l'émission de 430 384 actions nouvelles. Le nombre de stocks options émises au profit des cadres et salariés du Groupe encore susceptibles d'être exercées est de 27 105 stock options.

Nature des instruments potentiellement dilutifs	Date d'attribution	Prix d'exercice en euro	Décote Surcote	Identité des détenteurs de ces instruments	Période d'exercabilité		Dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ces instruments
					Par détenteur	Nb d'actions auxquelles donnent droit ces instruments	
Options de souscription d'actions AGM 25/06/2003	23/04/2004	Tranche C : 6.69 €	NS	Salariés ne possédant pas plus de 10% du capital	23/04/2006- 23/04/2009	19 080	0.23%
Options de souscription d'actions AGM 25/06/2003	23/07/2004	Tranche D : 6.74 €	NS	Salariés ne possédant pas plus de 10% du capital	23/07/2006- 23/07/2009	8 025	0.097%
BSA	28/11/2002	8.0 €	NS	Banques créancières	01/01/2004- 31/07/2015	642 199	7.82%
Dilution totale						669 304	8.15%

Bons de souscription d'actions (BSA) (au 31 Mars 2008)

Au cours de la période allant du 1er Avril 2007 au 31 Mars 2008, l'exercice par les banques de 618 359 Bons de Souscription d'Actions a donné lieu à l'émission de 636 907 actions nouvelles, soit après le regroupement de 63 691 actions.

Le solde des Bons de Souscription d'Actions détenus par les Banques est de 6 234 941 BSA donnant lieu, en cas d'exercice, à 642.199 actions nouvelles. Néanmoins, sur la base du cours de l'US\$ à la clôture de la période, soit 1.5812 US\$ pour 1 €, le nombre d'actions à émettre serait ramené à 453 024.

M) PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé, ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées sur la base de l'évaluation la plus probable de la dépense nécessaire.

Les provisions pour risques et charges sont réparties en « courant et non courant ». A ce titre, les impôts différés passif et la provision pour indemnités de départ à la retraite sont notamment qualifiés de « passif non courant ». L'essentiel des autres provisions pour risques et charges est qualifiée de « passif courant », notamment la « provision pour retour » constatée au titre de la perte de marge attendue des retours potentiels de marchandises.

N) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

En accord avec les lois sociales des pays dans lesquels il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites ou d'indemnités de départ. Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe CESAR comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation, charges sociales comprises, est ensuite actualisée.

O) STOCKS OPTIONS

Les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux employés sont comptabilisées dans les états financiers à la juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les salariés en contrepartie des options reçues.

La juste valeur des options attribuées a été déterminée en utilisant le modèle Black-Scholes-Morton en tenant compte notamment du prix d'exercice de l'option, de sa durée de vie, du prix des actions sous-jacentes et de la volatilité attendue du prix de l'action. Ces valeurs sont intangibles sur la durée du plan. Elles sont comptabilisées linéairement sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des services rendus dans le cadre des plans de souscription d'actions est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une

augmentation du poste prime d'émission au fur et à mesure de leur consommation. La période de consommation des services correspond par hypothèse à la période d'acquisition des droits. Ce principe de comptabilisation n'a pas d'impact sur les capitaux propres.

P) COMPTE DE RESULTAT

Le Groupe CESAR a opté pour la présentation du compte de résultat par fonction.

Les notes annexes du compte de résultat détaillent néanmoins les charges opérationnelles par nature, en particulier les charges de personnel, les dotations aux amortissements et provisions.

Q) CHIFFRE D'AFFAIRES

Le produit des activités ordinaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue. Ainsi, les remises commerciales et rabais accordés aux clients sont déduits pour déterminer cette juste valeur.

R) RESULTAT OPERATIONNEL AVANT DEPRECIATION DES SURVALEURS ET IMPACT DES ACTIVITES ARRÊTEES

Le résultat opérationnel avant dépréciation des survaleurs et impact des activités arrêtées est défini par différence entre résultat opérationnel, tel que défini ultérieurement, et les « Autres produits et charges opérationnels » et les « dépréciations des survaleurs et impacts des activités arrêtées ».

S) RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel est constitué de la différence entre l'ensemble des charges et des produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

T) AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont des produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

U) RESULTAT DILUE

Le résultat par action correspond au résultat net distribuable (Résultat net part du Groupe) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le calcul du résultat net dilué par action est semblable au calcul du résultat par action ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

V) ESTIMATIONS

La préparation des comptes consolidés conformément aux principes IFRS généralement admis nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la direction du Groupe et affectant les montants d'actif et de passif figurants au bilan, les actifs et passifs éventuellement mentionnés en annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses.

B .EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX COMPTES DE BILAN ET DE RESULTAT

1. NOTES RELATIVES AUX COMPTES DE BILAN

A) LES ECARTS D'ACQUISITION

	Brut	Provisions	Net
Total écarts d'acquisition au 31 Mars 2007	45 153		45 153

Variation de Change (DISGUISE)	(2 111)		(2 111)
Dépréciation		(10 000)	(10 000)
Total écarts d'acquisition au 31 Mars 2008	43 042	(10 000)	33 042

Ventilation des écarts d'acquisition par zone :

Zone Européenne	19 912
Zone Américaine	13 130
Total écarts d'acquisition au 31 Mars 2008	33 042

L'écart d'acquisition afférent aux sociétés CESAR ASIA (Chine) et FESTIVAL (Madagascar) a été réparti entre les zones européennes et américaines au prorata des ventes de ces deux sociétés dans les zones concernées au cours de l'exercice 2007/2008.

La provision de 10 000 milliers d'euros concerne l'U G T Europe. Son calcul résulte de la comparaison des flux prévisionnels de trésorerie actualisés (dans le cadre du plan de réorganisation 2009-2011 élaboré par le management avec l'assistance du Cabinet AlixPartners) pour les activités européennes du groupe CESAR à la valeur comptable initiale.

B) LES IMMOBILISATIONS

(1) Les immobilisations en valeur brutes

	Ouverture	Augmen- tations	Diminutions ou sorties *	Reclasst	Var.Change	Clôture
Frais d'établissement	141	0	0	0	(11)	130
Concessions, brevets & droits similaires	2 099	196	0	0	(3)	2 292
Frais de recherche et développement	2 511	2 537	0	0	(82)	4 965
Autres immobilisations incorporelles	207	0	(141)	0	(15)	51
Avances et acomptes s/immo. Incorp.	0	0	0	0	0	0
Total Immobilisations incorporelles - valeur brute	4 960	2 733	(141)	0	(111)	7 438
Terrains	287	7	0	0	0	294
Constructions	10 755	100	(1 261)	(22)	(187)	9 385
Installations tech, matériel & outillage	6 871	285	(152)	210	(737)	6 477
Matériel de transport	141	0	(19)	14	2	138
Mobilier, matériel bureau, informatique	2 846	133	(16)	135	(384)	2 714
Autres immobilisations corporelles	2 514	45	(109)	(325)	(131)	1 994
Immobilisations corporelles en cours	14	16	(16)	0	0	14
Avances et acomptes s/immo. corp.	11	17	0	(12)	0	16
Total Immobilisations corporelles - valeur brute	23 439	603	(1 573)	0	(1 437)	21 032

(2) Les Amortissements et Les immobilisations nettes

	Ouverture	Dotations	Reprises	Reclasst	Variation Change	Clôture
Amt/Prov. frais d'établissement	(144)	(4)	6	0	12	(130)
Amt/Prov. conc, brevets & dts similaires	(1 144)	(219)	0	0	7	(1 356)
Amt/Prov. Frais de recherche et développement	(67)	(550)	0	0	33	(584)
Amt/Prov. autres immobilisations incorp.	(84)	(13)	47	0	12	(38)
Total Immobilisations incorporelles - Amortissements	(1 439)	(786)	53	0	64	(2 108)

Amt/Prov. constructions	(5 858)	(486)	592	3	135	(5 614)
Amt/Prov install tech, matériel & outill.	(5 932)	(397)	142	(62)	658	(5 591)
Amt/Prov matériel de transport	(95)	(19)	18	0	(1)	(97)
Amt/Prov mob mat bur informatique	(1 946)	(325)	16	(222)	346	(2 131)
Amt/Prov. autres immobilisations corp.	(2 114)	(200)	108	281	130	(1 794)
Provisions sur terrains	0	0	0	0	0	0
Total Immobilisations corporelles - Amortissements	(15 944)	(1 427)	876	0	1 268	(15 227)

	Ouverture	Acq/Dot	Cess/ Reprises	Reclasst	Variation Change	Clôture
Frais d'établissement	(3)	(4)	6	0	0	0
Concessions, brevets & droits similaires	960	(23)	0	0	(1)	936
Frais de recherche et développement	2 439	1 987	0	0	(49)	4 381
Autres immobilisations incorporelles	125	(13)	(94)	0	(3)	13
Avances et acomptes s/imm. Incorp.	0	0	0	0	0	0
Total Immobilisations incorporelles - Valeur nette	3 520	1 947	(87)	0	(49)	5 330

Terrains	287	7	0	0	0	294
Constructions	4 898	(386)	(669)	(19)	(52)	3 772
Installations tech, matériel & outillage	941	(112)	(10)	148	(79)	886
Matériel de transport	46	(19)	(1)	14	1	41
Mobilier, matériel bureau, informatique	901	(192)	0	(87)	(38)	583
Autres immobilisations corporelles	400	(155)	(1)	(44)	0	200
Immobilisations corporelles en cours	14	16	(16)	0	0	14
Avances et acomptes s/imm. corp.	11	17	0	(12)	0	16
Total Immobilisations corporelles - Valeur nette	7 497	(824)	(697)	0	(168)	5 805

(3) Les Immobilisations financières

	Brut	Provisions	Net
Immobilisations financières 31 Mars 2007	734	0	734
Augmentation / Diminution	1 501		1 501
Variation de change	(323)		(323)
Immobilisations financières 31 Mars 2008	1 912	0	1 912

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts versés.

(C) LES IMPOTS DIFFERES

	31-mars-08	31-mars-07
Impôts différés actifs	4 209	5 808
Impôts différés passifs	(1 464)	(6)
Impôts différés Nets	2 745	5 802

Les impôts différés passif concernent essentiellement la société américaine DISGUISE.

Les impôts différés actif concernent exclusivement les sociétés européennes en raison notamment de leurs déficits fiscaux reportables actuels, pour la seule partie dont l'imputation sur les bénéfices futurs a été jugée probable.

L'état des déficits reportables non activés est le suivant :

Société	Montant des déficits cumulés en K€	Taux d'imposition Courant	Total des Impôts différés actif	Impôts différés actif comptabilisés	Impôts différés actif non comptabilisés
HILKA	8 881	26.00 %	2 309		2 309
CESAR SA	59 198	33.33 %	19 732	1 900	17 832
NOUNOURS	6 595	33.33 %	2 198		2 198
CESAR UK	5 312	30.00 %	1 593	1 593	
JOKER	1 565	33.00 %	521	317	204

D) LES STOCKS ET ENCOURS

	31-mars-08	31-mars-07
Valeur brute des stocks et en-cours	30 210	29 663
Provisions pour dépréciation de stocks	(8 313)	(2 059)
Stocks et en-cours nets	21 897	27 604

Comme indiqué ci-avant, une provision pour dépréciation de nature « exceptionnelle » a été constituée suite à l'arrêt de lignes de produits, pour un montant de 6 452 K€.

Les évaluations de stocks sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre les sociétés du Groupe.

E) LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	31-mars-08	31-mars-07
Clients et comptes rattachés	23 490	22 733
Provisions pour créances douteuses	(896)	(1 127)
Clients et comptes rattachés nets	22 594	21 606

Le Groupe procède à des opérations d'affacturage aux termes desquelles les créances commerciales concernées

sont données à un factor contre règlement de leur montant et sous déduction de commissions et agios.

Les créances commerciales financées selon cette formule s'élevaient en clôture d'exercice à un montant de 6 066 milliers d'euros. En raison de la nature des contrats, les créances concernées par ce financement sont présentées dans le poste « clients », et le financement correspondant au passif du bilan dans le poste « emprunts et dettes financières ».

F) AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

	31-mars-08	31-mars-07
Fournisseurs débiteurs	785	172
Acomptes aux personnels	48	42
Organismes sociaux	8	25
Impôts sur les sociétés	186	699
TVA active	3 647	2 451
Débiteurs divers	118	552
Royalties payées d'avance	3 683	1 839
Autres produits à recevoir	1 831	18
Charges constatées d'avance	2 227	2 954
TOTAL	12 532	8 751

Ces créances sont à échéance de moins d'un an.

G) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	31-mars-08	31-mars-07
Valeurs Mobilières de Placements - Brut	175	1 874
Provision pour dépréciation	(35)	0
Total Valeurs Mobilières de Placements - Net	140	1 874

Les valeurs mobilières de placement concernent uniquement la société CESAR SA pour 140 milliers d'euros.

H) CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau présenté page 9 de la présente annexe.

Le capital social est constitué de 8 212 443 actions de valeur nominale de 1.5245 euro. 430 384 stocks options ont été exercés par des salariés au cours de l'exercice, pour donner lieu à l'émission de 430 384 actions nouvelles au prix global de 862 milliers d'euros.

La diminution du poste « Ecart de conversion » par rapport à l'exercice précédent est liée à l'évolution défavorable de l'US dollar par rapport à l'euro en liaison avec les actifs des sociétés américaines exprimés en US \$.

En relation avec la norme IFRS2 relative au traitement des stocks options, une reprise d'un montant de 183 milliers d'euros a été enregistrée dans les capitaux propres en contrepartie d'un produit en charges de personnel d'un montant équivalent.

I) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES NON COURANTS

	31-mars-07	Dotation	Reprise	Var.Change	Autres	31-mars-08
- Provisions pour pensions et retraites	1 426	38	(175)		-	1 291
- Provisions pour pénalités	249	54	(9)	-	27	321
- Autres provisions pour risques non courants	30	30		-	-	60
Total Provisions pour risques et charges non courants	1 704	123	(145)	0	27	1 671

La provision pour « pensions et retraites » concerne essentiellement les sociétés françaises pour un montant de 445 milliers d'euros et la société allemande HILKA pour 844 milliers d'euros.

J) LES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

(1) *Echéancier et détail des dettes financières*

	31-mars-08			31-mars-07		
		Dont Moins d'un an	Dont Plus d'un an		Dont Moins d'un an	Dont Plus d'un an
Emprunts convertibles	3 546	258	3 288	4 350	-	4 350
Emprunts Financiers M.T	31 400	28 741	2 659	18 087	7 383	10 703
Dépôts reçus	146	146	-	45	43	2
Dettes et intérêts sur Crédit Bail	172	172	-	1 138	554	584
Intérêts courus et capitalisés emprunts MT	424	424	-	431	431	-
<i>Sous total dettes financières</i>	<i>35 688</i>	<i>29 740</i>	<i>5 947</i>	<i>24 050</i>	<i>8 411</i>	<i>15 639</i>
Concours bancaires courants	4 647	4 647	-	22 918	22 918	-
Dettes Factor	17 766	17 766	-	8 989	8 989	-
Intérêts courus non échus	164	164	-	114	114	-
<i>Sous total trésorerie passive</i>	<i>22 577</i>	<i>22 577</i>	<i>-</i>	<i>32 021</i>	<i>32 021</i>	<i>-</i>
TOTAL	58 265	52 318	5 947	56 071	40 432	15 639

Le poste « Emprunts convertibles » d'un montant de 3 546 milliers d'euros correspond à la partie des emprunts à moyen terme que les banques, ayant opté pour les Bons de souscription à l'occasion des négociations conclues en janvier 2003, sont susceptibles d'utiliser pour libérer les 642.199 actions CESAR SA résultant de l'exercice des BSA qu'elles détiennent.

Le poste « Emprunts Financiers Moyen Terme » correspond au refinancement de 32 000 milliers d'euros mis en place en Juin 2007 diminué des remboursements effectués sur la période. Conformément à la norme IAS 39, les frais d'émission sont présentés en diminution de la dette financière. Conformément à la norme IAS 1 (paragraphes 60D et 65), la part d'emprunt ayant donné lieu au waiver a été reclassée en dette à moins d'un an pour un montant de 27 425 milliers d'euros.

Le prêt de 12 000 milliers d'euros compris dans le refinancement ci-dessus de 32 000 milliers d'euros doit faire l'objet d'un clean down de 7 millions d'euros pendant 15 jours ouvrés durant l'exercice fiscal.

Les dettes « Factor » figurant au passif du bilan résultent des cessions des factures clients.

(2) *Ventilation des Emprunts et Dettes Financières par devise et par taux*

	Total	Libellés en Dollars	Libellés en Autres Devises
Total des emprunts à MT	5 947	3 528	2 420
Concours bancaires courants et dettes factor	51 750	5 090	46 660
Intérêts capitalisés sur emprunts MT	424	41	382
Emprunts en crédit-bail retraités	144	122	22
Total des emprunts et dettes financières	58 265	8 780	49 484

L'ensemble des dettes financières est rémunéré à taux variable sur l'ensemble des filiales du Groupe.

K) FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	31-mars-08	31-mars-07
Dettes Fournisseurs	11 747	11 024
Factures à recevoir	3 785	3 501
TOTAL	15 532	14 525

L) AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

	31-mars-08	31-mars-07
- Dettes sociales	1 997	2 739
- Dettes fiscales	2 597	1 856
- Charges à payer	549	328
- Autres dettes	4 045	1 264
- Avances et acomptes reçus	1 950	1 874
- Produits constatés d'avance et autres comptes de régul.	65	99
- Dettes sur acquisitions d'immobilisations	-	-
- Impôts sur les bénéfices	332	556
- Provisions pour litiges	-	-
- Autres provisions pour risques courants	1 605	1 307
- Provisions pour impôt	-	-
- Autres provisions pour charges courantes	-	-
TOTAL	13 139	10 023

L'ensemble des autres dettes a une échéance de moins d'un an.

La variation des provisions pour risques et charges courants est la suivante :

	31-mars-07	Dotation	Reprise	Var.Change	Autres	31-mars-08
- Provisions pour pénalités	0	0	0	0	0	0
- Autres provisions pour risques	0	0	0	0	0	0
- Provisions pour impôt	0	0	0	0	0	0
- Provisions pour perte de marge sur retours	1 004	1 684	(1 476)	0	0	1 213
- Autres provisions pour risques	303	372	(255)	0	(27)	392
- Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0
Sous Total Provisions pour risques et charges courants	1 307	2 056	(1 731)	-	(27)	1 605

Les « autres provisions pour risques courants » sont constituées, à hauteur de 1 213 milliers d'euros des pertes de marge potentielles liées au retour de marchandises estimés à la clôture de l'exercice.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A) CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE DE COMMERCIALISATION

	31-mars-08	31-mars-07
Réalisé sur les marchés Européens	45 052	46 070
Réalisé sur les marchés Américains	85 308	74 587
Total du Chiffre d'Affaires	130 360	120 657

B) DETAIL DU COUT DES VENTES

	31-mars-08	31-mars-07
Achats, frais d'approche et sous-traitance	(68 597)	(58 869)
Frais de personnel	(3 648)	(4 293)
Reprises et dotations de provision pour stocks	(678)	197
Reprises et dotations de provision pour perte de marge	(70)	85
Total détail du coût des Ventes	(72 992)	(62 880)

C) DETAIL DES FRAIS COMMERCIAUX ET DE DISTRIBUTION

	31-mars-08	31-mars-07
Frais de personnel	(5 946)	(5 983)
Royalties	(12 510)	(9 809)
Frais publicitaires et assimilés	(2 863)	(2 769)
Autres frais commerciaux	(7 006)	(6 806)
Total des frais commerciaux et de distribution	(28 325)	(25 368)

D) DETAIL DES FRAIS DE CREATION ARTISTIQUE ET DE MARKETING

Ces frais concernent les dépenses engagées pour le renouvellement habituel des collections.

	31-mars-08	31-mars-07
Frais de personnel	(1 009)	(1 595)
Fournitures et matériels	(194)	(169)
Autres frais de création	(2 287)	(928)
Total des frais de création artistique et de marketing	(3 488)	(2 692)

E) DETAIL DES FRAIS ADMINISTRATIFS

	31-mars-08	31-mars-07
Frais de personnel	(8 243)	(7 687)
Locations immobilières et mobilières	(2 735)	(2 905)
Commissions et honoraires	(1 706)	(2 309)
Autres frais administratifs	(5 092)	(8 187)
Rep. et dot. Pour dépréciation créances	223	2 773
Total des frais administratifs	(17 554)	(18 315)

F) SYNTHESE DES FRAIS DE PERSONNEL

	31-mars-08	31-mars-07
Salaires	(15 157)	(15 224)
Charges sociales	(3 536)	(4 205)
Autres frais relatifs au personnel	(153)	(129)
Total des frais de personnel	(18 848)	(19 558)
dont Frais de personnel production	(3 648)	(4 293)
dont Frais de personnel Commercial	(5 946)	(5 983)
dont Frais de personnel Création	(1 009)	(1 595)
dont Frais de personnel Administratif	(8 243)	(7 687)
Total	(18 848)	(19 558)

G) AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

	31-mars-08	31-mars-07
Autres produits d'exploitation	2 034	605
Autres charges d'exploitation	(169)	(308)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(203)	(83)
Reprise des provisions pour risques et charges	263	356
Total des autres produits et charges d'exploitation	1 926	570

H) DETAIL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Détail des dotations et reprises	Nature	31-mars-08	31-mars-07
Autres Immo.incorporelles	Expl.	(752)	(307)
Immobilisations corporelles	Expl.	(916)	(1 267)
Total des dotations et reprises aux amortissements		(1 668)	(1 575)

I) DETAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

	31-mars-08	31-mars-07
Produits Cessions Immobilisations	48	969
VNC immos cédées	(256)	(565)
Dotations aux provisions	(290)	(804)
Reprise de provisions	7	715
Autres produits opérationnels	256	317
Autres charges opérationnelles	(1 792)	(5 032)
Total	(2 028)	(4 400)

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués d'éléments inhabituels.

J) DETAIL DES ACTIVITES ARRÊTEES ET DES DEPRECIATIONS DES SURVALEURS

	31-mars-08	31-mars-07
Coût des activités arrêtées	(6 452)	0
Dépréciation des Survaleurs	(10 000)	0
Total	(16 452)	0

Le coût de 6 452 milliers d'euros des lignes de produits considérées comme ne faisant plus partie de la stratégie de développement du groupe, a été entièrement provisionné. Il s'agit de la provision sur stocks de nature exceptionnelle évoqué plus haut.

Une provision pour dépréciation des écarts d'acquisition de 10 000 milliers d'euros a été constituée suite aux difficultés enregistrées au cours de l'exercice, principalement en France et en Allemagne, de nature à obérer les flux de trésorerie prévisionnels de la zone européenne.

K) RESULTAT OPERATIONNEL AVANT DEPRECIATION DES SURVALEURS ET IMPACT DES ACTIVITES ARRETEES

	31-mars-08	31-mars-07
Réalisé sur les marchés Européens	110	3 294
Réalisé sur les marchés Américains	11 519	11 249
Réalisé par la société CESAR SA (Holding)	(3 370)	(4 146)
Résultat opérationnel avant dépréciation des survaleurs et impact des activités arrêtées	8 259	10 397

La répartition par zone géographique du résultat opérationnel avant dépréciation des survaleurs et impact des activités arrêtées de l'exercice 2007/2008 a été réalisée à partir des éléments analytiques suivants :

	31-mars-08	31-mars-07
CESAR ASIA		
Ventes Hors Groupe - Zone US	93.7%	91.5%
Ventes Hors Groupe - Zone Europe	6.3%	8.5%
Coût des ventes - Zone US	78.9%	75.9%
Coût des ventes - Zone Europe	21.1%	24.1%
FESTIVAL		
Ventes Hors Groupe - Zone US	0.0%	0.0%
Ventes Hors Groupe - Zone Europe	100.0%	100.0%
Coût des ventes - Zone US	1.4%	8.5%
Coût des ventes - Zone Europe	98.6%	91.5%

La Société Festival est la Filiale de Fabrication de costumes située à Madagascar.

L) DETAIL DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

	31-mars-08	31-mars-07
Revenus d'intérêts	47	59
Autres produits	-	130
Dividendes reçus	-	-
Reprise de provision pour risques financiers	-	-
Total des produits financiers liés à l'endettement	47	189
Intérêts sur emprunts long terme	(3 147)	(2 547)
Intérêts sur Dettes Court Terme	(4 024)	(2 556)
Escomptes Clients	(315)	(262)
Autres charges financières	0	0
Total des charges financières liées à l'endettement	(7 486)	(5 366)
Gains de change	4 386	2 507
Pertes de change	(2 015)	(760)
Dotations et Reprise de provisions	(240)	0
Autres charges financières	(400)	(757)
Autres produits financiers	394	299
Autres produits et charges financières	2 125	1 289

Le produit net de change est notamment constitué par l'écart de change de la dette libellée en US\$ dans CESAR SA à hauteur de 1 747 Milliers d'euros euros.

Les intérêts sur emprunts long terme comprennent 898 Milliers d'euros liés au retraitement à leur juste valeur (Norme IAS 39) des emprunts renégociés en Juin 2007.

M) IMPOTS SUR LES SOCIETES

	31-mars-08	31-mars-07
Impôts exigibles	(1 029)	(462)
Impôts différés	(2 936)	(154)
Total des impôts sur les sociétés	(3 965)	(616)

N) PREUVE DE L'IMPOT

en Keuros

	31-mars-08	31-mars-07
	12 mois	12 mois
Résultat net consolidé	(19 501)	1 494
Impôts sur les bénéfices	3 965	616
Résultat avant impôt	(15 536)	2 110
Amortissements et provisions non déductibles	10 000	(1 106)
Décalages permanents	0	0
Autres éléments non déductibles	(366)	(1 631)
Base d'imposition	(5 902)	(627)
Taux d'impôt	33.33%	33.33%
Impôt théorique	(1 967)	(209)
Pertes fiscales de l'exercice non activée	2 518	1 825
Déficits fiscaux reportables annulés en France et Allemagne	2 942	0
Différentiel sur taux d'imposition nationaux*	(304)	(346)
Autres	776	(655)
Total des divergences	5 932	825
Impôt consolidé	3 965	616

3. INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IAS 14 « Informations sectorielles », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité, le second niveau par secteur géographique.

Le Groupe CESAR n'exerce son activité que sur un seul marché : les articles de fête. Même si ce marché peut être détaillé par produits (costumes, masques, cotillons.....), ces derniers ne sont pas individuellement assimilables à des secteurs d'activité tels que définis par le règlement.

Les postes ci-dessous sont ventilés :

- pour le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel par zone de commercialisation ;
- et pour les autres informations par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Pour le 31 Mars 2008

	Amérique	Reste du Monde	Europe	CESAR SA	Total
Chiffre d'affaires	85 308		45 052	6	130 366
Résultat opérationnel avant dépréciation des survaleurs et impact des activités arrêtées	11 519		110	(3 370)	8 259
Résultat Opérationnel	9 861		(16 709)	(3 373)	(10 221)
Ecart d'acquisition	11 249	7 603	14 189	0	33 042
Immobilisations corporelles	1 017	1 043	987	2 758	5 805

Pour le 31 Mars 2007

	Amérique	Reste du Monde	Europe	CESAR SA	Total
Chiffre d'affaires	74 587		46 002	68	120 657
Résultat opérationnel avant dépréciation des survaleurs et impact des activités arrêtées	11 085		3 458	(4 146)	10 397
Résultat Opérationnel	9 163		1 331	(4 496)	5 998
Ecart d'acquisition	13 356	7 603	24 194	0	45 153
Immobilisations corporelles	1 724	834	1 850	3 088	7 497

C. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES**1. EVOLUTION DU COURS DE L'US DOLLAR :**

Le taux de l'US dollar appliqué pour la conversion des comptes de bilan et de résultat des sociétés américaines évolue dans les conditions suivantes : pour 1 Euro =

Périodes	31-mars-08	30-sept-07	31-mars-07
Taux de clôture appliqué aux comptes de bilan	\$1.58120	\$1.41790	\$1.33180
Taux moyens trimestriels appliqués aux comptes de résultat	\$1.04729	\$1.38905	\$1.20470

2. COURS DES AUTRES DEVICES AU COURS DE LA PERIODE

[Pour les comptes de bilan : pour 1 Euro =](#)

Périodes		31-mars-08	31-mars-07
Livre Sterling	Grande Bretagne	0,795800	0,679800
Dollar Hong Kong	Hong Kong	12,307500	10,407000
Roupie Mauricienne	Ile Maurice	41,129362	42,877029
Ariary Malgache	Madagascar	2 649,920100	2 593,330000

[Pour le compte de résultat : pour 1 Euro =](#)

Périodes		31-mars-08	31-mars-07
Livre Sterling	Grande Bretagne	0,706151	0,677862
Roupie Mauricienne	Ile Maurice	42,241682	41,318105
Ariary Malgache	Madagascar	2 563,708000	2 691,690000
Dollar Hong Kong	Hong Kong	10,309388	9,870425

VIII AUTRES INFORMATIONS

A. EFFECTIFS MOYENS DU GROUPE

	31-mars-08	31-mars-07
Europe	259	285
Amérique du Nord	106	140
Hong Kong	58	56
Madagascar	750	797
Total	1 173	1 278

B. REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

Directoire :

Au 31 Mars 2008, le Directoire se compose de quatre membres.

La rémunération brute versée par les sociétés du Groupe aux dirigeants exerçant ou ayant exercé des fonctions de membres du Directoire au cours de la période close au 31 Mars 2008 s'élève à 829 milliers d'euros contre 971 milliers d'euros au 31 Mars 2007.

Conseil de Surveillance :

Les Membres du Conseil de Surveillance ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

C. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. ENGAGEMENTS DE LICENCES

Le solde des avances sur licences restant au 31 Mars 2008 correspond aux contrats de licences dont les termes ne sont pas atteints et dont les minima garantis devraient être couverts par les ventes futures.

Le solde de ces avances est au 31 Mars 2008 de 3 683 milliers d'euros, soit essentiellement 1 700 milliers d'euros concernant la société DISGUISE HOLDING CORPORATE, 1 650 milliers d'euros la société CESAR SA, 202 milliers d'euros la société JOSMAN et 131 milliers d'euros la société CESAR UK Ltd.

Ces montants figurent en Autres Créances.

2. ENGAGEMENTS ET CAUTIONS

Il s'agit des engagements maximum donnés par CESAR SA pour le compte de ses filiales.

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions et garanties

	Sociétés	Devise	En K devise	Tx clôture	En K euros
Banques italiennes	JOKER	EUR	3 620	1.0000000	3 620
Banques américaines	DISGUISE	USD	65 000	0.6324311	41 108
Banques malgaches	FESTIVAL	MGA	2 135 673	0.0003775	806
Banques anglaises	CESAR UK	GBP	4 920	1.2565970	6 182
Banques chinoises	CESAR ASIA	USD	5 000	0.6324311	3 162
Banques chinoises	CESAR ASIA	HKD	52 000	0.0812513	4 225
Banques espagnole	JOSMAN	EUR	2 140	1.0000000	2 140
				Total cautions et garanties	61 244

Nantissements des titres

			En K devise	Tx clôture	En K euros
NATIXIS et KBC BANK NV		EUR	32 000	1.0000000	32 000
Nantissement des titres CESAR ASIA et DISGUISE					

D. CONTROLES FISCAUX

Un contrôle fiscal portant sur la TVA a débuté fin Juin 2008 chez César SA.

Aucune autre société du Groupe ne fait l'objet d'un contrôle fiscal en cours ou terminé sur l'exercice 2007/2008.

IX. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES ANNUELS

Situation de Trésorerie : Les difficultés de trésorerie ont conduit le Groupe à demander au pool bancaire européen à l'origine des deux prêts de 32 M€ un moratoire jusqu'au 1er octobre 2008, qui a été accepté.

La dégradation de trésorerie et le non respect des clauses (covenants) prévus au contrat bancaire ont conduit les Commissaires aux Comptes à déclencher une procédure d'alerte phase II jusqu'à l'annonce en date du 15 juillet 2008 des accords intervenus avec le pool bancaire.

Cours de Bourse : Le contexte de tension sur la Trésorerie et les discussions à l'issue alors incertaine avec les banques ont amené la Direction du Groupe à demander à Euronext de suspendre le cours de l'action le 26 Juin 2008.

Plan Stratégique : Dans un environnement économique difficile, le Groupe a fait appel au Cabinet ALIXPARTNERS pour l'aider à faire un point sur son plan stratégique 2010, et à mettre en œuvre les mesures d'adaptation nécessaires à l'amélioration de sa performance opérationnelle. Le plan élaboré repose notamment sur : la rationalisation du pôle européen, pôle actuellement déficitaire, et le développement de synergies entre les USA et l'Asie.

Stock options

En tenant compte de la caducité des options attribuées à des salariés ayant quitté le groupe, l'évolution du nombre d'options détenues par les salariés est la suivante à la date de publication des comptes :

	Nombre Initial	Départs	Caduques	Exercées	Nombre Final
Nbre d'options attribuées	642 024	135 808	32 973	446 138	27 105

20.1.4 Informations financières pour l'exercice clos le 31 mars 2007

20.1.4.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de César en normes IFRS pour l'exercice clos le 31 mars 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CESAR S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapports.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Votre Groupe apprécie la valeur des écarts d'acquisition et des actifs d'impôt différé selon les modalités décrites en notes A.3. D) et A.3. G). Nous avons procédé à l'appréciation des approches et méthodes d'évaluation retenues par le Groupe ainsi que des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère approprié de ces estimations.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relative au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Chamalières, le 11 septembre 2007

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Jean-Paul SEGURET

Patrick WOLFF

20.1.4.2 Comptes consolidés de César en normes IFRS pour l'exercice clos le 31 mars 2007

II BILAN ACTIF

En Keuros	31-mars-07	31-mars-06
Actif immobilisé		
Ecarts d'acquisition	45 153	46 562
Immobilisations incorporelles	3 521	1 029
Immobilisations corporelles	7 497	8 834
Immobilisations financières	734	1 151
Actifs d'impôts différés	5 808	6 021
Autres actifs non courants	0	0
TOTAL ACTIF NON COURANT	62 712	63 596
Stocks et en-cours	27 604	28 475
Clients et comptes rattachés	21 606	19 318
Autres créances et comptes de régularisation	8 751	10 320
Valeurs mobilières de placement	1 874	594
Disponibilités	2 160	5 814
TOTAL ACTIF COURANT	61 995	64 521
TOTAL ACTIF	124 707	128 117

III BILAN PASSIF

En Keuros	31-mars-07	31-mars-06
Capital	11 767	11 743
Primes	48 748	48 649
Réserves consolidées	(16 054)	(17 059)
Résultat consolidé	1 492	1 004
Réserves de conversion	(3 770)	(912)
Total capitaux propres (part du groupe)	42 182	43 425
Intérêts minoritaires	196	216
Total capitaux propres consolidés	42 378	43 641
Emprunts et dettes financières - part à plus d'un an	15 639	24 659
Passifs d'impôts différés	6	0
Provisions pour risques et charges non courants	1 704	1 760
Autres passifs non courants	0	0
PASSIF NON COURANT	17 350	26 420
Emprunts et dettes financières - part à moins d'un an	40 432	30 697
Fournisseurs et comptes rattachés	14 525	16 426
Autres dettes et comptes de régularisation	10 023	10 934
PASSIF COURANT	64 980	58 057
TOTAL PASSIF	124 707	128 117

IV COMPTE DE RESULTAT

En Keuros	31-mars-07	31-mars-06
Chiffre d'affaires net	120 657	133 293
Coût des ventes	(62 880)	(68 056)
Marge brute	57 777	65 237
Frais commerciaux et de distribution	(25 368)	(28 772)
Frais de création artistique et de marketing	(2 692)	(3 517)
Frais administratifs	(18 315)	(24 888)
Autres produits et charges d'exploitation	570	1 332
Dotations et reprises amort et prov sur immobilisations	(1 575)	(1 634)
Résultat Opérationnel Courant	10 397	7 757
Autres produits et charges opérationnels	(4 400)	(2 962)
Résultat Opérationnel	5 998	4 795
Produits financiers	189	1 150
Charges financières	(5 366)	(4 175)
Coût de l'endettement financier net	(5 177)	(3 025)
Autres produits et charges financières	1 289	(943)
Impôt sur les résultats	(616)	106
Résultat net des activités	1 493	932
Résultat net d'impôt des activités arrêtées		
Résultat net	1 493	932
dont Intérêts minoritaires	3	(72)
dont Part du Groupe	1 492	1 004
Résultat par action	0,000019	0,000012
Résultat dilué par action	0,000017	0,000010
Nbre actions	77 183 676	77 026 136
Nbre actions diluées (CF Note page 16)	89 880 467	90 033 853

V TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En K€	31-mars-07	31-mars-06	31-mars-06 retraité (***)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 494	933	933
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	0	0	0
Amortissements et provisions	978	191	399
Variation des impôts différés consolidés	213	(2 818)	(2 818)
Plus et moins-value de cession	(292)	(79)	(79)
Effet de change et autres éléments sur dettes fin. ***	(415)	0	(459)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 979	(1 774)	(2 024)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité			
Stocks	103	(194)	(194)
Clients	(419)	1 079	1 079
Autres créances et comptes de régularisation	(337)	(399)	(399)
Fournisseurs et comptes rattachés	(1 718)	(2 418)	(2 418)
Autres dettes	(1 048)	(2 133)	(2 133)

Total variation des postes du BFR d'exploitation	(3 420)	(4 064)	(4 064)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 440)	(5 838)	(6 088)
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement			
Frais de Développement	(2 511)		
Acquisition d'immobilisations	(1 361)	(1 658)	(1 658)
Acquisition titres de sociétés consolidées **	0	(829)	(829)
Cession d'immobilisation et diminution actifs financiers	1 475	633	633
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2 397)	(1 855)	(1 855)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement			
Augmentation de capital en numéraire	77	5 068	5 068
Distribution de dividendes	(6)	0	0
Emissions d'emprunt	0	422	422
Remboursement d'emprunts et dettes de crédit bail	(9 538)	(7 416)	(7 165)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(9 466)	(1 926)	(1 675)
Incidence des variations des cours de devises et autres variations	(22)	(195)	(195)
VARIATION DE TRESORERIE PAR LES FLUX	(13 325)	(9 813)	(9 813)
Trésorerie d'ouverture	(14 661)	(4 848)	(4 848)
Trésorerie de clôture	(27 986)	(14 661)	(14 661)
	0	0	0
dont Valeurs Mobilières de placement	1 874	594	594
dont Disponibilités	2 160	5 814	5 814
dont Trésorerie passive *	(32 021)	(21 069)	(21 069)

* La trésorerie passive est notamment constituée de lignes de crédits bancaires adossées aux créances clients.

** Il s'agit de la trésorerie nette d'ouverture des sociétés du Groupe NOUNOURS (trésorerie nette négative)

*** Les retraitements sont constitués de reclassements notamment dus aux effets de change sur la dette en dollars de CESAR SA

VI VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total Capitaux propres part du Groupe	Minoritaires	Total des Capitaux propres
Situation au 31/03/2005	10 211	40 344	(8 152)	(8 907)	(2 602)	30 894	163	31 057
Affectation résultat			(8 907)	8 907				
Augmentation de capital	1 532	8 236				9 768		9 768
Stock Options		68				68		68
Ajustements IFRS								
Entrée de périmètre							132	132
Variation de change					1 690	1 690	(8)	1 682
Résultat de la période				1 004		1 004	(72)	933
Situation au 31/03/2006	11 743	48 649	(17 059)	1 004	(912)	43 425	216	43 641
Affectation résultat			1 004	(1 004)				
Augmentation de capital	24	53				77		77
Dividendes distribués							(20)	(20)
Stock Options		46				46		46
Ajustements IFRS								
Entrée de périmètre								
Variation de change					(2 858)	(2 858)	(2)	(2 860)
Résultat de la période				1 492		1 492	3	1 494
Situation au 31/3/2007	11 767	48 748	(16 054)	1 492	(3 770)	42 182	196	42 378

VII ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL COMPTABLE, AUX MODALITES DE CONSOLIDATION ET AUX METHODES ET REGLES D'EVALUATION

1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe CESAR et de ses filiales au titre de l'exercice 2006/2007 sont établis en conformité avec le référentiel « IFRS » (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Ils ont été arrêtés par le Directoire en date du 27 juillet 2007, présentés au Conseil de Surveillance le 31 juillet 2007.

2 MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les transactions internes sont éliminées en consolidation.

Informations relatives au périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales importantes dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le Groupe estime détenir le contrôle exclusif dès lors qu'il a la capacité à diriger les politiques opérationnelles et financières de ses filiales, indépendamment du pourcentage de détention.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les sociétés CARNAVAL (Ile Maurice), CESAR INC (USA), CESAR DE (Allemagne), AUX NATIONS (Ile Maurice), TREMOLIERE (Ile Maurice), MUGNAIONI (France), dont les activités ont été reprises par d'autres sociétés du groupe, sont maintenues dans le périmètre de consolidation du groupe en attente de leur liquidation définitive. Ces sociétés ne participent plus à l'activité du Groupe dans la mesure où leur chiffre d'affaires est devenu marginal.

Nom des sociétés	Pays	Détention	Capital Social	Activité
CESAR DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	100%	127,823 EUR	sans activité
CESAR GERMANY HOLDING Ltd	Allemagne	100%	25,000 EUR	Holding détenant toutes les participations du groupe dans les sociétés de droit allemand
HILMAR KRAUTWURST GmbH & Co KG	Allemagne	100%	511,292 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, grimages & commercialisation de masques et autres accessoires de Carnaval
HILMAR KRAUTWURST Verwaltung	Allemagne	100%	102,258 EUR	Société civile de droit allemand
KRAUTWURST Beteiligungs Mbh	Allemagne	100%	25,565 EUR	Société Partenaire de droit allemand
FAWN EYE Ltd	Chine	99.99%	1,000,000 HKD	Négoce
JOSMAN S.I.	Espagne	97%	60,101 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, masques & sacs
CESAR INC	Etats-Unis	100%	337,812 USD	sans activité
DISGUISE HOLDING CORPORATION	Etats-Unis	100%	25,555,950 USD	Fabrication & commercialisation de cotillons & articles de fêtes
CESAR SA	France	100%	11,766,586 EUR	Holding
CESAR INDUSTRIES	France	100%	4,320,000 EUR	Fabrication & commercialisation de

				masques
FRANCE COTILLONS SAS	France	99.99%	770,000 EUR	Fabrication & commercialisation de cotillons & articles de fêtes
MUGNAIONI COTILLONS SARL	France	100%	8,000 EUR	sans activité
SNJ MASPORT SAS	France	99.96%	263,580 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, tentes & jouets
TAGADA INTERNATIONAL SAS	France	99.88%	184,800 EUR	Fabrication & commercialisation de cotillons & articles de fêtes
NOUNOURS SA	France	100%	1 718 916 EUR	Vente d'articles en peluche
DEKKERTOYS ltd	Grande Bretagne	100%	2,100,000 GBP	Commercialisation de masques, panoplies & sacs & fabrication de jouets pour enfants
CARNAVAL Ltd	Ile Maurice	100%	3,500,000 MUR	sans activité
LA TREMOLIERE	Ile Maurice	75%	3 500 000 MUR	sans activité
JOKER srl	Italie	100%	102,257 EUR	Commercialisation de panoplies, masques & jouets
AUX NATIONS ITALIA	Italie	99.44%	101 490 EUR	sans activité
FESTIVAL SA	Madagascar	96.77%	3,428,400 MGA	Fabrication de panoplies, tentes & maisons & tissage & teinture de tissus

3 METHODES ET REGLES D'EVALUATION

A CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES EXPRIMES EN DEVISES

En raison de l'autonomie économique et financière, l'ensemble de leurs actifs et passifs des sociétés étrangères inscrites dans le périmètre de consolidation a été converti au cours de la devise à la date de clôture de la période (cours du 31 Mars 2007).

Leurs comptes de résultat ont été convertis au cours moyen trimestriel de la devise pour la période considérée.

Conformément à l'option prévue dans l'IFRS 1, le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition du 1^{er} janvier 2004 a été considéré comme nul et assimilé aux « réserves consolidées ».

B OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change correspondant sont inscrits en charges ou produits financiers.

Les différences de change entre le montant des dividendes versés par certaines filiales étrangères, convertis au cours moyen des périodes concernées, et le montant des dividendes reçus par la mère, convertis au taux du jour de l'encaissement, sont portés dans les capitaux propres au poste écart de conversion.

C FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Groupe César a engagé une nouvelle phase de développement, présentée dans le plan César 2010 en juillet 2006. Cette nouvelle étape a rendu nécessaire une adaptation globale des catalogues et des produits distribués par le groupe, conséquence de l'adoption d'un nouveau plan stratégique.

Par référence à la norme IAS 38, et en raison notamment d'une probabilité raisonnable d'avantages économiques futurs liés à cette phase de développement, les frais de création et de collection relatifs à ces nouveaux produits ont été inscrits à l'actif du bilan, pour être amortis sur la durée de vie estimée des dites collections.

D IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les

avantages économiques bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur, diminuée du coût de cession, et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une provision pour dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable ainsi dépréciée.

E ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des éventuels coûts connexes, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe CESAR dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date de prise de participation.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an. Pour ce test annuel, la méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chaque U G T (Unités Génératrices de Trésorerie) aux actifs nets correspondant, y compris les écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies en regard de l'organisation du groupe, et notamment des pôles de gestion de la création, des achats et de la gestion administrative et financière qui correspondent aux zones de commercialisation européenne et américaine.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une provision pour dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. La dépréciation de l'écart d'acquisition n'est pas réversible.

F IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles regroupent les investissements en logiciels informatiques ainsi que les frais de création liés aux produits innovants résultant du renouvellement de la collection.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans. Les frais de création sont amortis sur la durée de vie estimée des collections.

G IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, le cas échéant.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Ces durées sont estimées de la façon suivante selon les biens :

- terrains	N/A	N/A
- agencements et aménagements de terrains	Linéaire	5 ans
- constructions	Linéaire	20 ans
- installations techniques, outillages et matériels industriels	Linéaire	5 à 10 ans
- matériels de transport	Linéaire	4 à 5 ans
- installations et agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans
- matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
- mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat sur une ligne spécifique, incluse dans le Résultat Opérationnel Courant.

Les actifs financés par des contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés selon le principe de l'enregistrement du bien en immobilisations à l'actif du bilan et la comptabilisation de l'emprunt correspondant au passif du bilan. La redevance enregistrée en charges

d'exploitation dans les comptes individuels est annulée au profit de la comptabilisation d'un amortissement, d'une charge financière et d'un remboursement progressif de l'emprunt.

Les constructions sont pour partie constituées du retraitement des contrats de crédit-bail. Les installations techniques sont constituées principalement de machines et outillages industriels affectés aux façonnages.

H TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur juste valeur. Si cette juste valeur n'est pas déterminable de façon précise, ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Les immobilisations financières sont, pour l'essentiel, composées de dépôts et cautionnements inscrits à leur valeur d'origine.

Les immobilisations financières font l'objet de dépréciation si elle s'avère nécessaire en comparaison de leur valeur historique avec leur valeur probable de réalisation.

I STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré de frais d'approche. Ces évaluations sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre sociétés du Groupe.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

J IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporaires entre la base imposable et la valeur consolidée des actifs et passifs. La règle du report variable est appliquée et les effets de modification des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les actifs d'impôts différés, concernant notamment les déficits fiscaux reportables sont pris en compte à l'exception de ceux dont la récupération dans un avenir prévisible est jugée improbable.

K CREANCES ET DETTES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des éventuelles dépréciations liées à des risques d'irrécouvrabilité.

Les créances et dettes en devise sont évaluées au taux de change de ladite devise à la date de clôture de l'exercice social.

Les avances sur licences sont inscrites en « débiteurs divers ». Elles sont amorties en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur une durée ne pouvant excéder la durée du contrat.

L COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif sont constitués des charges comptabilisées d'avance rattachées à des exercices suivants.

M DETTES FINANCIERES

Les dettes financières sont ventilées au passif du bilan en « Passif non courant » pour la part des dettes à plus d'un an, et en « Passif courant » pour la part à moins d'un an.

Les dettes financières auprès des établissements bancaires sont valorisées selon la méthode du « coût amorti ». Elles sont inscrites au passif du bilan à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée par comparaison des conditions auxquelles elles ont été contractées avec les conditions du marché d'une dette ayant des caractéristiques identiques.

N CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres enregistrent notamment les écarts de conversion. Ces écarts résultent, d'une part, de

l'incidence de l'évolution des devises sur les actifs et passifs historiques des sociétés dont les comptes sont libellés en devises et, d'autre part, de la différence entre les taux utilisés pour la conversion des comptes de résultat et ceux utilisés pour la conversion des comptes du bilan.

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau approprié en page 7.

Options de souscription d'actions (au 31 Mars 2007)

Au cours de l'exercice, 157 540 stocks options ont été exercés par deux salariés du Groupe. Cet exercice a donné lieu à l'émission de 157 540 actions nouvelles au prix de 77 milliers d'euros.

Nature des instruments potentiellement dilutifs	Date d'attribution	Prix d'exercice en euro	Décote Surcote	Identité des détenteurs de ces instruments	PERIODE D'EXERCABILITE		Dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ces instruments
					Par détenteur	Nb d'actions auxquelles donnent droit ces instruments	
Options de souscription d'actions AGM 25/05/2001, AGM 25/06/2003 et AGM AGM 25/05/2004	03/04/2003 25/06/2003 23/04/2004 23/07/2004 26/08/2004 20/12/2004	Tranche A : 0,153 € Tranche B : 0,257 € Tranche C : 0,686 € Tranche D : 0,691 € Tranche E : 0,634 Tranche F : 0,895	NS	Salariés ne possédant pas plus de 10% du capital	03/04/2005-03/04/2008 25/06/2005-25/06/2008 23/04/2006-23/04/2009 23/07/2006-23/07/2009 26/08/2006-26/08/2009 20/12/2006-20/12/2009	5 667 014	6,64%
BSA	28/11/2002	0,8 €	NS	Banques créancières	01/01/2004-31/07/2007	7 029 777	7,81%
Dilution totale						12 696 791	14,45%

Bons de souscription en actions (BSA) (au 31 Mars 2007)

Dans le cadre de la restructuration de la dette CESAR, un certain nombre de banques ont souscrit à l'émission de 6 853 300 Bons de Souscription en Actions au prix unitaire de 0.02 euros donnant droit, pendant une période d'exercice courant du 1^{er} juillet 2004 au 31 Juillet 2007, à 6 853 300 actions de la société CESAR. A l'issue de l'augmentation de capital de Juillet 2005, et de l'ajustement de parité d'exercice lié à ladite augmentation de capital, le nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des BSA a été porté à 7 029 777 actions.

La libération des actions nouvelles, qui résultera de l'exercice de ces BSA, interviendra par compensation avec une partie des prêts que ces mêmes banques ont renégociés avec le Groupe sans autre apport de leur part. En outre, les banques qui n'exerceraient pas les droits attachés aux BSA antérieurement souscrits, se sont engagées à abandonner une partie de leur prêt. AU 31 Mars 2007, aucun BSA n'a été exercé.

Dans le cas d'un exercice de l'intégralité des BSA souscrits, la dette serait réduite de 4 350 milliers d'euros et les capitaux propres seraient augmentés du même montant. Dans le cas où aucune des banques concernées n'exerceraient les droits attachés aux BSA qu'elles détiennent, elles abandonneraient une partie de leur prêt, soit à la date de clôture une valorisation de 2 529 milliers d'euros, sachant toutefois que la partie abandonnée peut être recouvrée sur les cash-flows excédentaires de la société à compter de 2011.

O PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé, ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées sur la base de l'évaluation la plus probable de la dépense nécessaire.

Les provisions pour risques et charges sont réparties en « courant et non courant ». A ce titre, les impôts différés passif et la provision pour indemnités de départ à la retraite sont notamment qualifiés de « passif non courant ». L'essentiel des autres provisions pour risques et charges est qualifiée de « passif courant », notamment la « provision pour retour » constatée au titre de la perte de marge attendue des retours potentiels de marchandises.

P ENGAGEMENTS DE RETRAITE

En accord avec les lois sociales des pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites ou d'indemnités de départ. Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe CESAR comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation, charges sociales comprises, est ensuite actualisée.

Q STOCKS OPTIONS

Les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux employés sont comptabilisées dans les états financiers à la juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les salariés en contrepartie des options reçues.

La juste valeur des options attribuées a été déterminée en utilisant le modèle Black-Scholes-Morton en tenant compte notamment du prix d'exercice de l'option, de sa durée de vie, du prix des actions sous-jacentes et de la volatilité attendue du prix de l'action. Ces valeurs sont intangibles sur la durée du plan. Elles sont comptabilisées linéairement sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des services rendus dans le cadre des plans de souscription d'actions est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation du poste prime d'émission au fur et à mesure de leur consommation. La période de consommation des services correspond par hypothèse à la période d'acquisition des droits. Ce principe de comptabilisation n'a pas d'impact sur les capitaux propres.

R COMPTE DE RESULTAT

Le Groupe CESAR a opté pour la présentation du compte de résultat par fonction.

Les notes annexes du compte de résultat détaillent néanmoins les charges opérationnelles par nature, en particulier les charges de personnel, les dotations aux amortissements et provisions.

S CHIFFRE D'AFFAIRES

Le produit des activités ordinaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue. Ainsi, les remises commerciales et rabais accordés aux clients sont déduits pour déterminer cette juste valeur.

T RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel est constitué de la différence entre l'ensemble des charges et des produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt.

U RESULTAT OPERATIONNEL courant

Le résultat opérationnel courant est défini par différence entre résultat opérationnel total, tel que défini précédemment, et les « Autres produits et charges opérationnels ».

V AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont des produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

W RESULTAT DILUE

Le résultat par action correspond au résultat net distribuable (Résultat net part du Groupe) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le calcul du résultat net dilué par action est semblable au calcul du résultat par action ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

X ESTIMATIONS

La préparation des comptes consolidés conformément aux principes IFRS généralement admis nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la direction du Groupe et affectant les montants d'actif et de passif figurants au bilan, les actifs et passifs éventuellement mentionnés en annexe, ainsi que les charges et les

produits du compte de résultat. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses.

B EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX COMPTES DE BILAN ET DE RESULTAT

1 NOTES RELATIVES AUX COMPTES DE BILAN

A LES ECARTS D'ACQUISITION

	Brut	Provisions	Net
Total écarts d'acquisition au 31 Mars 2006	46 562	-	46 562
Variation de Change (DISGUISE)	(1 409)	-	(1 409)
Total écarts d'acquisition au 31 Mars 2007	45 153	-	45 153

L'écart d'acquisition afférent aux sociétés **FAWN EYE** (Chine) et **FESTIVAL** (Madagascar) a été réparti entre les zones européennes et américaines au prorata des ventes de ces deux sociétés dans les zones concernées au cours de l'exercice 2006/2007.

B LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations en valeur brute

	Ouverture	Augmen- tations	Diminutions ou sorties *	Reclasst	Var.Change	Clôture
Frais d'établissement	154		(5)		(8)	141
Concessions, brevets & droits similaires	1 861	193	(2)	49	(1)	2 099
Frais de recherche et développement		2 522		(11)		2 511
Autres immobilisations incorporelles	186	78		(38)	(18)	207
Avances et acomptes s/immo. Incorp.	0					0
Total Immobilisations incorporelles - valeur brute	2 201	2 793	(6)	0	(28)	4 960
Terrains	491		(204)			287
Constructions	11 676	164	(1 121)	122	(85)	10 755
Installations tech, matériel & outillage	8 370	85	(1 493)	203	(294)	6 871
Matériel de transport	109		(56)	91	(3)	141
Mobilier, matériel bureau, informatique	2 280	432	(35)	439	(270)	2 846
Autres immobilisations corporelles	3 477	94	(279)	(724)	(54)	2 514
Immobilisations corporelles en cours	115	30		(130)	(2)	14
Avances et acomptes s/immo. corp.	25	10	(25)			11
Total Immobilisations corporelles - valeur brute	26 543	815	(3 212)	0	(707)	23 439

Les Amortissements et Les immobilisations nettes

	Ouverture	Dotations	Reprises	Reclasst	Var.Change	Clôture
Amt/Prov. frais d'établissement	(153)	(3)		5	8	(144)
Amt/Prov. conc, brevets & dts similaires	(919)	(224)	2	(5)	1	(1 144)
Amt/Prov. Frais de recherche et développement		(71)			4	(67)
Amt/Prov. autres immobilisations incorp.	(101)	(54)	68		4	(84)
Total Immobilisations incorporelles - Amortissements	(1 173)	(352)	70	0	17	(1 439)

Amt/Prov. constructions	(6 214)	(492)	893	(92)	47	(5 858)
Amt/Prov install tech, matériel & outill.	(7 126)	(372)	1 362	(62)	266	(5 932)
Amt/Prov matériel de transport	(81)	(15)	81	(82)	2	(95)
Amt/Prov mob mat bur informatique	(1 564)	(270)	30	(305)	163	(1 946)
Amt/Prov. autres immobilisations corp.	(2 696)	(227)	254	514	42	(2 114)
Provisions sur terrains	(28)			28		(0)
Total Immobilisations corporelles - Amortissements	(17 709)	(1 376)	2 619	0	521	(15 944)

	Ouverture	Acq/Dot	Cess/ Reprises	Reclasst	Var.Change	Clôture
Frais d'établissement	1	(3)	(5)	5	0	(3)
Concessions, brevets & droits similaires	943	(31)	0	44	(0)	960
Frais de recherche et développement	0	2 451	0	(11)	4	2 439
Autres immobilisations incorporelles	85	24	69	(38)	(16)	125
Avances et acomptes s/immo. Incorp.						0
Total Immobilisations incorporelles - Valeur nette	1 029	2 441	64	0	(12)	3 521

Terrains	463	0	(204)	28	0	287
Constructions	5 462	(328)	(228)	29	(37)	4 898
Installations tech, matériel & outillage	1 244	(287)	(131)	142	(26)	941
Matériel de transport	28	(15)	24	9	(0)	46
Mobilier, matériel bureau, informatique	716	162	(4)	134	(107)	901
Autres immobilisations corporelles	781	(133)	(25)	(211)	(11)	401
Immobilisations corporelles en cours	115	30	0	(130)	(2)	14
Avances et acomptes s/immo. corp.	25	10	(25)	0	0	11
Total Immobilisations corporelles - Valeur nette	8 834	(561)	(593)	0	(184)	7 497

Les Immobilisations financières

	Brut	Provisions	Net
Immobilisations financières 31 Mars 2006	1 151	0	1 151
Augmentation / Diminution	(389)		(389)
Variation de change	(28)		(28)
Immobilisations financières 31 Mars 2007	734	0	734

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts versés.

C LES IMPOTS DIFFERES

	31-mars-07	31-mars-06
Impôts différés actifs	5 808	6 021
Impôts différés passifs	(6)	0
Impôts différés Nets	5 802	6 021

Les impôts différés nets correspondent pour l'essentiel à l'impact des décalages temporaires et des reports fiscaux déficitaires dont le Groupe estime la récupération probable.

D LES STOCKS ET ENCOURS

	31-mars-07	31-mars-06
Valeur brute des stocks et en-cours	29 663	31 052
Provisions pour dépréciation de stocks	(2 059)	(2 577)
Stocks et en-cours nets	27 604	28 475

Les évaluations de stocks sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre les sociétés du Groupe. Le taux moyen de marge retenu pour les transactions du premier semestre 2006/2007 est de 3.17%.

E LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	31-mars-07	31-mars-06
Clients et comptes rattachés	22 733	23 324
Provisions pour créances douteuses	(1 127)	(4 006)
Clients et comptes rattachés nets	21 606	19 318

Le Groupe procède à des opérations d'affacturage aux termes desquelles les créances commerciales concernées sont données à un factor contre règlement de leur montant et sous déduction de commissions et agios.

Les créances commerciales financées selon cette formule s'élèvent en clôture d'exercice à un montant de 6 004 milliers d'euros. En raison de la nature des contrats, les créances concernées par ce financement sont présentées dans le poste « clients », et le financement correspondant au passif du bilan dans le poste « emprunts et dettes financières ».

F AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

	31-mars-07	31-mars-06
Fournisseurs débiteurs	172	284
Acomptes aux personnels	42	37
Organismes sociaux	25	92
Impôts sur les sociétés	699	63
TVA active	2 451	1 829
Débiteurs divers	552	3 153
Royalties payées d'avance	1 839	2 104
Autres produits à recevoir	18	589
Charges constatées d'avance	2 954	2 171
TOTAL	8 751	10 320

Ces créances sont à échéance de moins d'un an.

G VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement concernent essentiellement la société **FAWN EYE** pour 1 395 milliers d'euros. Il s'agit de dépôts de garanties auprès des établissements financiers locaux.

H CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau présenté page 7 de la présente annexe.

Le capital social est constitué de 77 183 676 actions de valeur nominale de 0,15245 euro. 157 540 stocks options ont été exercés par des salariés au cours de l'exercice, pour donner lieu à l'émission de 157 540 actions nouvelles au prix global de 77 milliers d'euros.

Le produit de l'émission des 6 853 300 BSA au prix unitaire de 0,02 euros souscrits par les banques au cours de l'exercice 2003 figure dans le poste « prime d'émission » à raison de 137 milliers d'euros.

La diminution du poste « Ecart de conversion » par rapport à l'exercice précédent est liée à l'évolution défavorable de l'US dollar par rapport à l'euro en liaison avec les actifs des sociétés américaines exprimés en US \$.

En relation avec la norme IFRS2 relative au traitement des stocks options, une prime d'un montant de 46 milliers d'euros a été enregistrée dans les capitaux propres en contrepartie d'une charge de personnel d'un montant équivalent.

I PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES NON COURANTS

	31-mars-06	Dotation	Reprise	Var.Change	Autres	31-mars-07
- Provisions pour pensions et retraites	1 760	-	(323)	(12)	-	1 426
- Provisions pour pénalités	-	-	-	-	249	249
- Autres provisions pour risques non courants	-	30	(30)	-	30	30
Sous Total Provisions pour risques et charges non courants	1 760	30	(353)	(12)	279	1 704

La provision pour « pensions et retraites » concerne essentiellement les sociétés françaises pour un montant de 557 milliers d'euros et la société allemande **HILKA** pour 869 milliers d'euros.

J LES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Echéancier et détail des dettes financières

	31-mars-07			31-mars-06		
		Dont Moins d'un an	Dont Plus d'un an		Dont Moins d'un an	Dont Plus d'un an
Emprunts convertibles	4 350	-	4 350	4 589	-	4 589
Emprunts Financiers M.T	18 087	7 383	10 705	27 047	8 351	18 696
Dépôts reçus	45	43	-	-	-	-
Dettes et intérêts sur Crédit Bail	1 138	554	584	1 624	665	959
Intérêts courus et capitalisés emprunts MT	431	431	-	1 028	613	416
<i>Sous total dettes financières</i>	24 050	8 411	15 639	34 287	9 628	24 659
Concours bancaires courants	22 918	22 918	-	16 775	16 775	-
Dettes Factor	8 989	8 989	-	4 294	4 294	-
Intérêts courus non échus	114	114	-	-	-	-
<i>Sous total trésorerie passive</i>	32 021	32 021	-	21 069	21 069	-
TOTAL	56 071	40 432	15 639	55 356	30 697	24 659

Le poste « Emprunts convertibles » d'un montant de 4.350 milliers d'euros correspond à la partie des emprunts à moyen terme d'un montant total de 22 437 milliers d'euros, que les banques, ayant opté pour les Bons de souscription à l'occasion des négociations conclues en janvier 2003, sont susceptibles d'utiliser pour libérer les 6 853 300 actions **CESAR SA** résultant de l'exercice des BSA qu'elles détiennent.

Le poste « Emprunts Financiers Moyen Terme » correspond, à concurrence de 18 087 milliers d'euros, à la partie excédant le montant convertible en BSA des emprunts souscrits par la Société **CESAR SA** en liaison avec le protocole bancaire intervenu en date de Juillet 2002. Les remboursements de ces emprunts sont programmés jusqu'en 2010.

Les dettes à moyen terme sont rémunérées au taux EURIBOR trimestriel avec un taux de marge allant jusque 0.50 % suivant les tranches remboursées pour la partie Euros et pour une seconde part, au taux LIBOR trimestriel avec une marge allant jusque 0.50% suivant les tranches remboursées au titre du semestre pour la partie dollars.

Les dettes « Factor » figurant au passif du bilan résultent des cessions des factures clients.

Ventilation des Emprunts et Dettes Financières par devise et par taux

	Total	Libellés en Dollars	Libellés en Autres Devises
Total des emprunts à MT	22 481	12 959	9 522
Concours bancaires courants et dettes factor	32 021	3 959	28 062
Intérêts capitalisés sur emprunts MT	431	114	317
Emprunts en crédit-bail retraités	1 138	422	716
Total des emprunts et dettes financières	56 071	17 454	38 617

L'ensemble des dettes financières est rémunéré à taux variable sur l'ensemble des filiales du Groupe.

K FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	31-mars-07	31-mars-06
Dettes Fournisseurs	11 024	11 441
Factures à recevoir	3 501	4 985
TOTAL	14 525	16 426

L AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

	31-mars-07	31-mars-06
- Dettes sociales	2 739	3 157
- Dettes fiscales	1 856	692
- Charges à payer	328	367
- Autres dettes	1 264	1 458
- Avances et acomptes reçus	1 874	1 901
- Produits constatés d'avance et autres comptes de régul.	99	135
- Dettes sur acquisitions d'immobilisations	-	74
- Impôts sur les bénéfices	556	1 131
- Provisions pour litiges	-	30
- Autres provisions pour risques courants	1 307	1 984
- Provisions pour impôt	-	4
- Autres provisions pour charges courantes	-	0
TOTAL	10 023	10 934

L'ensemble des autres dettes a une échéance de moins d'un an.

La variation des provisions pour risques et charges courants est la suivante :

	31-mars-06	Dotation	Reprise	Var.Change	Autres	31-mars-07
- Provisions pour pénalités	249	0	0	0	(249)	0
- Autres provisions pour risques	30	0	0	0	(30)	0
- Provisions pour impôt	4	0	(4)	0	0	0
- Provisions pour perte de marge sur retours	0	1 004	(1 024)	0	1 024	1 004
- Autres provisions pour risques	1 735	491	(899)	0	(1 024)	303
- Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0
Sous Total Provisions pour risques et charges courants	2 018	1 495	(1 927)	0	(279)	1 307

Les « autres provisions pour risques courants » sont constituées, à hauteur de 1 004 milliers d'euros des pertes de marge potentielles liées au retour de marchandises estimés à la clôture de l'exercice.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE DE COMMERCIALISATION

	31-mars-07	31-mars-06
Réalisé sur les marchés Européens	46 070	48 376
Réalisé sur les marchés Américains	74 587	84 916
Total du Chiffre d'Affaires	120 657	133 292

B DETAIL DU COUT DES VENTES

	31-mars-07	31-mars-06
Achats, frais d'approche et sous-traitance	54 995	61 379
Frais de personnel	4 293	5 372
Reprises et dotations de provision pour stocks	3 506	1 304
Reprises et dotations de provision pour perte de marge	85	
Total détail du coût des Ventes	62 880	68 056

Pour la première fois au 31 Mars 2007, les dotations et reprises pour perte de marge sur les retours ont été reclassées, dans le coût des ventes et non plus en produits et charges d'exploitation. Au 31 Mars 2006, l'impact de cette variation négative était de 313 Milliers d'euros.

C DETAIL DES FRAIS COMMERCIAUX ET DE DISTRIBUTION

	31-mars-07	31-mars-06
Frais de personnel	5 983	6 390
Royalties	9 809	11 672
Frais publicitaires et assimilés	2 769	4 154
Autres frais commerciaux	6 806	6 555
Total des frais commerciaux et de distribution	25 368	28 772

D DETAIL DES FRAIS DE CREATION ARTISTIQUE ET DE MARKETING

Ces frais concernent les dépenses engagées pour le renouvellement habituel des collections.

	31-mars-07	31-mars-06
Frais de personnel	1 595	2 326
Fournitures et matériels	169	377
Autres frais de création	928	815
Total des frais de création artistique et de marketing	2 692	3 517

E DETAIL DES FRAIS ADMINISTRATIFS

	31-mars-07	31-mars-06
Frais de personnel	7 687	10 608
Locations immobilières et mobilières	2 905	4 271
Commissions et honoraires	2 309	2 615
Autres frais administratifs	8 187	8 094
Rep. et dot. Pour dépréciation créances	(2 773)	(700)
Total des frais administratifs	18 315	24 888

F SYNTHESE DES FRAIS DE PERSONNEL

	31-mars-07	31-mars-06
Salaires	15 224	19 567
Charges sociales	4 205	4 792
Autres frais relatifs au personnel	129	338
Total des frais de personnel	19 558	24 696

dont Frais de personnel production	4 293	5 372
dont Frais de personnel Commercial	5 983	6 390
dont Frais de personnel Création	1 595	2 326
dont Frais de personnel Administratif	7 687	10 608
Total	19 558	24 696

G AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

	31-mars-07	31-mars-06
Autres produits d'exploitation	605	373
Autres charges d'exploitation	(308)	(155)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(83)	(1 077)
Reprise des provisions pour risques et charges	356	2 190
Total des autres produits et charges d'exploitation	570	1 332

Au 31 Mars 2006, dans les postes « Dotations et Reprises de provisions pour risques et charges », figuraient essentiellement les variations de la provision pour perte de marge attendue sur les retours clients potentiels soit 313 milliers d'euros nets.

Au 31 Mars 2007, cette variation de provision est intégrée dans le coût des ventes.

H DETAIL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Détail des dotations et reprises	Nature	31-mars-07	31-mars-06
Autres Immo.incorporelles	Expl.	307	106
Immobilisations corporelles	Expl.	1 267	1 529
Total des dotations et reprises aux amortissements		1 575	1 634

I DETAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

	31-mars-07	31-mars-06
Produits Cessions Immobilisations	969	270
VNC immos cédées	(565)	(358)
Dotations aux provisions	(804)	(1 049)
Reprise de provisions	715	548
Autres produits opérationnels	317	624
Autres charges opérationnelles	(5 032)	(2 997)
Total	(4 400)	(2 962)

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués d'éléments inhabituels, tels que les frais liés au transfert de l'activité de production du Mexique vers la Chine (1 500 Milliers d'euros) , ainsi que les résultats des sociétés dont l'activité s'est arrêtée au cours de l'exercice (600 Milliers d'euros).

Sont également comptabilisés des charges liées à la poursuite des restructurations dans la société [NOUNOURS SA](#) pour 500 Milliers d'euros, la société [HILKA](#) pour 400 Milliers d'euros, la société [DEKKERTOYS](#) pour 300 Milliers d'euros.

Ils sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

J RESULTAT OPERATIONNEL COURANT PAR ZONE DE COMMERCIALISATION

	31-mars-07	31-mars-06
Réalisé sur les marchés Européens	3 294	827
Réalisé sur les marchés Américains	11 249	11 970
Réalisé par la société CESAR SA (Holding)	(4 146)	(5 040)
Total du résultat Opérationnel Courant	10 397	7 757

La répartition par zone géographique du résultat opérationnel courant de l'exercice 2006/2007 a été réalisée à partir des éléments analytiques suivants :

	31-mars-07	31-mars-06
FAWN EYE		
Ventes Hors Groupe - Zone US	91,5%	98,0%
Ventes Hors Groupe - Zone Europe	8,5%	2,0%
Coût des ventes - Zone US	75,9%	81,0%
Coût des ventes - Zone Europe	24,1%	19,0%
FESTIVAL		
Ventes Hors Groupe - Zone US	0,0%	0,0%
Ventes Hors Groupe - Zone Europe	100,0%	100,0%
Coût des ventes - Zone US	8,5%	15,5%
Coût des ventes - Zone Europe	91,5%	84,5%

K DETAIL DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

	31-mars-07	31-mars-06
Revenus d'intérêts	59	4
Autres produits	130	1 146
Dividendes reçus	-	-
Reprise de provision pour risques financiers	-	-
Total des produits financiers liés à l'endettement	189	1 150
Intérêts sur emprunts long terme	(2 547)	(1 186)
Intérêts sur Dettes Court Terme	(2 556)	(2 583)
Escomptes Clients	(262)	(405)
Autres charges financières	0	0
Total des charges financières liées à l'endettement	(5 366)	(4 175)
Gains de change	2 507	149
Pertes de change	(760)	(1 161)
Dotations et Reprise de provisions	0	3
Autres charges financières	(757)	(389)
Autres produits financiers	299	455
Autres produits et charges financières	1 289	(943)

Le produit net de change est essentiellement constituée par l'écart de change de la dette libellée en US\$ dans CESAR SA à hauteur de 904 Milliers d'euros euros contre une perte nette de 658 Milliers d'euros au 31 Mars 2006.

Les intérêts sur emprunts long terme comprennent 443 Milliers d'euros au titre de l'ajustement à la juste valeur des emprunts (Norme IAS 39).

L IMPOTS SUR LES SOCIETES

	31-mars-07	31-mars-06
Impôts exigibles	(462)	(2 712)
Impôts différés	(154)	2 818
Total des impôts sur les sociétés	(616)	106

M PREUVE DE L'IMPOT

En Keuros

	31-mars-07 12 mois	31-mars-06 12 mois
Résultat net consolidé y compris les minoritaires	1 494	933
Impôt sur les bénéfices	616	(106)
Résultat avant impôt	2 110	827
Amortissements et provisions non déductibles	(1 106)	(452)
Décalages permanents	0	0
Autres éléments non déductibles	(1 631)	990
Base d'imposition	-627	1 365
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Impôt théorique	(209)	455
Pertes fiscales de l'exercice non activées	1 825	1 784
Déficits fiscaux reportables pris en compte pour la première fois pour la France	0	(1 467)
Différentiel sur taux d'imposition nationaux	(346)	(574)
Autres	(655)	(304)
Total des divergences	825	(561)
Impôt consolidé	616	(106)

3 INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IAS 14 « Informations sectorielles », le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité, le second niveau par secteur géographique.

Le Groupe CESAR n'exerce son activité que sur un seul marché : les Articles de fête. Même si ce marché peut être détaillé par produits (costumes, masques, cotillons.....), ces derniers ne sont pas individuellement assimilables à des secteurs d'activité tels que définis par le règlement.

Les postes ci-dessous sont ventilés :

- pour le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel par zone de commercialisation ;
- et pour les autres informations par zone d'implantation des sociétés consolidées.

	Amérique	Europe	CESAR SA	Total
Chiffre d'affaires	74 587	46 002	68	120 657
Résultat Opérationnel	9 163	1 331	(4 496)	5 998
Ecart d'acquisition	15 126	30 027	0	45 153
Immobilisations corporelles	1 724	2 684	3 088	7 497

Pour le 31 Mars 2006

	Amérique	Europe	CESAR SA	Total
Chiffre d'affaires	84 916	48 188	188	133 293
Résultat Opérationnel	11 527	(1 290)	(5 441)	4 795
Ecart d'acquisition	16 535	30 027	0	46 562
Immobilisations corporelles	1 799	3 582	3 453	8 834

C INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

1 EVOLUTION DU COURS DE L'US DOLLAR :

Le taux de l'US dollar appliqué pour la conversion des comptes de bilan et de résultat des sociétés américaines évolue dans les conditions suivantes : pour 1 Euro =

Périodes	31-mars-07	31-déc-06	30-sept-06	30-juin-06	31-mars-06
Taux de clôture appliqué aux comptes de bilan	\$1,33180		\$1,26600		\$1,21040
Taux moyens trimestriels appliqués aux comptes de résultat	\$1,31069	\$1,28963	\$1,27430	\$1,25667	

2 COURS DES AUTRES DEVICES AU COURS DE LA PERIODE

[Pour les comptes de bilan : pour 1 Euro =](#)

Périodes		31-mars-07	31-mars-06
Livre Sterling	Grande Bretagne	0,679800	0,696400
Dollar Hong Kong	Hong Kong	10,407000	9,392300
Roupie Mauricienne	Ile Maurice	42,877029	37,332340
Ariary Malgache	Madagascar	2 593,330000	2 668,910000

[Pour le compte de résultat : pour 1 Euro =](#)

Périodes		31-mars-07	31-mars-06
Livre Sterling	Grande Bretagne	0,677862	0,682044
Roupie Mauricienne	Ile Maurice	41,318105	36,377804
Ariary Malgache	Madagascar	2 691,690000	2 275,448000

VIII AUTRES INFORMATIONS

A EFFECTIFS MOYENS DU GROUPE

	31-mars-07	31-mars-06
Europe	255	321
Amérique du Nord	140	158
Reste du Monde	853	991
Total	1 248	1 470

B REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

[Directoire :](#)

Au 31 Mars 2007, le Directoire se compose de quatre membres.

La rémunération brute versée par les sociétés du Groupe aux dirigeants exerçant ou ayant exercé des fonctions de membres du Directoire au cours de la période close au 31 Mars 2007 s'élève à 971 milliers d'euros.

Par ailleurs, les membres du Directoire bénéficient de 2 527 963 options qui leur ont été attribuées durant l'exercice 2003 et 2004 à un prix d'exercice moyen de 0,2026 euros et 0,2751 euros.

Conseil de Surveillance :

Les Membres du Conseil de Surveillance ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

C ENGAGEMENTS HORS BILAN

1 ENGAGEMENTS DE LICENCES

Les minima garantis facturés au 31 Mars 2007 par les donneurs de licence et qui n'ont pas été consommés par du chiffre d'affaires réalisé s'élèvent à 1 839 milliers d'euros, soit essentiellement 1 186 milliers d'euros concernant la société [DISGUISE HOLDING CORPORATE](#), et 86 milliers d'euros la société [DEKKERTOYS](#), et 272 milliers d'euros la société [JOSMAN](#).

Ces montants figurent en autres créances.

2 ENGAGEMENTS ET CAUTIONS

		Montant en K devise	Montant en K euro
Banques italiennes		-	3 620
Banques américaines	USD	65 000	48 806
Banques malgaches	MGA	2 135 673	824
Banques anglaises	GBP	6 521	9 593
Banques chinoises	HKD	52 000	4 997
Banques Chinoises	USD	5 000	3 754
Banques allemandes		-	2 500
Banques françaises		-	2 228
Total des cautions données			76 321

Il s'agit des engagements maximums donnés par [CESAR SA](#) pour le compte de ses filiales.

D CONTROLES FISCAUX

NEANT

IX EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Refinancement :

La société a procédé le 20 juin 2007 à la signature d'un contrat de refinancement bancaire portant sur :

- Un prêt d'un montant de 12 millions d'euros devant servir au refinancement partiel de l'endettement existant court terme et au financement des besoins en fonds de roulement de la société
- Un prêt d'un montant de 20 millions d'euros devant servir au refinancement partiel de l'endettement existant moyen terme, de l'endettement existant court terme et au financement de certains besoins opérationnels de la société
- Une modification du contrat de prêt relatif aux créances liées à l'exercice des BSA, afin d'aligner les conditions de maturité de ces créances avec les emprunts moyen terme refinancés.

Ce contrat de refinancement permet à la société d'optimiser sa charge annuelle de remboursement fixe au titre de ses engagements bancaires à moyen terme, de sécuriser les lignes bancaires France, et de se doter d'un financement complémentaire permettant de soutenir la croissance de l'activité.

Ces emprunts Moyen Terme conclus à un taux de marché sont amortis sur les 6 prochains exercices.

Exercice partiel des BSA :

Postérieurement à la clôture, certaines banques détentrices de BSA ont informé la société de leur souhait d'exercer une partie des bons de souscription d'actions dont elles sont détentrices. Dans ce cadre, la société a constaté en date du 20 juillet l'émission de 636 907 actions nouvelles au titre de l'exercice de 618 359 BSA. Conformément aux dispositions du contrat de refinancement en date du 20 juin 2007, cet exercice a constitué un remboursement partiel à hauteur de 683 878 €. La libération des actions nouvelles qui résulterait de l'exercice des BSA non exercées à ce jour, soit 6 234 941 BSA, conduirait à une réduction de la dette de 3 851 546 € et les capitaux propres seraient augmentés du même montant.

Stock options :

Postérieurement à la clôture, plusieurs cadres ont exercé leurs options. En tenant compte de la caducité des options attribuées à des salariés ayant quitté le groupe, l'évolution du nombre d'options détenues par les salariés est la suivante à la date de publication des comptes :

	Nombre Initial	Départs	Caduques	Exercées	Nombre Final
Nbre d'options attribuées	6 420 222	321 011	274 657	197 964	5 626 590

Modification du capital :

Consécutivement à l'exercice partiel des BSA et à l'exercice de 197 964 options de souscription accordées au management, le nombre d'actions de la société est porté à 77 861 007 actions, et le capital social à 11 869 844 €.

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe CESAR n'a pas de passifs liés aux aspects environnementaux et aucune des sociétés du Groupe n'a constaté dans ces comptes de la période des passifs, des dépenses, ou des investissements significatifs liés à cette problématique environnementale.

20.4 VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES

Les informations financières historiques annuelles relatives aux comptes consolidés arrêtés aux 31 mars 2009, 31 mars 2008 et 31 mars 2007 ont toutes été vérifiées par les contrôleurs légaux. Les rapports des commissaires aux comptes ont été régulièrement produits dans les documents de référence précédents celui-ci.

20.5 DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES

Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées est l'exercice 2008-2009. Les dernières informations financières semestrielles vérifiées sont celles portant sur le premier semestre de l'exercice 2009-2010.

20.6 INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES

Des comptes semestriels consolidés au 30 septembre 2009 ont été publiés par le Groupe César. Ils sont présentés au paragraphe 20.1.1 du présent document de référence.

20.7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

L'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions. La même option entre le paiement en numéraire ou en actions peut être également accordée par l'assemblée générale ordinaire, pour les acomptes sur dividendes.

Les dividendes non encaissés sont prescrits dans un délai de cinq ans et versés alors à l'État.

Il n'est pas envisagé dans l'immédiat de reprise de la politique de distribution.

Les derniers dividendes distribués l'ont été au cours de l'exercice 1999.

20.8. PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Bail en Grande Bretagne :

La société Cesar UK était titulaire d'un bail au titre duquel 14 annuités restaient à courir.

Le local n'étant plus occupé aujourd'hui par la société, il existait au 30 septembre 2009 un risque en cas de non occupation par un autre locataire au titre des loyers non échus restant à courir jusqu'à la fin du bail. Un accord de principe a été obtenu de la part du bailleur en décembre 2009 et a été provisionné dans les comptes semestriels arrêtés au 30 septembre 2009 à hauteur de 150k€. La signature définitive de cet accord est intervenue en février 2010.

Instruments Financiers dérivés

Un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-Out au nom de la société JOSMAN. Le risque maximum est évalué à la date d'arrêt des comptes semestriels du 31 décembre 2009 à 666 milliers d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et les analyses juridiques en cours indiquent que la position de la société devrait prévaloir. En conséquence, il n'a été procédé à aucun enregistrement comptable au titre des engagements pris par le biais de ce contrat

Litige salariés :

Une procédure judiciaire avec 3 salariés de César SA est en cours. Le risque afférent est provisionné dans comptes semestriels au 30 septembre 2009 inclus dans le présent document à hauteur de 163k€.

20.9. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE

La situation financière ou commerciale du Groupe n'a pas évolué de manière significative depuis la publication des comptes semestriels (30 septembre 2009), présentés au paragraphe 20.1.1 du présent document de référence.

XXI - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1. CAPITAL SOCIAL

21.1.1. Montant du capital social

21.1.1.1. Capital social souscrit

Le capital social est de 12.519.869,35 € divisé en 8.212.443 actions, soit 1,5245 € par action, toutes de la même catégorie et entièrement libérées, tel qu'il figure dans les comptes présentés au 30 septembre 2009.

21.1.2. Titres non représentatifs du capital

A la date du présent document de référence, il n'existe aucun titre non représentatif du capital de la société.

21.1.3. Actions détenues par la société ou pour son compte

A la date d'enregistrement du présent document de référence, hors contrat de liquidité, aucune des actions de la Société n'est détenue par la Société elle-même ou en son nom ou par ses filiales.

Contrat de liquidité

Conformément à l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 mars 2007, la Société a confié le 03 mars 2008 par contrat à la Société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie publiée par l'Association française des entreprises d'investissements (AFEI) le 14 mars 2005 telle qu'approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 22 mars 2005. Ce contrat a été conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Il a fait l'objet d'un renouvellement. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 150.000 euros ont été affectés au compte de liquidité.

Au 30 Septembre 2009, César ne possédait pas d'autres actions propres que celles détenues au titre du contrat de liquidité en vigueur (soit 55 348 actions)

21.1.4. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription.

Ces informations sont mentionnées à la section 18.1 du présent document de référence.

Il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital de la Société.

21.1.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital.

NEANT

21.1.6. Capital de la société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

NEANT

21.1.7. Evolution du capital social

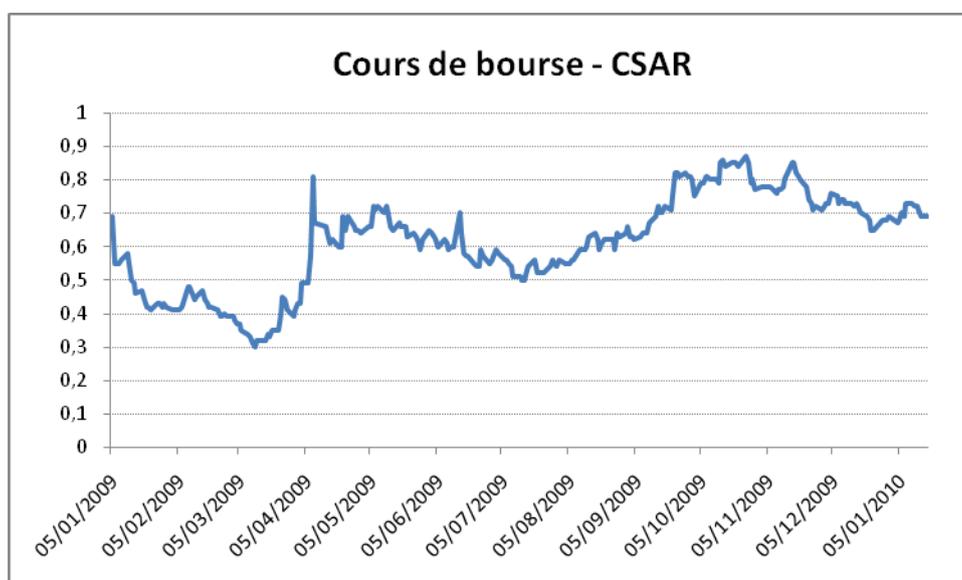
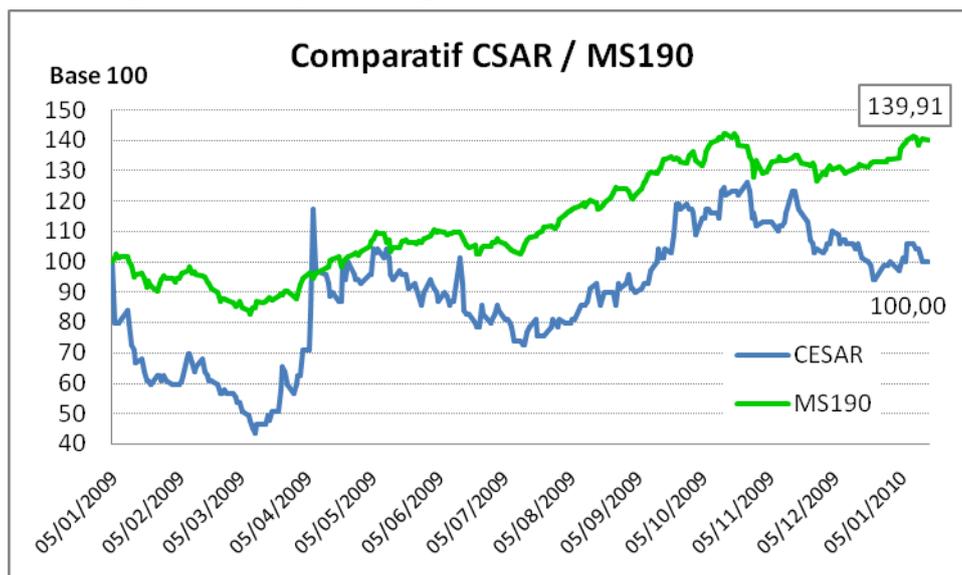
21.1.7.1. Tableau d'évolution du capital social au cours des cinq dernières années

Date	Opération	Nombre d'actions		Valeur nominale	Prime d'émission	Capital social
		avant	après			
01-juil.-05	Augmentation de capital	66 979 250	77 026 136	0.15 €	8 304 461.00 €	11 742 569.44 €
01-févr.-07	Augmentation de capital - levée d'options d'actions	77 026 136	77 183 676	0.15 €	53 077.43 €	11 766 586.41 €
01-juin-07	Augmentation de capital - levée d'options d'actions	77 183 676	77 224 100	0.15 €	2 027.53 €	11 772 748.88 €
01-juil.-07	Levée Options BSA	77 224 100	77 861 007	0.15 €	431 536.88 €	11 869 844.81 €
01-nov.-07	Regroupement d'actions 1 pour 10	77 861 007	7 786 101	1.52 €		11 869 910.97 €
01-déc.-07	Augmentation de capital - levée d'options d'actions	7 786 101	7 914 506	1.52 €	64 401.44 €	12 065 664.39 €
21-mars-08	Augmentation de capital - levée d'options d'actions	7 914 506	8 212 443	1.52 €	140 053.75 €	12 519 869.35 €

21.1.7.2. Evolution du cours de bourse

Les graphiques ci-dessous représentent l'évolution du cours de l'action César du 05 Janvier 2009 au 05 Janvier 2010, étant rappelé que le cours de bourse avait été suspendu du 26 Juin 2008 au 04 Janvier 2009 à la demande de la Direction du Groupe à l'A.M.F. dans le contexte de renégociation de l'emprunt à long terme

avec le pool bancaire ayant abouti au protocole signé avec ce dernier en Novembre 2008.



21.1.8. Marché des instruments financiers de la société

Place de cotation

Les actions de la société sont admises aux négociations sur le compartiment C d'Euronext

Codes

Mnémo : CSAR

ISIN : FR00105400997

Classification

Euronext Paris

Double fixing

Capitalisation boursière au 31 Décembre 2009 : 5,67 millions d'euros

21.2. Actes constitutifs et statuts

21.2.1. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet principal, en France et dans tous pays :

- d'acquérir, de détenir, de gérer toutes participations dans des sociétés existantes ou à créer, situées

en France ou à l'étranger, exerçant leur activité dans les secteurs des jouets, des jeux et des produits festifs tels que masques, déguisements, panoplies, perruques, chapeaux de carnaval, grimages, décorations de Noël, articles de carnaval, produits pyrotechniques et tous produits annexes ou complémentaires;

- d'exploiter, directement ou indirectement, en qualité de propriétaire ou de licencié, tous brevets, marques et d'une façon générale tous les droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle se rapportant à l'objet défini ci-avant.

Elle a également pour objet l'étude, la création, la fabrication, la transformation, la représentation, l'achat et la vente de tous jouets, jeux, masques, matériel de sport et articles annexes ; pour remplir son objet, elle pourra réaliser toutes études, recherches et actions dans le domaine de la gestion, de l'assistance et du conseil à toutes sociétés et par suite de procéder à l'acquisition, la vente, la location, la mise au point de tout matériel notamment informatique, ainsi que de programmes, logiciels et procédés.

- Elle a de même pour objet l'assistance et le conseil de toute personne physique ou morale en tous domaines où la législation et la réglementation en vigueur ne l'interdit pas et notamment en matière de gestion, de marketing et d'action commerciale.
- Enfin, et plus généralement, elle a pour objet de réaliser en tous pays toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement, tant en France qu'à l'étranger.

La société peut agir directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et réaliser seule ou en association, société en participation, groupement ou société, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans l'objet social ci-dessus défini.

21.2.2. Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction

21.2.2.1. Composition du Conseil de Surveillance (article 22 des statuts).

Le Conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de dix huit membres au plus, sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion.

Les membres sont nommés parmi les personnes physiques ou morales actionnaires, par l'Assemblée Générale Ordinaire qui peut les révoquer à tout moment.

Les personnes morales nommées au Conseil de surveillance sont tenues de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était membre du Conseil en son nom propre.

Aucun membre du Conseil de surveillance ne peut faire partie du Directoire. Si un membre du Conseil de surveillance est nommé au Directoire, son mandat au sein du Conseil prend fin dès son entrée en fonction.

21.2.2.2. Pouvoirs du Conseil de Surveillance (articles 18 et 28 des statuts).

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Il peut, dans les limites qu'il fixe, autoriser le Directoire, avec faculté de délégation, à céder des immeubles par nature, céder totalement ou partiellement des participations, constituer des sûretés ainsi que des cautions, avals ou garanties au nom de la Société.

En outre, il est prévu que les décisions suivantes ne pourront être prises par le Directoire avant d'avoir recueilli l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, étant précisé que ces limitations ne sont pas opposables aux tiers :

- toute décision de nomination des commissaires aux comptes titulaires et suppléants ;
- toute décision de distribution des dividendes, d'acomptes sur dividendes ou autres distributions assimilées à concurrence d'un montant supérieur à 10% du résultat net consolidé (part du Groupe) de la Société ;
- l'approbation du budget, du plan d'investissements et du plan de financement ;
- tout investissement de maintenance ou de renouvellement d'un montant cumulé supérieur sur l'année à 3.307.500€ ;
- toute sûreté, caution, aval ou garantie d'un montant à fixer par le Conseil de Surveillance ;
- toute acquisition ou aliénation d'actifs d'un montant unitaire supérieur à 1.653.750€ ou cumulé supérieur sur l'année à 3.307.500€ ;
- toute souscription d'emprunts ou de lignes de crédit d'un montant unitaire supérieur à 3.307.500€ pour les emprunts d'une durée supérieure à un an ;
- toute prise de participation pour un montant unitaire supérieur à 1.653.750€ ou toute création de nouvelle entité juridique ;

toute proposition d'émission de valeurs mobilières ou de tous autres titres ;
tout recrutement de tout cadre dirigeant impliquant pour la Société un salaire brut annuel supérieur à 211.500€.

Le Conseil de Surveillance pourra également autoriser les membres du Directoire à répartir entre eux les tâches de la direction.

Le Conseil de Surveillance autorise les conventions entre la société et les personnes visées à l'article L225-86 du Code de Commerce (article 31 des statuts).

Il présente à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle ses observations sur le rapport du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Le Conseil de Surveillance décide le déplacement du siège social dans le même département ou dans un département limitrophe sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil de Surveillance peut enfin conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

21.2.2.3. Directoire (articles 15 et suivants des statuts)

La Société est dirigée par un Directoire placé sous le contrôle d'un Conseil de surveillance, dont le nombre de membres est fixé par ce dernier sans pouvoir toutefois excéder le chiffre sept.

Les membres du Directoire ou le Directeur Général unique peuvent être choisis en dehors des actionnaires ; ils sont obligatoirement des personnes physiques.

Ses membres sont nommés par le Conseil de surveillance ; leur révocation peut être prononcées par le Conseil de surveillance seul ou par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, sur proposition de ce Conseil.

La révocation d'un membre du Directoire n'a pas pour effet de résilier le contrat de travail que l'intéressé aurait conclu avec la Société.

Le Directoire est nommé pour une durée de deux ans, à l'expiration de laquelle il est entièrement renouvelé. Les membres du Directoire sont toujours rééligibles.

Nul ne peut être nommé membre du Directoire s'il est âgé de plus de 70 ans.

Le Conseil de surveillance confère à l'un des membres du Directoire la qualité de Président.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses relations avec les tiers.

Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la Loi au Conseil de surveillance et aux Assemblées d'actionnaires.

Néanmoins, il est prévu que les décisions listées au paragraphe 21.2.2.2 ne pourront être prises par le Directoire avant d'avoir recueilli l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de surveillance.

Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérifications et de contrôle, les comptes annuels et, le cas échéant, les comptes consolidés.

Vis-à-vis des tiers, tous actes engageant la Société sont valablement accomplis par le président du Directoire ou tout autre membre ayant reçu du Conseil de surveillance le titre de Directeur Général.

Le Conseil de surveillance fixe le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Conseil de surveillance.

21.2.3. Modalités de modification des droits des actionnaires

Les droits des actionnaires tels que figurant dans les statuts de la société ne peuvent être modifiés que par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société

21.2.4. Assemblées Générales d'Actionnaires (articles 33 et suivants des statuts)

Règles communes à toutes les assemblées générales :

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre des actions qu'ils possèdent pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu suivant les indications figurant dans les avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sous réserve que les versements exigibles aient été entièrement libérés.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité. Toutefois, le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'inscription en compte de leurs actions au plus tard trois jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Les titulaires d'actions au porteur doivent, pour être admis aux assemblées générales, justifier de leur qualité d'actionnaire par la présentation d'un certificat établi par l'intermédiaire habilité, teneur de compte de l'actionnaire, et constatant l'indisponibilité jusqu'à la date de l'assemblée des actions inscrites dans ce compte. En outre, les titulaires d'actions au porteur doivent, pour être admis aux assemblées générales, déposer ledit certificat aux dates et lieux qui seront indiqués dans les avis de convocation et de réunion, le dépôt devant être effectué au plus tard quatre jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire non privé du droit de vote ou par son conjoint, à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le président de l'assemblée générale émet un vote favorable à l'adoption de résolutions présentées ou agréées par le Directoire et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre un tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandat.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation autre que celle résultant de l'application de l'article L.225-10 du Code de commerce concernant les assemblées assimilées aux assemblées constitutives.

Tout actionnaire peut voter à distance, au moyen d'un formulaire réglementé. Les formulaires ne donnant aucun sens au vote ou exprimant une abstention seront considérés comme votes négatifs.

Le Directoire a la faculté de décider que les actionnaires pourront participer et voter à toute Assemblée Générale par visioconférence ou tout autre moyen de télécommunication dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur, la signature électronique pouvant résulter de tout procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle se rattache.

21.2.5. Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

A la date du présent prospectus, il n'existe aucun dispositif permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

La société étant cotée au Compartiment C sur Euronext Paris by NYSE-Euronext, toute la réglementation relative au changement de contrôle d'une société cotée sur un marché réglementé s'applique.

21.2.6. Franchissements de seuils statutaires

Outre l'obligation d'information édictée par l'Article L.233-7 du Code de commerce d'informer la Société de la détention de certaines fractions du capital ou des droits de vote (vingtième, dixième, trois vingtièmes, cinquième, quart, tiers, moitié, deux tiers, dix-huit vingtièmes ou dix-neuf vingtièmes), l'article 11.2 des statuts de la Société impose à toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert qui vient à posséder, de quelque manière que ce soit, au sens des articles L.233-7 et suivants du Code de commerce, un nombre de titres représentant immédiatement ou à terme une fraction égale à 2% du capital et/ou des droits de vote aux assemblées, ou tout multiple de ce pourcentage et ce, même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5%, d'informer la Société du nombre total de titres et de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social dans un délai de 5 jours de Bourse à compter du franchissement de l'un de ces seuils, ou par tout autre moyen équivalent pour les actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France. Ladite personne physique ou morale devra également indiquer dans le délai précité et selon la même forme à la société si les actions sont ou non possédées pour le compte, sous le contrôle ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus chaque fois

que la fraction du capital social et/ou des droits de vote possédée devient inférieure à l'un des seuils prévus ci-dessus.

En cas de non respect des stipulations ci-dessus, les actions excédant le seuil donnant lieu à déclaration sont privées du droit de vote si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires possédant ensemble ou séparément 5 % au moins du capital et/ou des droits de vote de la société, dans les conditions visées à l'Article 233-14 alinéa 1 du Code de commerce.

En cas de régularisation, les droits de vote correspondants ne peuvent être exercés jusqu'à l'expiration du délai prévu par la loi ou la réglementation en vigueur.

21.2.7. Conditions particulières régissant les modifications du capital

Toute modification du capital social est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de stipulations spécifiques.

XXII - CONTRATS IMPORTANTS

La Société n'a conclu aucun contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) au cours des deux dernières années précédant la date du présent prospectus, à l'exception du contrat de cession du périmètre américain décrit au chapitre 3 du présent Document de Référence.

XXIII - INFORMATION PROVENANT DES TIERS, DECLARATION D'EXPERT ET DECLARATION D'INTERETS

NEANT

XXIV – DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents juridiques relatifs à la Société, statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'Assemblées générales, les comptes sociaux et consolidés, les rapports des Commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux, est accessible, sur support papier, au siège social de la Société, 19, rue des Bretons - 93200 La Plaine Saint Denis.

L'ensemble des informations rendues publiques par le Groupe en application de l'article 221-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers sont accessibles sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.cesar-group.com, et une copie peut en être obtenue au siège de la Société, 19, rue des Bretons - 93200 La Plaine Saint Denis.

Les communiqués de presse peuvent être consultés sur le site Internet de la Société (www.cesar-group.com).

Les documents publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) peuvent être consultés sur le site Internet www.journal-officiel.gouv.fr.

Les documents déposés au Greffe peuvent être consultés sur le site Internet www.infogreffe.fr.

Responsable de l'information :

Gilles Martocq :
Relation investisseurs
19, rue des Bretons
93200 La Plaine Saint Denis

XXV - INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Ces informations sont indiquées à la section 6.1.5 des comptes au 30 septembre 2009, présentés au paragraphe 20.1.1 du présent document de référence.

Annexe 1

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés - Exercice clos le 31 mars 2009

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention entre votre société et la société CESAR ASIA

Conseils de surveillance du 13 novembre 2008, du 27 novembre 2008 et du 30 mars 2009

Personnes concernées : Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE, Président du Directoire de votre société et Président de la société CESAR ASIA
Monsieur Gilles MARTOCQ, membre du Directoire de votre société et administrateur de la société CESAR ASIA
Monsieur Pascal BONNET, membre du Directoire de votre société et administrateur de la société CESAR ASIA

Cession à votre société par la société CESAR ASIA de deux créances d'un montant respectif de 21 371 951 HK\$ et de 21 221 949 HK\$ détenues par cette dernière sur les sociétés JOKER et FESTIVAL au titre de ses activités commerciales.

Puis abandon par la société CESAR ASIA à votre société d'une créance d'un montant global de 47 614 574 HK\$ incluant les créances d'un montant respectif de 21 371 951 HK\$ et de 21 221 949 HK\$ visées ci-dessus.

Convention entre votre société et la société JOKER

Conseil de surveillance du 30 mars 2009

Personne concernée : Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE, Président du Directoire de votre société et Président de la société JOKER

A la suite de la cession des créances susvisées, votre société a abandonné à hauteur de 680 000 euros une partie de la créance détenue par elle sur la société JOKER en date du 31 mars 2009.

Convention entre votre société et la société CESAR US

Conseil de surveillance du 30 mars 2009

Personnes concernées : Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE, Président du Directoire de votre société et administrateur de la société CESAR US
Monsieur Gilles MARTOCQ, membre du Directoire de votre société et administrateur de la société CESAR US
Monsieur Pascal BONNET, membre du Directoire de votre société et administrateur de la société CESAR US

Cession et abandon à votre société par la société CESAR US d'une créance d'un montant de 155 177,46 US\$ détenue par elle sur la société FESTIVAL.

Convention entre votre société et la société DISGUISE

Conseils de surveillance du 13 novembre 2008 et du 27 novembre 2008

Personnes concernées : Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE, Président du Directoire de votre société et administrateur de la société DISGUISE

Monsieur George ANTON, membre du Directoire de votre société et administrateur de la société DISGUISE

Abandon à votre société par la société DISGUISE d'une créance d'un montant de 6 100 000 US\$.

Engagements pris au bénéfice de membre du Directoire

Conseil de surveillance du 30 octobre 2008

Personnes concernées : Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE, Président du Directoire de votre société, administrateur de la société DISGUISE et Président de la société CESAR ASIA
Monsieur George ANTON, membre du Directoire de votre société et administrateur de la société DISGUISE
Monsieur Pascal BONNET, membre du Directoire de votre société et administrateur de la société CESAR ASIA

Les sociétés CESAR ASIA et DISGUISE sont contrôlées par votre société.

Dans le cadre des négociations avec le groupe américain JAKKS concernant la cession des actifs de la filiale DISGUISE et de la filiale CESAR ASIA, versement par ces dernières d'indemnités à Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE et à Monsieur Pascal BONNET, au titre d'engagements de droit américain intitulés "Separation agreements" et à Monsieur George ANTON au titre d'engagements de droit américain intitulés "Stay-on bonus".

Ces indemnités s'élèvent :

- | | |
|--|-----------------|
| - pour Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE à | 231 548,80 US\$ |
| - pour Monsieur George ANTON à | 137 760,00 US\$ |
| - pour Monsieur Pascal BONNET à | 40 000,00 US\$ |

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Cautions et garanties

- Cautions données par votre société en garantie d'engagements contractés par la société CESAR ASIA, à savoir :
 - ✓ au profit de la STANDARD CHARTERED BANK à fixer entre 3,7 millions de US\$ et 5 millions de US\$,
 - ✓ au profit de la SHANGHAI COMMERCIAL BANK pour un montant de 58 millions de HK\$,
 - ✓ au profit de la SHANGHAI COMMERCIAL BANK pour un montant de 3 millions de HK\$,
 - ✓ au profit de la SHANGHAI COMMERCIAL BANK pour un montant de 23 millions de HK\$,
 - ✓ au profit de la banque CALYON pour un montant de 7 millions de HK\$,
 - ✓ au profit de la BANK OF CHINA à hauteur de 25 millions de HK\$,
 - ✓ au profit de la banque HSBC à hauteur de 10 millions de HK\$.

Ces conventions se sont appliquées jusqu'au 29 décembre 2008, date à laquelle le périmètre américain de votre société a été cédé à la société JAKKS PACIFIC.

- Caution donnée par votre société à CIT GROUP en garantie de facilités de crédit à court terme octroyés à la société CESAR ASIA. Cette convention s'est appliquée jusqu'au 29 décembre 2008.
- Convention de subordination conclue entre votre société et la société DISGUISE au bénéfice de CIT GROUP. Cette convention s'est appliquée jusqu'au 29 décembre 2008.
- Garantie de votre société pour un montant maximal de 2 millions de US\$ pour le remboursement des concours consentis à la société DISGUISE. Cette convention s'est appliquée jusqu'au 29 décembre 2008.
- Caution à hauteur de 4 474 000 £ donnée par votre société sur vingt ans à l'origine en garantie des loyers de l'entrepôt de PETERBOROUGH (Grande-Bretagne) mis à la disposition de la société CESAR UK.

- Sûreté accordée par votre société pour les engagements contractés par la société JOKER auprès des Etablissements BANCA POPOLAIRE DELL'EMILIA ROMAGNA, UNICREDITO, RISPARMO CENTRO ET FERRARA pour un montant maximal de 4 425 086 €.
- Garantie donnée par votre société à la BANK OF AFRICA en raison des concours à court terme consentis à la société FESTIVAL à hauteur de 800 000 € ou sa contre valeur en devises.
- Sûreté accordée par votre société pour les engagements contractés par la société JOSMAN auprès des Etablissements CAJA MADRID, CAJA MURCIA, BANKINTER et CAM pour un montant maximal de 3 640 000 €.

Prêts et avances financières

- Prêt d'une valeur initiale de 11,5 millions de US\$ consenti par la société DISGUISE à votre société. Cette convention s'est appliquée jusqu'au 29 décembre 2008.
- Convention de gestion centralisée de trésorerie conclue entre votre société et ses filiales et rémunération des avances au taux EURIBOR majoré d'une marge de 1,5 % par an.

Au 31 mars 2009, les avances financières obtenues par votre société auprès de ses filiales s'élevaient aux montants suivants :

. SNJ SOCIETE NOUVELLE DU JOUET	673 297 €
. DISGUISE	6 491 074 €
. JOSMAN	162 632 €
. CESAR INC	300 010 €

Au 31 mars 2009, les avances financières accordées par votre société à ses filiales s'élevaient aux montants suivants :

. CESAR INDUSTRIES	12 509 753 €
. FRANCE COTILLONS	7 917 784 €
. TAGADA INTERNATIONAL	738 910 €
. CESAR GERMANY	14 147 104 €
. MUGNAIONI	109 986 €
. JOKER 2 356 322 €	
. NOUNOURS	19 304 148 €
. CESAR UK	1 335 246 €
. FESTIVAL	1 091 061 €

- Mise à disposition de votre société par la société BUTLER CAPITAL PARTNERS et le Fonds Commun de Placement à Risques FRANCE PRIVATE EQUITY II d'avances en compte courant pour un montant total de 3 millions d'euros.

Le remboursement de ces avances en compte courant, fixé initialement à 2 mois, a été reporté.

Ces avances portent intérêt à un taux annuel égal à la somme du taux EURIBOR (3 mois), tel que diffusé sur écran Telerate aux environs de 11 heures (heure de Bruxelles) deux jours ouvrés précédant la mise à disposition des fonds, et d'une marge de 1,80 %.

La charge financière supportée à ce titre par votre société au cours de l'exercice écoulé s'élève à 115 695 euros.

Relations administratives

- Concession par votre société à la société CESAR INDUSTRIES du droit d'utilisation de matériel informatique et d'un progiciel, moyennant une redevance d'un montant de 67 200 € pour l'exercice 2008/2009.
- Bail aux termes duquel votre société met à la disposition de la société CESAR INDUSTRIES des locaux situés boulevard Jean Moulin à SAUMUR, moyennant un loyer d'un montant de 105 000 € pour l'exercice 2008/2009.
- Bail aux termes duquel votre société met à la disposition de la société CESAR INDUSTRIES des locaux situés Zone Industrielle de Chacé à CHACE, moyennant un loyer d'un montant de 84 000 € pour l'exercice 2008/2009.
- Assistance administrative, financière et commerciale facturée par votre société à ses filiales pour les montants suivants, pour l'exercice 2008/2009 :

. JOSMAN	150 000 €
----------	-----------

. DISGUISE	972 020 €
. CESAR INDUSTRIES	700 000 €
. FESTIVAL	500 000 €
. JOKER	161 222 €
. CESAR UK	300 000 €
. CESAR ASIA	975 000 €
. HILKA	300 000 €
. NOUNOURS	300 000 €

- Refacturation à votre société par la société CESAR INDUSTRIES de frais de comptabilité pour un montant de 8 040 €.
- Poursuite de la convention d'intégration fiscale entre votre société et les sociétés TAGADA INTERNATIONAL, FRANCE COTILLONS, SNJ SOCIETE NOUVELLE DU JOUET, CESAR INDUSTRIES et NOUNOURS.

Relations commerciales

- Refacturation à la société CESAR INDUSTRIES par votre société de frais d'exportation pour un montant de 213 750 €.
- Refacturation à votre société par la société CESAR INDUSTRIES de frais de création pour un montant de 401 660 €.
- Négociation et gestion par votre société des licences groupe se traduisant par le reversement auprès des fournisseurs des droits recouverts sur les sociétés filiales.
- Versement à votre société par la société JOKER de royalties d'un montant de 138 778 € au titre de l'exploitation de la marque JOKER, antérieurement acquise par votre société.

Contrats de travail

- Poursuite du contrat de travail entre votre société et Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE, Président du Directoire. La rémunération perçue par Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 s'élève à 216 080 €.
- Poursuite du contrat de travail de Monsieur Pascal BONNET ultérieurement à sa nomination en qualité de membre du Directoire. La rémunération perçue par Monsieur Pascal BONNET au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 s'élève à 136 832 €.
- Poursuite du contrat de travail de Monsieur Gilles MARTOCQ ultérieurement à sa nomination en qualité de membre du Directoire. La rémunération perçue par Monsieur Gilles MARTOCQ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 s'élève à 224 080 €, dont une prime exceptionnelle d'un montant de 40 000 € autorisée par le Conseil de surveillance du 27 novembre 2008.

Levallois-Perret et Chamalières, le 14 septembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

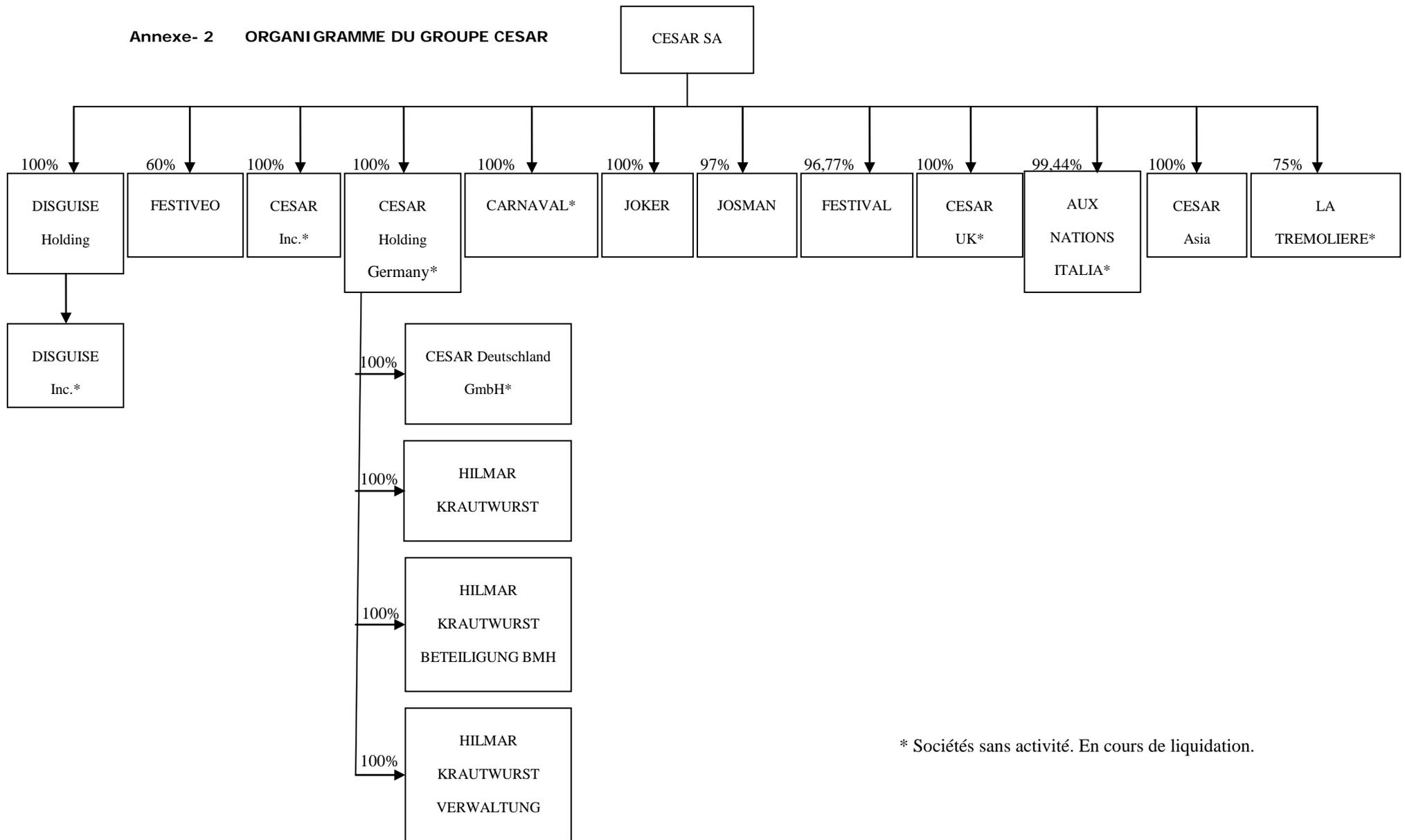
CONSTANTIN ASSOCIES

WOLFF & ASSOCIES

Jean Paul SEGURET

Jean-Philippe PERONNY

Annexe- 2 ORGANIGRAMME DU GROUPE CESAR



* Sociétés sans activité. En cours de liquidation.